

Sécurité et défense - Approches écologistes

Crédibles et Capables



GREEN EUROPEAN FOUNDATION

Remerciements

Ce rapport s'inscrit dans le projet de la Green European Foundation intitulé *Green Visions on European Security*. Ce projet bénéficie du soutien d'Etopia (Belgique), de Cogito (Suède), du Cooperation and Development Network Eastern Europe et du Sustainable Development Forum Green Window (Croatie).

Cette étude a été commandée par la GEF au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP). Nous remercions tout particulièrement l'ensemble des personnes interrogées et des expert·e·s qui ont contribué à cette publication, en particulier les dizaines de responsables politiques écologistes, conseillères et responsables politiques dans les pays sélectionnés.

Autrices : Agatha Verdebout et Anne Xuan Nguyen (GRIP)

Coordinateur du projet GEF : Sien Hasker
(Green European Foundation)

Rédaction et relecture : Katy Nicholson

Graphisme et mise en page : Klär.graphics



Le texte et les illustrations de cette publication sont sous licence de Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International (CC BY-SA 4.0). Pour le contrat de licence, voir <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/legalcode>. Pour un résumé (qui ne remplace pas le document original), voir <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0>.

Sécurité et défense - Approches écologistes

Crédibles et Capables

Publié par la Green European Foundation
avec le soutien financier du Parlement
européen à la Green European
Foundation. Les opinions exprimées dans
cette publication sont celles de l'auteur
et des contributeurs et ne reflètent pas
nécessairement celles du Parlement
européen ou de la Green European
Foundation.

Le rapport peut être téléchargé à partir de
<https://gef.eu/tools-and-publications/>.



Green European Foundation

Rue du Fossé 3, L-1536 Luxembourg
Brussels office: Mundo Madou, Avenue
des Arts 7-8, 1210 Brussels, Belgium
phone: +32 2 329 00 50
info@gef.eu · www.gef.eu

La Green European Foundation (GEF) est une fondation politique européenne dont la mission est de contribuer à l'animation du débat européen et de favoriser une plus grande implication des citoyens dans la politique européenne. La GEF s'efforce d'intégrer les discussions sur les politiques européennes au sein et au-delà de la famille politique écologiste. La fondation sert de laboratoire pour de nouvelles idées, propose une formation politique transfrontalière et offre une plateforme de coopération et d'échange au niveau européen.



Etopia, Belgium



Cogito, Sweden



Cooperation and Development Network Eastern Europe



Sustainable Development Forum Green Window, Croatia



Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)

www.grip.org

Depuis sa création à Bruxelles en 1979, le GRIP se consacre à l'étude des conflits et des conditions préalables à la paix, en plaçant un accent particulier sur la période de la guerre froide. Son champ d'action s'est élargi au fil du temps pour englober un large éventail de questions de sécurité mondiale, allant du désarmement et de la prévention des conflits à l'intégration de la défense européenne. Au travers d'analyses impartiales, le GRIP cherche à informer à la fois le grand public et les décideurs politiques, dans le but ultime d'atténuer les tensions internationales et de favoriser la création d'un monde plus sûr et plus harmonieux.

Sommaire

AVANT-PROPOS

Par Pekka Haavisto, député et ancien ministre des Affaires étrangères, Finlande	9
---	---

RÉSUMÉ

Approches écologistes en matière de sécurité et de défense	11
Résumé par Agatha Verdebout & Anne Xuan Nguyen	

RAPPORT

Introduction	15
Contexte et historique	15
Objectifs	16
Structure du rapport	17
 Modèles européens et transatlantiques pour la sécurité et la défense	21
Le rôle de l'Union européenne : une puissance civile ou militaire ?	22
Coopération militaire européenne : la CSP, un modèle à suivre ?	25
UE-OTAN : comment conceptualiser leur relation ?	29
Principales conclusions et recommandations	34
 Dépenses militaires et répartition des budgets de défense	39
Une référence appropriée : besoins ou pourcentage du PIB ?	39
Augmenter les dépenses militaires : la réponse responsable ?	42
Affectation budgétaire : quelles devraient être les priorités ?	46
Principales conclusions et recommandations	51
 Politiques industrielles, d'approvisionnement et d'exportation en matière de défense	56
Financer l'industrie de la défense : répondre aux besoins et aux ambitions ?	58
Acquisitions : acquérir ensemble des équipements européens ?	61
Exportations : vers des politiques plus responsables ?	65
Principales conclusions et recommandations	69

Dissuasion, désarmement et contrôle des armements	76
La dissuasion nucléaire : est-elle efficace et nécessaire pour l'UE ?	77
Le TIAN : les temps sont-ils mûrs pour le désarmement nucléaire ?	79
Contrôle des armements : faut-il réglementer les utilisations militaires des TE/TR ?	84
Principales conclusions et recommandations	86
Protection civile, militarisme civique et non-violence	92
Le rôle des forces armées dans la société : faut-il des capacités à double vocation ?	92
Civils et militaires : un échange bidirectionnel ?	95
Non-violence : des modèles alternatifs pour la sécurité et la défense ?	100
Principales conclusions et recommandations	103

CONCLUSION

Vers un nouveau paradigme pour les politiques de sécurité et de défense écologistes ?	109
--	------------

Agatha Verdebout et Anne Xuan Nguyen

POSTFACE

Les partis verts en temps de guerre : réactions et réflexions	115
--	------------

Par Roderick Kefferpütz

Liste des abréviations

CCAC: Convention sur certaines armes conventionnelles	GIEC: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
PESC: Politique étrangère et de sécurité commune	EIIL: État islamique en Iraq et au Levant
CJUE: Cour de justice de l'Union européenne	SALA: Système d'armes létal autonome
PSDC: Politique de sécurité et de défense commune	MPE: Membre du Parlement européen
DCNAN: Département de défense civile non armée et non violente	MP: Parlementaire européen
DDR: Désarmement, démobilisation et réintégration	MSP: Réunion des États parties
HDA: Homeland Defence Act	n.d.: Sans date
BITD: Base industrielle et technologique de défense	OTAN: Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
DSVL: Demokratų sąjunga « Vardan Lietuvos » – Union des Démocrates « Pour la Lituanie »	NORDEFCO: Coordination nordique en matière de défense
ECFR: European Council on Foreign Relations	NTP: Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
ECPC: Corps civil européen de paix	OSCE: Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CEDH: Cour européenne des droits de l'homme	CSP: Coopération structurée permanente
AED: Agence européenne de défense	CAE: Contrôle après expédition
FED: Fonds européen de la défense	R&D: Recherche et développement
EDIRPA: Instrument visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes	R&D&I: Recherche, développement et innovation
EDIS: Stratégie industrielle de défense européenne	SIPRI: Institut international de recherche sur la paix de Stockholm
BITDE: Base industrielle et technologique de défense européenne	SNU: Service national universel
TE/TR: Technologies émergentes et de rupture	STAR Plan: Sécurité et service, technologie, ambition et résilience (orientations politiques du ministère belge de la Défense)
ENAAT: European Network Against Arms Trade	TUE: Traité sur l'Union européenne
PPE: Parti populaire européen	TIAN: Traité sur l'interdiction des armes nucléaires
UE: Union européenne	ONU: Nations unies
CUF: Certificats d'utilisateur final	US: États-Unis
EUR: Euro	USD: Dollar américain
FIIA: Finnish Institute of International Affairs	URSS: Union des Républiques Socialistes Soviétiques
PIB: Produit intérieur brut	
GNSS: Système global de navigation par satellite	
ICAN: Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires	

Pekka Haavisto, Membre du
Parlement et ancien Ministre des
Affaires Etrangères, Finlande.

Avant-propos

Pekka Haavisto

Qu'est-ce qu'une politique étrangère écologiste ? Les Verts ont-ils quelque chose à dire en matière de sécurité et de défense ? Ces questions, nombre de responsables politiques verts y seront confrontés au cours de leur carrière. Et aussi frustrantes soient-elles, elles contiennent une part de vérité. Les partis verts ont longtemps manqué d'une stratégie politique unifiée en matière de sécurité et de défense.

Le moment est venu pour nous d'évaluer toutes les politiques de sécurité à travers le prisme du monde de l'après février 2022. La guerre d'agression menée par la Russie a imposé la sécurité et la défense à l'agenda de tous les partis, pas seulement des Verts. Pour certains courants politiques, ce glissement a été plus confortable que pour d'autres.

Les Verts sont fiers d'avoir introduit dans le débat sécuritaire des enjeux tels que la politique climatique, la transition écologique et la politique étrangère féministe. Les Verts ont aussi toujours défendu l'idée de la solidarité envers les pays et les régions qui ont souffert de la pauvreté ou de conflits

Les partis écologistes européens ont des opinions divergentes sur plusieurs questions touchant la sécurité et la défense. Certains sont issus du mouvement pacifiste, d'autres doivent prendre en compte les réalités

géopolitiques, par exemple la proximité de la frontière avec la Russie. Cependant, il est crucial de mettre l'accent sur ce que nous avons en commun. La politique de sécurité et de défense écologiste prend en compte les droits de l'homme, la paix comme valeur centrale, la préservation du climat et de la biodiversité, l'égalité, la démocratie et la justice. Ces aspects sont généralement négligés dans l'analyse des politiques de sécurité.

Elles ont en outre un atout : elles mettent l'accent sur la gestion des conflits, la diplomatie et la médiation pour la paix, tout en démontrant leur expertise dans ces domaines. Il est impossible de régler un conflit sans tenir compte des questions d'égalité et de justice. De même, aucune paix durable ne peut découler d'efforts diplomatiques ignorant les droits de l'homme.

Les écologistes doivent s'engager dans un dialogue constructif sur ces questions pour élaborer une politique étrangère et établir une stratégie en matière de sécurité et de défense. Nous espérons que ce rapport servira de catalyseur à un débat approfondi et fructueux. Je tiens à remercier la Green European Foundation, les différentes parties prenantes, ainsi que les autrices et les expert·e·s pour avoir donné vie et éclairage à ce débat.

Résumé

Agatha Verdebout est directrice adjointe du GRIP - Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité. Son domaine d'expertise principal est le droit de la paix et de la sécurité internationale..

Anne Xuan Nguyen est chargée de recherche au sein du GRIP. Ses domaines d'expertise sont les études de paix, les problématiques post-conflit et les questions environnementales liées à la conduite de la guerre..

Approches écologistes en matière de sécurité et de défense

Résumé par Agatha Verdebout et Anne Xuan Nguyen

Les écologistes à travers l'Europe se définissent traditionnellement comme « pacifistes ». Ils partagent un engagement commun envers les principes de non-violence et de multilatéralisme, ainsi qu'une conception élargie de la paix qui va au-delà de l'absence de conflits armés pour inclure un état d'équilibre favorisant une société juste, équitable et durable, et le bien-être de tous les individus et de toutes les communautés. Certains concepts tels que la sécurité humaine et la sécurité environnementale – qui mettent l'accent sur la prévention en s'attaquant aux causes profondes de l'instabilité – ont joué un rôle clé dans la définition des positions des partis verts dans les affaires internationales. Les bouleversements géopolitiques récents, notamment les actions de la Russie en Ukraine, ont cependant mis à nu les vulnérabilités de l'Europe dans plusieurs domaines liés à la sécurité, obligeant parfois les partis verts à reconstruire leurs positions en matière de sécurité et de défense.

Ce rapport vise à dresser un inventaire des positions des partis écologistes sur les principaux enjeux de sécurité et de défense après février 2022. Il entend aussi servir de plateforme pour alimenter une réflexion

plus approfondie sur l'avenir des politiques écologistes dans ces domaines. L'étude se concentre sur huit pays de l'Union : la Finlande, la France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, la Lituanie, la Pologne et la Croatie. Cette sélection offre un aperçu des positions des partis sur le plan national, régional et transversal en fonction de leur taille et de leur positionnement sur l'échiquier politique national. Il est crucial de comprendre ces différents points de vue pour harmoniser les efforts en vue d'élaborer une doctrine écologiste actualisée en matière de sécurité et de défense. Pour éclairer davantage la planification politique à long terme, l'étude est enrichie par des entretiens avec des experts indépendants en matière de sécurité et de défense, allant des néoréalistes aux spécialistes des études critiques sur la sécurité. L'idée est de recueillir leurs impressions et leurs commentaires sur les positions et propositions politiques des partis écologistes.

Le rapport se compose de cinq chapitres abordant des sujets cruciaux, tels que la collaboration militaire de l'UE, les politiques industrielles, les dépenses militaires et la défense non violente. Il offre une analyse détaillée de l'évolution

de la sécurité européenne dans le contexte des partis écologistes, en tenant compte de divers facteurs nationaux, de stratégies et d'histoires variées.

Le premier chapitre se penche sur le paysage institutionnel complexe de la sécurité et de la défense en Europe. Il analyse les débats autour de l'identité de l'Union européenne (UE) en tant que puissance civile ou militaire, ainsi que les cadres visant à renforcer la coopération militaire entre les États membres dans le but de raffermir l'autonomie stratégique (tels que la coopération structurée permanente – CSP). Il aborde aussi les rôles respectifs de l'UE et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en ce qui concerne la garantie de la sécurité. Ce chapitre met en évidence que certains partis écologistes, notamment ceux provenant de nations historiquement ancrées dans l'Union, plaident pour une coopération et une alliance militaires accrues. En revanche, d'autres partis considèrent que la défense n'est pas une priorité ou, plus simplement, qu'elle devrait être laissée à l'OTAN. Malgré ces divergences, tous les partis interrogés sont d'accord pour renforcer le rôle de l'UE au sein de l'OTAN, afin de garantir un partenariat plus équilibré.

Le deuxième chapitre se penche sur les dépenses militaires et l'affectation budgétaire. Il examine les divergences de points de vue entre les partis écologistes concernant l'utilisation du PIB pour établir les budgets publics consacrés à la défense, ainsi que sur la manière dont ceux-ci devraient être alloués (acquisition d'équipements, infrastructures, formation et personnel). On constate un tournant dans l'orientation de certains partis, qui sont désormais favorables à une hausse des dépenses militaires. Effectivement, l'invasion russe de l'Ukraine en 2022 a poussé certains partis écologistes, notamment ceux qui étaient membres de coalitions au pouvoir, à abandonner leur position initiale contre l'augmentation des

budgets militaires et le seuil de 2 % du PIB imposé par l'OTAN.

Le troisième chapitre se penche sur les points de vue des partis écologistes concernant les politiques industrielles de défense au sens large. Il examine les positions des Verts sur les programmes de subventions mis en place par l'Union pour intégrer et renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), des initiatives visant à encourager les acquisitions conjointes sur le marché intérieur de la défense de l'UE, mais aussi sur la nécessité de renforcer les politiques de contrôle des exportations. Il met en évidence des divergences d'opinions, notamment sur l'affectation des fonds publics à l'industrie. Malgré des points de vue divergents, il y a néanmoins un consensus émergent en faveur d'un examen attentif des activités industrielles grâce à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité. Ces facteurs illustrent les défis posés par la quête d'un équilibre entre les exigences de sécurité, l'autonomie stratégique européenne et les considérations déontologiques.

Le quatrième chapitre analyse les points de vue concernant la dissuasion nucléaire, le désarmement et le contrôle des armements. Les partis verts continuent généralement de s'opposer à la doctrine de la dissuasion nucléaire, mais la guerre en Ukraine a conduit certains d'entre eux à revoir leur position sur son efficacité. De plus, bien qu'ils soient résolument engagés en faveur du désarmement multilatéral, ils admettent que cette voie est actuellement jonchée d'obstacles. Ils vont même jusqu'à soutenir l'idée que le désarmement et le contrôle des armements devront attendre la fin de l'agression militaire russe. Cette position peut sembler contredire le soutien affiché par les partis écologistes au traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ainsi qu'aux efforts de contrôle des armements visant à réglementer les utilisations militaires

des nouvelles technologies. Ces tensions reflètent, là encore, la difficulté de concilier un discours progressiste avec la réalité.

Le cinquième chapitre explore les notions intimement liées de militarisme civil, de protection civile et de non-violence, ainsi que leurs répercussions sur la présence de l'armée dans le domaine de la sécurité et celle des civils dans celui de la défense. Plus précisément, il analyse les débats autour de l'élargissement des rôles militaires au-delà de la défense traditionnelle (par exemple pour mener des missions civiles à l'étranger ou participer à des opérations de secours en cas de catastrophe) ou sur le rétablissement du service militaire obligatoire dans certains pays de l'UE, mais aussi sur des propositions visant à créer des forces de police européennes alternatives et non violentes. Ce chapitre met une fois de plus en évidence les tensions qui peuvent exister entre partis écologistes quant au rôle de l'armée dans la société. On y souligne aussi le fait que les projets de sécurité et de défense non violents, jadis la marque de commerce des conceptions écologistes en matière de sécurité, semblent avoir été quelque peu oubliés en raison des tensions internationales actuelles et des conflits prenant place aux portes de l'UE.

Des avis d'experts et d'expertes émaillent tout le rapport, soulèvent des points d'attention et apportent des commentaires directs sur les positions spécifiques ou les propositions politiques des partis verts en matière de sécurité et de défense européennes. La conclusion propose une évaluation plus globale des visions écologistes en matière de sécurité et de défense européennes. Les expert·e·s ont noté l'absence d'une stratégie globale cohérente, ce qui souligne les difficultés inhérentes à la gestion de réalités géopolitiques complexes en préservant les principes humanistes fondamentaux. Ils ont mis le doigt sur l'adoption rapide des discours « dominants »

et se sont demandés comment cela pourrait affecter la viabilité et la crédibilité à long terme des politiques de sécurité et de défense écologiques. Il n'est pas forcément nécessaire d'adopter un jargon technostatégique pour être une source crédible et constructive de propositions sur les questions de sécurité et de défense.

Le présent rapport fournit une cartographie claire de la réflexion sur la défense écologiste à travers l'Europe, englobant tout à la fois les points de convergence, les zones d'ombre et les tensions. Complété par les avis d'expert·e·s, il fournit une base solide pour poursuivre l'exercice, non seulement entre écologistes mais aussi avec d'autres familles politiques, dans le but de renforcer la politique de défense et de sécurité tout en conservant une voix critique et progressiste, même en ces temps incertains.

Rapport

Introduction

Contexte et historique

Les partis écologistes européens sont nés à des époques et dans des contextes géopolitiques différents. En Europe occidentale et septentrionale, les Verts sont issus des mobilisations de la société civile des années 1970 et 1980, qui militaient en faveur de la détente, de la diplomatie, du désarmement et du contrôle des armements. Dans certains pays, tels que la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Allemagne et la France, ces combats ont mené à une consolidation du mouvement écologiste au sein de partis politiques¹. Les premières revendications, auxquelles s'ajoutent la protection du climat et de l'environnement ainsi que la lutte pour une société plus égalitaire et plus juste, forment la matrice idéologique originelle de ces partis et continuent d'influencer leurs discours et leurs actions politiques.

Avec la fin de la guerre froide, les partis verts d'Europe occidentale et septentrionale ont peu à peu intégré des concepts tels que la sécurité humaine et environnementale, qui mettent l'accent sur la nécessité d'une compréhension transnationale et mondiale de la sécurité au-delà du paradigme traditionnel centré sur l'État. Ces concepts soulignent également l'importance de la

prévention, qu'il s'agit de mettre en œuvre en s'attaquant structurellement aux causes profondes de l'insécurité et des conflits – par exemple les inégalités sociales et de genre, les disparités de richesse, la destruction des écosystèmes –, plutôt qu'en organisant une réaction par des moyens militaires ou relevant du « hard power ».

L'histoire des partis écologistes d'Europe centrale et orientale diffère légèrement. La plupart d'entre eux ont été fondés à la fin des années 1990 ou au début des années 2000, dans la foulée des démarches entreprises par leurs nations respectives pour rejoindre l'UE. Bien que leur histoire soit très différente, ces partis trouvent souvent leurs racines dans des mouvements sociaux et civiques populaires, tels que Solidarność en Pologne, qui ont contribué à la chute du bloc de l'Est. Ils partagent ainsi une forte détermination similaire à celle de leurs homologues occidentaux et scandinaves envers la justice sociale et environnementale, l'égalité entre les sexes, la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. En revanche, ces formations se sont développées dans un contexte international plus calme, ce qui explique que les questions de sécurité et de défense ne soient pas aussi

prégnantes dans leur identité politique. Selon la personne qui représentait le parti vert lituanien Demokratų sąjunga « Vardan Lietuvos » (l'Union des démocrates « Pour la Lituanie » — DSVL), interrogée dans le cadre de ce rapport, « la politique étrangère n'est pas considérée comme une priorité par les partis de gauche de nos pays, pas même par les écologistes. Les gens de gauche ne parlent jamais de sécurité² ».

De nombreux observateurs l'ont remarqué, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la guerre qui se déroule actuellement aux portes de l'UE ont mis les partis écologistes au pied du mur. Ces événements sont perçus comme des préludes à un nouveau paysage géopolitique. Les discours qui laissent une place à la rivalité stratégique et à la compétition entre grandes puissances ont refait surface, et la perception des dangers et des menaces a également évolué. Les conflits semblent plus sujets à la volatilité et susceptibles de s'intensifier rapidement. L'OTAN a regagné en crédibilité aux yeux du public en tant que garante de la sécurité en Europe. Les accords sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération sont jetés aux oubliettes et la doctrine de la dissuasion est remise au goût du jour. Les nations occidentales mettent l'accent sur la nécessité de renforcer leurs capacités militaires. Des investissements publics massifs visent à renforcer la base technologique et industrielle de défense européenne, et plusieurs États membres de l'UE ont récemment réintroduit le service militaire obligatoire. Face à ces nouvelles réalités géopolitiques, les débats actuels sur les questions de sécurité sont dominés par des discours conservateurs sur l'insuffisance qui caractérise les capacités et la préparation militaires de l'Union. Dans un tel contexte, il devient de plus en plus difficile de défendre des visions alternatives en matière de sécurité et de défense et prôner la diplomatie et le dialogue. Les idéaux pacifistes sont rejettés d'emblée

pour cause d'irréalisme et de naïveté. Les positions écologistes en matière de sécurité et de défense sont mises à rude épreuve, à tel point que certains partis ont réévalué leurs positions d'une manière qui semble parfois trahir l'engagement historique du courant en faveur du pacifisme et de la non-violence³.

Objectifs

C'est sur cette toile de fond que ce rapport se propose de fournir une cartographie analytique des positions écologistes sur les questions clés de sécurité et de défense de l'après-février 2022. Il souligne les changements de discours et identifie les points de divergence et de convergence. Il cherche en réalité à fournir un espace pour encourager une réflexion plus profonde, à la fois externe et interne, sur les contours d'une politique de sécurité et de défense écologiste pour les années à venir et au-delà. Pour planifier à long terme et coordonner les efforts du mouvement écologiste, il est crucial de comprendre les différents points de vue et priorités, ainsi que les dynamiques qui les sous-tendent.

Cette recherche est divisée en deux phases complémentaires.

La « Phase Un » a porté principalement sur les prises de position des partis écologistes. La recherche s'est penchée sur neuf partis politiques de huit pays : la Belgique, la Croatie, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Lituanie et la Pologne. Ce choix permet de représenter un large éventail de régions géographiques, de niveaux nationaux et infranationaux, d'histoires de partis, de positions politiques et de niveaux d'expérience gouvernementale (allant des membres actuels d'une coalition gouvernementale aux partis qui n'ont jamais été au pouvoir). Il reflète également un éventail de cultures stratégiques, de perceptions des menaces et de priorités correspondantes.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont fondées sur une analyse des notes d'orientation et des programmes politiques publiés par les partis sélectionnés, ainsi que sur leurs interventions au parlement et dans d'autres forums. Il est important de souligner qu'il y a des différences significatives quant à la façon dont les partis expriment leurs points de vue et au niveau de précision des informations contenues dans leurs programmes, notamment en ce qui concerne la sécurité et la défense. Pour compléter notre recherche documentaire, nous avons réalisé une série d'entretiens semi-structurés avec des représentant·e·s de partis sélectionnés. Cet exercice nous a permis de clarifier les positions des partis sur différentes questions et de comprendre les raisons sous-jacentes de ces positions.ⁱ

La deuxième phase a été consacrée aux « avis d'expert·e·s ». À travers une seconde série d'entretiens avec des chercheurs et des praticiens indépendants, nous avons recueilli des commentaires sur les résultats obtenus au cours de la première phase de recherche, afin d'éclairer davantage la planification politique à long terme en matière de sécurité

et de défense. Les spécialistes consultés viennent d'horizons divers : des think tanks, des universités et des académies militaires. Ils abordent également des théories et des sujets différents, allant des études critiques sur la sécurité au néoréalisme classique, en passant par les études stratégiques et la médiation des conflits. Dans leur globalité, ils offrent un ensemble varié de vue sur les défis auxquels font face les partis verts européens et sur leurs propositions politiques. Les réactions recueillies lors des entretiens ont parfois été complétées par des recherches documentaires afin de les contextualiser et d'apporter des données de confirmation et/ou explicatives. Il est crucial de noter d'emblée que les chercheurs et praticiens indépendants ne formulent pas nécessairement des propositions politiques alternatives clairement définies. Leur contribution consiste le plus souvent à soulever des points d'attention et à mettre en évidence diverses lacunes, contradictions et/ou des biais cognitifs. La conclusion finale présente leur évaluation plus générale de la cohérence (ou parfois de l'absence de cohérence) des visions écologistes pour l'avenir de la sécurité et de la défense européennes.

Structure du rapport

Le rapport s'articule autour de cinq chapitres et propose une analyse complète de la dynamique européenne en matière de sécurité et de défense à travers le prisme des partis de l'écologie politique.

- **Le chapitre 1** examine en détail le paysage complexe des institutions chargées de la sécurité et de la défense en Europe. Il aborde les débats autour de l'identité de l'UE en tant que puissance civile ou militaire, les cadres visant à renforcer la coopération militaire et les rôles de l'UE et de l'OTAN en tant que garants de la sécurité.
- **Le chapitre 2** porte sur les dépenses militaires, notamment sur les indicateurs pertinents, le seuil à fixer, la tendance générale à l'augmentation des budgets militaires, ainsi que sur l'affectation prioritaire de ces budgets.

ⁱ Étant donné que plusieurs des personnes représentant ces partis en question ont demandé à rester anonymes, il a été décidé, dans le cadre de cette étude, de ne pas divulguer leurs noms.

- **Le chapitre 3** explore les politiques industrielles de défense au sens large, englobant les programmes de subventions de l'UE visant à soutenir l'industrie de la défense, les initiatives en matière d'acquisitions conjointes et les politiques de contrôle des exportations.
- **Le chapitre 4** traite de la dissuasion nucléaire, du désarmement et du contrôle des armements, et s'intéresse en particulier à la réglementation des utilisations militaires des technologies émergentes et de rupture (EDT).
- **Le chapitre 5** se penche sur les notions connexes de militarisme civique, de défense civile et de non-violence. Il analyse les débats autour de l'élargissement du rôle de l'armée au-delà de la défense traditionnelle, le retour du service militaire obligatoire et l'existence de modèles alternatifs pour des politiques de sécurité et de défense non violentes.

Chaque chapitre reflète les perspectives nuancées des partis verts à travers l'Europe, influencées par les contextes nationaux, les cultures stratégiques et les points de vue historiques. Les «avis d'expert·e·s» recueillis au cours de la phase 2 de la recherche sont présentés dans 28 sections distinctes et répartis tout au long du rapport. Ces avis fournissent des informations et des critiques, soulignant les difficultés de maintenir la cohérence et les principes humanistes dans un contexte géopolitique complexe.

Écolo (Belgique)	Groen (Belgium)
<p>Le parti politique «Écolo» est l'incarnation du mouvement écologiste en Belgique francophone. Fondé en 1980, il rassemble des militants écologistes et antinucléaires, des chrétiens de gauche, des antimilitaristes et des pacifistes. Positionné au centre gauche du paysage politique belge, il a régulièrement participé à des alliances gouvernementales aux niveaux fédéral, régional et communautaire depuis 1999. Il est actuellement membre de la coalition gouvernementale fédérale « Vivaldi »(2020-2024). Écolo entretient des liens étroits avec son homologue néerlandophone, Groen. Les deux partis politiques ont fusionné en un seul groupe au sein du Parlement fédéral belge, ce qui leur permet de s'entretenir fréquemment sur leurs points de vue respectifs.</p>	<p>Groen est le parti écologiste de la Belgique néerlandophone. Connu sous le nom d'Agalev jusqu'en 2003, le parti a été fondé en 1979 par des militants écologistes, antinucléaires, antimilitaristes et pacifistes. Comme Ecolo, le parti se situe au centre-gauche du spectre politique belge, bien que la région néerlandophone de Flandre soit nettement plus à droite que la Wallonie francophone dans son ensemble. Depuis 1999, Groen a régulièrement pris part à des alliances gouvernementales, tant au niveau fédéral qu'au niveau régional. Il fait actuellement partie de la coalition gouvernementale Vivaldi (2020-2024).</p>

Les Écologistes (France)

Groen est le parti écologiste de la Belgique néerlandophone. Connu sous le nom d'Agalev jusqu'en 2003, le parti a été fondé en 1979 par des militants écologistes, antinucléaires, antimilitaristes et pacifistes. Comme Écolo, le parti se situe au centre-gauche du spectre politique belge, bien que la région néerlandophone de Flandre soit nettement plus à droite que la Wallonie francophone dans son ensemble.

Depuis 1999, Groen a régulièrement pris part à des alliances gouvernementales, tant au niveau fédéral qu'au niveau régional. Il fait actuellement partie de la coalition gouvernementale Vivaldi (2020-2024).

Vihreät (Finlande)	Bündnis 90/Die Grünen (Allemagne)
<p>Vihreät (Les Verts) a été créé en tant qu'association en 1987 et en tant que parti en 1988. Elle a rassemblé divers mouvements militants pour la protection de l'environnement, l'État-providence scandinave et les droits des femmes. Bien que certains de ses membres ne se définissent pas clairement sur l'échiquier politique, les positions du parti sont généralement situées au centre gauche.</p> <p>Les Verts finlandais ont été le premier parti vert européen à faire partie d'un gouvernement national, entre 1995 et 2003. Le parti a également participé à des coalitions gouvernementales en 2007-2011, 2011-2014, et 2019-2023. Actuellement, ils se trouvent dans l'opposition.</p>	<p>Bündnis 90/Die Grünen (Alliance 90/Les Verts) a été fondé en 1993 à la suite de la fusion entre Die Grünen, fondé en Allemagne de l'Ouest en 1980, et Bündnis 90, fondé en Allemagne de l'Est en 1990. Le parti plonge ses racines dans la mobilisation antinucléaire, la protection de l'environnement, le militarisme et les mouvements pacifistes. Il se situe au centre gauche du spectre politique allemand. Bündnis 90/Die Grünen a participé à trois coalitions gouvernementales fédérales : de 1998 à 2002, de 2002 à 2005 et actuellement, il fait partie de la coalition « feu tricolore » avec le Parti social-démocrate allemand (SPD) et le Parti libéral-démocrate (FDP). Annalena Baerbock, actuellement ministre fédérale des Affaires étrangères, est membre du parti Bündnis 90/Die Grünen.</p>
Partia Zieloni (Pologne)	Možemo! (Croatie)
<p>Le Parti vert (Partia Zieloni) a été créé en 2003. Il se bat pour diverses causes, notamment la durabilité écologique, l'égalité sociale et de genre, ainsi que les droits des personnes LGBT+. Il trouve ses origines dans des mouvements de la société civile, tels que Solidarność, et se situe au centre-gauche. Dans l'opposition jusqu'en 2023, il fait désormais partie du gouvernement de la Coalition civique dirigé par Donald Tusk.</p>	<p>Možemo! (We Can!) est apparu en 2019 comme un parti écologiste de gauche formé principalement par des militants locaux à Zagreb. Ses principaux axes d'action sont l'amélioration de l'éducation et des soins de santé, l'égalité sociale et entre les genres, les droits des travailleurs, l'aide aux migrants et la durabilité. Možemo! détient actuellement dix sièges au sein du parlement croate.</p>
Europa Verde (Italie)	Demokratų sąjunga « Vardan Lietuvos » (Lituanie)
<p>Europa Verde (Europe verte) est le dernier né d'une lignée de partis écologistes italiens qui remonte aux années 1980. Ses priorités comprennent la durabilité de l'environnement et le pacifisme, ainsi que l'égalité des sexes et l'égalité sociale. À l'origine, Europa Verde a été enregistré comme une liste électorale pour les élections européennes de 2019 avant de se transformer en parti en 2021. En 2022, il s'est allié à Sinistra Italiana pour former la liste électorale conjointe Alleanza Verdi e Sinistra pour les élections législatives italiennes. Cette alliance a remporté plusieurs sièges au Parlement. Situé à gauche de l'échiquier politique italien, il n'a jamais fait partie du gouvernement.</p>	<p>En 2022, l'ancien Premier ministre lituanien Saulius Skvernelis, après avoir quitté le parti agraire conservateur Lietuvos valstiečių ir žaliųjų sąjunga (Union des agriculteurs et des verts lituaniens) a fondé l'Union des démocrates « Pour la Lituanie ». Le parti se positionne au centre gauche en économie et au centre droit en matière sociale et culturelle. Vihreät est actuellement dans l'opposition. Parmi ses membres figure Virginijus Sinkevičius, commissaire européen chargé de l'Environnement, des Océans et de la Pêche..</p>

Notes de fin

- 1 Voir, par exemple, JERAJ Samir, Are Green Parties Still Pacifist?, Green European Journal, 13 décembre 2022 ; PIRON Jonathan, Quelles balises pour un nouveau pacifisme ?, Etopia, 17 décembre 2014.
- 2 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 3 Voir, par exemple, VON DER BURCHARD Hans, From doves to über-hawks : Ukraine war recast Germany's Greens, Politico, 22 avril 2022 ; FELDENKIRCHEN Markus and al., From Peaceniks To Hawks? Germany's Greens Have Transformed in the Face of Russia's War, Spiegel International, 6 mai 2022; DEJEAN Mathieu, Jadot, L'Ukraine, et l'adieu au pacifisme des écologistes, Médiapart, 3 mars 2022 ; POL Chez et JACKOWSKI Nina, De la difficulté d'être un Vert en guerre, Libération, 7 mars 2022 ; CHARDON Frédéric, L'invasion russe a révélé les mutations du pacifisme d'Écolo, La Libre, 21 avril 2022.

Modèles européens et transatlantiques pour la sécurité et la défense

Le paysage institutionnel européen de sécurité et de défense est complexe et se compose de plusieurs niveaux. Il est composé d'un grand nombre d'organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la Coopération nordique en matière de défense (NORDEFCO), dont les objectifs, les compétences et la portée géographique peuvent parfois se chevaucher. Dans cette constellation, l'Union européenne (UE) et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sont les deux organisations qui disposent des cadres de sécurité et de défense les plus intégrés. Il est crucial de noter d'emblée que ces deux organisations ne poursuivent pas les mêmes objectifs. L'OTAN, depuis sa création en 1949, est une alliance de sécurité et de défense collective. En revanche, les compétences de l'UE dans ces domaines sont relativement récentes. Depuis l'adoption du traité de Maastricht en 1992, qui fixe l'objectif d'une « politique étrangère et de sécurité commune, y compris l'élaboration éventuelle d'une politique de défense commune qui pourrait, à terme, conduire à une défense commune¹ », la sécurité, la défense et la diplomatie ont progressivement fait leur entrée dans le domaine de compétence de l'Union.

Les partis écologistes européens se définissent généralement comme pro-européens. Ce n'est pas pour autant qu'ils partagent nécessairement la même vision de l'Union concernant la politique de sécurité et de défense. C'est ce sujet que ce chapitre se propose d'investiguer. La première section évalue les positions des neuf partis interrogés : Bündnis 90/Die Grünen (DE) (ci-après Die Grünen), Demokrat's junga « Vardan Lietuvos » (LT) (ci-après DSVL), Écolo (BE), EuropaVerde (IT), Groen (BE), Les Écologistes (FR), Možemo! (HR), Partia Zieloni (PL) et Vihreät (FI). L'enquête a porté sur le rôle et l'identité de l'UE sur la scène internationale en tant que « puissance civile » ou « puissance militaire » (1.1). La deuxième section aborde les cadres visant à approfondir la coopération et la collaboration militaires entre les États membres, avec un accent sur la manière dont il serait possible d'approfondir la coopération structurée permanente (CSP (1.2)). La troisième et dernière section analyse comment les partis verts conceptualisent la relation et la répartition des tâches entre UE et OTAN (1.3).

Le rôle de l'Union européenne : une puissance civile ou militaire ?

Depuis l'adoption du Traité de Maastricht et le développement progressif de cadres communs en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, un débat a émergé sur la question de savoir si l'UE, initialement conçue comme un projet de paix, est passée au statut de puissance militaire. Le premier terme est généralement utilisé pour décrire une entité qui s'appuie sur des moyens pacifiques dans la poursuite de ses objectifs de politique étrangère et maintenir son influence sur la scène mondiale. Un pouvoir civil privilégie la diplomatie, le dialogue, le multilatéralisme et la coopération économique, les outils du *soft power*, la prévention et la résolution des conflits, l'aide au développement et le maintien de la paix, afin de contribuer à la paix et à la sécurité internationales. En revanche, une puissance militaire dispose de forces armées et d'un commandement structurés, et met l'accent sur la puissance de ses forces armées, capables de dissuader les agresseurs potentiels. Ces forces remplissent à la fois la fonction de garant de la sécurité nationale et d'instrument pour assurer et maintenir une influence sur la scène mondiale. La formalisation de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) en 2003 et la création de l'Agence européenne de défense (AED) en 2004 – dont l'organe décisionnel suprême, le comité directeur, est présidé par les ministres de la Défense de l'UE, et dont le personnel est composé à la fois de civils et de militaires – ont marqué pour l'Union le début d'une phase d'ambiguïté identitaire : ni véritablement « civile », ni véritablement « militaire ».

Cette ambiguïté est également présente dans les visions écologistes de l'Union, son rôle dans les relations internationales, les outils qu'elle devrait utiliser et l'avenir de la PSDC. Jusqu'à présent, la PSDC est

principalement considérée comme un instrument d'action extérieure (c'est-à-dire une action à l'extérieur des frontières de l'UE) ; il est principalement question de missions de maintien de la paix et de renforcement des capacités. Les questions clés sont donc de savoir dans quelle mesure cette politique devrait également se recentrer sur la garantie de la défense de l'UE, au sens plus traditionnel du terme, et de quels moyens elle devrait disposer pour ce faire.

Les recherches documentaires et les entretiens ont mis en évidence une tension entre deux conceptions de l'Union (fédéraliste et intergouvernementale) dans les opinions des Verts sur l'avenir institutionnel de la défense de l'Union. Les partis écologistes des États membres « plus anciens » tendent à défendre une vision quasi étatique de l'Europe, qu'ils considèrent comme l'évolution naturelle de l'UE. Le programme de Die Grünen pour les élections fédérales de 2021, par exemple, déclarait : « Notre fil rouge concernant le développement futur de l'Union européenne est une République européenne fédérale² ». Le terme « fédéral » apparaît également dans les communications politiques publiées par Vihreät³ et Europa Verde,⁴ et apparaît fréquemment dans les documents publiés par Les Écologistes⁵. La France est connue pour son plaidoyer soutenu en faveur d'une défense européenne commune. La vision des Verts français reflète également la culture politique et stratégique française. En effet, en 2019, Les Écologistes ont fait campagne pour la création d'un quartier général militaire européen accompagné de groupements tactiques permanents, prenant la forme d'unités transnationales permanentes⁶. De même, en Belgique, la personne représentant Écolo a affirmé que son armée idéale est une « armée européenne (défensive) » dans une « Europe unie et forte dotée d'une véritable réflexion stratégique, afin qu'elle puisse devenir une véritable puissance militaire, et pas seulement une puissance diplomatique⁷ ».

Ces formations sont néanmoins conscientes que leur vision d'une défense européenne véritablement intégrée n'est pas une perspective réaliste à l'heure actuelle. Depuis 2021, Les Écologistes ont quelque peu modéré leur plaidoyer en faveur d'une structure de défense unique et permanente, soulignant la nécessité d'approfondir la collaboration et de préconiser un cadre « confédéral » plus souple, qui ne s'active qu'en temps de crise⁸. Dans le même ordre d'idées, les personnes qui représentaient Groen ont expliqué que, même si le travail pour l'intégration de la défense de l'UE reste un objectif du parti, « se concentrer sur une armée européenne n'est pas souhaitable à court terme, compte tenu des positions divergentes au sein de l'UE⁹ ». Au-delà de la difficulté de parler d'une seule voix pour respecter la règle de l'unanimité, les personnes sondées ont également insisté sur la nécessité de remettre en question l'idée selon laquelle « l'unité conduit à des résultats plus éthiques », prenant l'exemple de la politique migratoire de l'UE¹⁰. Les personnes représentant Možemo! ont souligné le même point, avec la même analogie¹¹.

Cette citation renvoie à la question plus large des objectifs de la PSDC et des moyens dont elle dispose. Assurer la défense de l'Union n'est pas problématique en soi, mais les partis écologistes soutiennent que la militarisation de l'Union ne doit pas conduire à des politiques bellicistes motivées par ses propres intérêts. L'objectif de la PSDC ne doit pas être la projection de puissance et l'UE doit rester fidèle à ses valeurs fondamentales que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit tels qu'ils sont consacrés à l'article 2 du traité sur l'Union européenne (TUE)¹². En Pologne, les représentants de Partia Zieloni ont qualifié l'UE de « projet de paix¹³ ».

« Il est difficile de dire que nous allons créer une armée fédérale européenne [...] donc j'ai quelque peu abandonné cette idée. Nous pouvons penser d'autres modèles, comme par exemple une alliance structurée permanente qui agit comme une seule armée quand c'est nécessaire.»

Entretien avec une représentation chez Les Écologistes

En Belgique, Écolo et Groen soulignent tous deux la nécessité pour l'Europe de « rentrer chez elle¹⁴ » ; en France, Les Écologistes affirment que « l'objectif de la défense européenne doit être ancré dans son projet initial de paix et de liberté¹⁵ » ; en Allemagne, Die Grünen « veut défendre les valeurs fondamentales de l'UE à l'intérieur de nos frontières et défendre résolument ces valeurs à l'extérieur de nos frontières¹⁶ » ; en Italie, la vision d'Europa Verde

pour l'UE est celle « d'un acteur fort et autonome de la paix, intransigeant dans son respect des droits de l'homme, dans le contexte international multilatéral¹⁷ » ; et en Finlande, Vihreät insiste sur le fait que « l'UE doit continuer à être la force qui promeut la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme et le développement durable¹⁸ ».

Par conséquent, les Verts, et cela s'applique à tous les partis interrogés, préconisent le renforcement de l'appareil diplomatique de l'UE, des outils de gestion des crises civiles et environnementales, des outils de prévention et de résolution des conflits, ainsi que des politiques d'aide au développement¹⁹. Les personnes représentant Partia Zieloni ont recommandé que l'Union investisse davantage dans le *soft power*, tandis que celles qui s'exprimaient pour Možemo! ont déclaré que « le mouvement écologiste doit se concentrer sur la manière de convaincre, sur ce qui peut être fait pour prévenir les conflits²⁰ ». En d'autres termes, la politique européenne de sécurité devrait être axée sur la prévention plutôt que sur la réaction car, comme le souligne Vihreät, « la sécurité ne se construit ni ne se garantit principalement par la force militaire, puisque nombre des menaces les plus importantes ne sont pas de nature militaire²¹. Le changement climatique, les inégalités sociales, les écarts de richesse

entre le Nord et le Sud, la montée de l'autocratie ou des « démocraties illibérales » en Europe et ailleurs : ces défis ne peuvent être relevés qu'en investissant dans des politiques ambitieuses, visant par exemple à assurer la transition écologique, à défendre l'État providence, à harmoniser la fiscalité, à promouvoir le développement durable et à favoriser l'éducation. Comme le souligne Vihréät, « la diversité des menaces pour la sécurité auxquelles nous sommes confrontés nécessite une compréhension plus globale de la sécurité afin de renforcer la résilience des sociétés²². Ces perceptions et avis démontrent que la compréhension globale de la sécurité qui a jusqu'à présent sous-tendu la politique des Verts reste au cœur de leur réflexion en matière de

« Les menaces les plus importantes pour notre sécurité ne sont pas militaires par essence, donc la sécurité n'est pas construite ni garantie uniquement par la force militaire. La crise climatique et les migrations qui en découlent, ainsi que les pandémies, la fragilisation de certains Etats, les inégalités, l'affaiblissement démocratique et la polarisation sociétale posent autant de défis sécuritaires à nos sociétés et leurs individus. Diverses menaces sécuritaires appellent à une compréhension plus large et intégrale de la notion de sécurité pour renforcer la résilience de nos sociétés. »

Vihréät, 2021

paix et de sécurité internationales, même si – comme le souligneront les chapitres suivants – les considérations de « sécurité dure » sont de plus en plus présentes dans leurs discours.

Il semble en fin de compte que la vision des écologistes concernant le rôle de l'UE sur la scène internationale puisse être décrite comme celle d'une puissance civile dotée de capacités militaires ou, comme certains le diraient, d'une « diplomatie musclée ». En effet, plusieurs partis ont approuvé l'affirmation selon laquelle, bien que l'UE doive toujours privilégier les moyens d'action non coercitifs, la diplomatie doit être soutenue par une puissance militaire solide afin de renforcer sa crédibilité²⁴. La forme que devrait prendre cette puissance est toutefois contestée. La plupart des partis écologistes s'accordent

Sécurisation de l'environnement et d'autres menaces non militaires

La conception de sécurisation est liée à la Copenhagen School of security studies. Il fait référence au processus consistant à présenter un problème comme une question de sécurité, ce qui permet d'adopter des mesures extraordinaires²³. Présenter le changement climatique comme un enjeu de sécurité est devenu une pratique courante. Deux des expert·e·s interrogé·e·s, spécialisé·e·s dans les études critiques sur la sécurité, ont cependant appelé à la prudence à cet égard. En effet, si l'on prend l'exemple de Frontex et de la politique migratoire de l'UE, il y a lieu de remarquer que la sécurisation peut ouvrir la voie à des réponses militaires face à des questions non militaires, avec à la clé des conséquences problématiques, par exemple en matière de respect des droits de l'homme. Les interventions humanitaires en sont un autre exemple. Elles atteignent rarement leurs objectifs et aggravent le plus souvent les conditions de sécurité, y compris pour les personnes sur le terrain – la Libye en est un exemple classique. Les expert·e·s en question ont insisté sur la nécessité de maintenir une séparation entre questions environnementales et sécuritaires, en particulier sur le traitement des causes et/ou des conséquences des catastrophes environnementales. Il faut absolument que les partis écologistes gardent à l'esprit qu'un enjeu peut avoir un caractère d'urgence sans nécessairement être un enjeu de sécurité.

néanmoins sur la nécessité de renforcer la coopération militaire entre les États membres.

Coopération militaire européenne : la CSP, un modèle à suivre ?

Les paragraphes 6 et 7 de l'article 42 du TUE établissent respectivement une obligation d'entraide et d'assistance en cas d'agression armée et la possibilité de créer des mécanismes de coopération renforcée en matière de défense pour les États membres qui le souhaitent²⁵. Ce mécanisme est connu sous le nom de coopération structurée permanente (CSP). Il a été mis en place en décembre 2017 dans le cadre de la PSDC avec la participation de tous les États membres, à l'exception de Malte et du Danemark²⁶ⁱ.

La CSP vise à renforcer l'efficacité globale des efforts de défense de l'UE²⁷. Les États participants s'engagent à développer des capacités militaires communes, à investir dans la recherche et le développement (R&D) en matière de défense – y compris des projets collaboratifsⁱⁱ et à améliorer la préparation et la capacité de déploiement de leurs forces. Les États sont également encouragés à participer à la planification militaire conjointe et à des exercices visant à améliorer l'interopérabilité de leurs forces armées. Ils sont tenus de répondre à certains critères liés aux capacités de défense, à la contribution aux missions et opérations de la PSDC, et aux dépenses militairesⁱⁱⁱ.

Les problèmes de la « diplomatie musclée »

Certains des expert·e·s interrogé·e·s, issus du milieu de la médiation des conflits, ont exprimé leur scepticisme à propos de la « diplomatie musclée », préconisée par certains partis écologistes. Tout en soulignant que la dichotomie « sécurité dure contre pacifisme » est par trop simpliste, compte tenu du « vaste espace présent entre les deux », un travail de réflexion approfondie doit être consacré à l'articulation entre diplomatie (mais aussi politique d'aide au développement) et capacités militaires. Les Verts ne disposent toujours pas d'une stratégie politique crédible dans ce domaine et doivent veiller à ce que la « diplomatie qui ne lâche rien » ne se transforme pas rapidement en « diplomatie musclée », c'est-à-dire lorsque le recours à des moyens militaires prime sur la résolution politique des conflits, entraînant une dégradation de la sécurité. Pour illustrer ce point, ils ont donné les exemples de l'Ukraine, mais aussi du Yémen, du conflit en mer de Chine méridionale et de Taïwan, où le dialogue politique et les voies de résolution des conflits semblent avoir été complètement abandonnés.

D'autres experts ont aussi souligné les limites du raisonnement qui consiste à s'armer pour des raisons diplomatiques (ou de paix). Comment faire confiance aux efforts diplomatiques lorsqu'ils sont soutenus par une menace implicite de recours à la force ? La question est encore plus pertinente dans le contexte du passé colonial de nombreux États membres de l'UE et des tactiques de « diplomatie de la canonnier » utilisées par les anciennes puissances européennes au XIX^e siècle pour étendre leurs empires. Les partis écologistes doivent donc réfléchir sérieusement à la question de savoir s'il est réellement possible de combiner les outils diplomatiques et militaires sans que cela soit perçu comme une menace.

ⁱ Le Danemark a adhéré depuis lors, en mai 2023.

ⁱⁱ Voir chapitre 3.

ⁱⁱⁱ Concernant les dépenses militaires, voir le chapitre 2.

La CSP, souvent perçue comme ayant contribué à la création d'une « Europe à deux vitesses », est également décrite comme une étape importante vers une plus grande autonomie stratégique européenne, en l'absence d'une défense européenne véritablement unifiée. Sa création a été motivée par le sentiment que les structures de défense de l'UE étaient trop fragmentées et inadaptées pour répondre à l'évolution de l'environnement sécuritaire européen, à un moment où des doutes commençaient à émerger quant à l'engagement des États-Unis envers

l'OTAN et l'Europe en général. La présidence de Donald Trump (2017-2021) a nui au partenariat transatlantique et, malgré les tentatives de l'administration Biden pour rassurer les alliés européens, plusieurs des partis verts interrogés ont indiqué ou laissé entendre qu'ils percevaient actuellement les États-Unis comme un « allié peu fiable²⁸ ». En prévision des élections présidentielles américaines de 2024 et face au spectre d'une possible réélection de Donald Trump dans un contexte international plus tendu,

la plupart des partis interrogés s'accordent sur le renforcement de la collaboration en matière de défense au sein de l'Europe. Les seules exceptions étaient la DSVL, dont le représentant a fait valoir que cela « devrait être un projet commun avec l'OTAN²⁹ » ainsi

qu'Europa Verde t Možemo!.

Ces deux formations ont souligné que l'intégration des politiques sociales, sanitaires, éducatives ou même budgétaires était plus prioritaire que la défense, mais ont également fait valoir que la crise actuelle pourrait constituer une « fenêtre d'opportunité » pour approfondir les travaux sur les mécanismes de coopération européenne

en matière de défense³⁰.

« Il est manifeste que, si Trump retrouve son poste, nous devrons forger notre propre voie en matière de défense. Nous pouvons tenter de renforcer les liens transatlantiques autant que possible, mais avec Trump, c'est peine perdue. Son comportement est complètement imprévisible et il méprise l'alliance transatlantique. »

Entretien avec une personne représentant Europa Verde

En Belgique, la personne représentant Écolo est allée jusqu'à identifier la coopération intra-européenne en matière de défense comme une priorité essentielle³¹. Il en va de même des Verts français qui, dans une motion publiée en octobre 2022, ont déclaré « les adversaires de l'UE comptent sur les divisions entre ses États membres et sur leur faiblesse en matière de défense, de sécurité et de diplomatie³² ».

La nécessité d'une vision claire de la CSP

Outre le fait que la coopération et la collaboration en matière de défense – notamment sur les acquisitions conjointes (voir l'avis d'expert·e n° 16) – n'ont pas toujours donné les résultats escomptés, les expert·e·s ont critiqué l'absence d'une vision claire sur les objectifs de la CSP³³. Dans le même ordre d'idées, l'un·e des expert·e·s a fait remarquer que certains partis verts semblent considérer la CSP comme une étape vers l'intégration complète de la défense de l'UE, tandis que d'autres ne partagent clairement pas cette position. À défaut d'une vision claire des objectifs de la CSP, accompagnée d'une stratégie distincte sur la manière de les atteindre, la collaboration pourrait s'avérer fragmentée et, dans l'ensemble, inefficace.

En conséquence, « l'Europe doit achever la transformation de la défense européenne. Nous soutiendrons le renforcement de la coopération militaire au niveau de l'UE, [...] ainsi que la création d'un commandement militaire européen opérationnel³⁴ ». Vihreät affirme également que la coopération doit être élargie et approfondie afin

de faire face à l'instabilité croissante dans les régions avoisinantes³⁵ ». Cette formation souligne la nécessité de développer la « capacité de défense indépendante de l'UE » afin de lui permettre d'assumer « une responsabilité conjointe pour la sécurité de l'UE et des zones proches, en développant une assistance mutuelle entre les États membres et en organisant des exercices conjoints pour se préparer à des accidents majeurs et des attaques armées³⁶ ».

« Au lieu d'injecter davantage d'argent dans des structures militaires nationales parallèles, nous voulons accroître la collaboration renforcée entre les forces armées de l'UE, [...]. Cette démarche nécessitera [...] le renforcement et la consolidation des structures de commandement conjointes de l'UE et des initiatives européennes, telles que la coopération structurée permanente (CSP). »

Die Grünen, 2021

Elle préconise notamment la « création d'une plate-forme Article 42(7) pour la mise en œuvre de l'aide mutuelle³⁷ – c'est-à-dire la formalisation des procédures d'activation de cette clause d'autodéfense collective. Faisant également explicitement référence à l'article 42 du TUE, la personne représentant Partia Zieloni a estimé que « l'UE

doit jouer un rôle beaucoup plus important [...] en termes de coordination [et] de mise en commun des ressources³⁸ ».

La mise en commun des ressources et la capacité de combler les lacunes en identifiant les spécialités et les complémentarités sont également importantes pour les Verts allemands et belges néerlandophones. Au-delà des menaces immédiates ou à court terme qui pèsent sur la sécurité européenne,

AVIS D'EXPERT·E N° 4

La limite floue qui sépare le modèle fédéral du modèle intergouvernemental

Dans un article publié en 2020 sur la position de Bündnis 90/Die Grünen vis-à-vis de la défense européenne, Gaëlle Winter, chercheuse associée à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), un think tank français sur la sécurité et la défense, affirme que la ligne politique des Verts allemands « oscille entre coopération intergouvernementale et intégration³⁹ ». Bien qu'ils soient favorables à une coopération renforcée, certaines divisions internes les empêchent d'approuver explicitement le modèle fédéral. L'autrice soutient que ces divisions peuvent être attribuées à plusieurs facteurs, notamment l'engagement idéologique (la militarisation et/ou les principes pacifistes historiques), les préoccupations stratégiques (la perte de souveraineté dans la définition des priorités) et des considérations pragmatiques liées à la faisabilité de l'intégration de la défense de l'UE et à son fonctionnement dans la pratique (l'allocation des ressources, les structures de commandement, les processus décisionnels).

Dans l'ensemble, elle soutient qu'en essayant de concilier ses idéaux pacifistes avec les réalités de la politique étrangère allemande et européenne, Bündnis 90/Die Grünen montre des signes d'acceptation progressive des normes dominantes, ce qui conduit à une position modérée sans lignes directrices idéologiques claires. Cette évaluation, qui semble pouvoir être élargie à d'autres partis écologistes, fait écho à celle présentée dans l'avis d'expert·e n° 3.

La capacité de l'UE à se défendre sans les États-Unis

Un·e expert·e a fait remarquer qu'en termes d'équilibre militaire, il ne fait pas sous-estimer la capacité des États membres de l'UE à se défendre sans l'aide des États-Unis. Par exemple, selon le rapport The Military Balance 2023 de l'International Institute for Security Studies, les États membres de l'UE possèdent ensemble 1764 avions de combat (contre 1004 pour la Russie), 1904 canons automatiques (contre 1720 pour la Russie), 5 858 véhicules blindés de combat d'infanterie (contre 4 570 pour la Russie) et 3 989 chars (contre 2 070 pour la Russie)⁴⁰. Dans cette perspective, les forces armées des États membres de l'UE constituent, prises ensemble, la troisième armée mondiale après celles des États-Unis et de la Chine. Au-delà des données quantitatives, il convient également de souligner que les forces armées des États membres de l'UE sont qualitativement supérieures à celles de la Russie, notamment en termes de formation, de savoir-faire, de procédures opérationnelles et logistiques. Le discours qui veut que l'Europe soit impuissante sans l'OTAN doit donc être analysé avec une certaine distance critique et du recul.

la coopération et la collaboration sont tout simplement considérées comme la voie logique à suivre, car elles sont à la fois plus efficaces et plus rentables. Le programme de Die Grünen en vue des élections fédérales allemandes de 2021 indique : « plutôt que d'injecter de plus en plus d'argent dans des structures militaires nationales parallèles, nous voulons étendre la coopération renforcée des forces armées au sein de l'UE, combiner les capacités militaires, [...] et travailler ensemble pour combler les lacunes⁴¹. Le texte ajoute « cet objectif nécessitera de renforcer et de consolider la structure de commandement commune de l'Union et des initiatives européennes, telles que la coopération structurée permanente (CSP)⁴². De même, les personnes représentant Groen ont souligné que l'intégration de la défense de l'UE est une cause qu'ils défendent depuis longtemps⁴³ ». « Identifier les spécialités et les lacunes », comme la CSP s'efforce de le faire, est considéré comme « plus efficace, moins coûteux et plus productif⁴⁴ ». Dans une note annexe, les personnes interrogées ont cependant mis en garde les États membres

contre une spécialisation excessive. S'ils estiment que miser sur leurs points forts respectifs présente des avantages économiques, structurels et stratégiques, il reste important que chaque État membre conserve un ensemble diversifié de capacités qui lui permettent de résister au moins aux premières phases d'une attaque⁴⁵.

Le renforcement de la coopération militaire – un autre élément clé pour les partis verts doit s'accompagner d'un processus visant à accroître la transparence et le contrôle démocratique. La gouvernance de la CSP, comme celle du reste de la PSDC, est intergouvernementale, ce qui signifie qu'elle dépend des États membres et du Conseil, avec peu ou pas de contrôle de la part de la Commission européenne ou du Parlement européen. Die Grünen est catégorique : « nous ne pouvons plus permettre que certains États bloquent toute action dans des domaines tels que la politique étrangère et de sécurité » et « tant que les intérêts nationaux pourront entraver le bien commun en Europe, l'UE ne sera pas en mesure de jouer un rôle plus actif^{46 iv} ». Pour remédier

^{iv} Il convient de noter que l'argument développé par Die Grünen s'applique non seulement à la politique étrangère et de sécurité, mais aussi à d'autres domaines, tels que la fiscalité et l'énergie.

à ce problème, et comme beaucoup d'autres Verts, ils plaident activement en faveur d'une réforme des procédures décisionnelles qui supprimerait la règle de l'unanimité au profit du vote à la majorité qualifiée et à la majorité simple⁴⁷. Les représentants de Vihreät font valoir qu'une telle réforme rendrait les structures militaires européennes « plus légères et plus agiles », leur permettant de mieux réagir aux situations de crise. Ils font valoir que la modification des règles constitue aussi une priorité en matière de défense⁴⁸. Les Verts allemands et français proposent en outre que le Parlement européen assure une fonction de contrôle sur la PSDC et dispose de prérogatives accrues dans la définition des orientations stratégiques de l'action extérieure de l'UE⁴⁹. De la sorte, les actions entreprises par l'Union sur la scène internationale refléteraient la volonté et les intérêts des citoyens européens, au-delà de ceux de chacun des États membres. Les Verts européens sont néanmoins conscients que de tels objectifs nécessitent une réforme en profondeur du cadre institutionnel global de l'UE, une sinécure compte tenu de la réticence des États membres à renoncer à ce qu'ils considèrent comme un attribut essentiel de leur souveraineté.

UE-OTAN : comment conceptualiser leur relation ?

La personne représentant Možemo!, lorsqu'il a été question du renforcement de la coopération militaire au sein de l'UE, a déclaré : « on ne sait pas clairement quelle sera la relation entre le système de défense européen et l'OTAN⁵⁰ ». Depuis la création de la CSP et les appels de plus en plus pressants en faveur d'une autonomie stratégique européenne, de nombreux articles ont été rédigés pour tenter de conceptualiser une répartition des tâches entre ces deux organisations et d'éviter les doubles emplois. Des études ont également montré que les États membres de l'UE n'accordent pas la même importance à l'autonomie

stratégique européenne et qu'ils ne partagent pas une idée unique de ce concept, y compris en ce qui concerne l'OTAN. Ulrike Franke et Tara Varma, du European Council on Foreign Relations (ECFR), notent que si l'autonomie stratégique européenne peut être, par exemple, considérée comme « importante » en France, en Allemagne et en Italie, pays qui possèdent d'ailleurs les trois plus grandes armées de l'UE, elle est par contre considérée comme « pas vraiment importante » en Lituanie et « contestée » en Pologne⁵¹. Comme le font remarquer les autrices, différentes raisons expliquent pourquoi ce projet pourrait être contesté ou considéré comme moins important : les pays nordiques (tels que la Suède et le Danemark) tiennent par exemple à leur statut de neutralité, tandis que les pays d'Europe centrale et orientale, pour leur part, craignent les retombées sur l'OTAN et les relations avec les États-Unis.

À quelques variations près, ces divisions sont également palpables dans les visions des partis écologistes européens sur les relations entre l'UE et l'OTAN et nous aident à les comprendre. L'histoire de chaque parti entre également en jeu, au-delà des divergences entre cultures et identités stratégiques nationales. L'adhésion à l'Alliance ne souffre aucune contestation dans les nouveaux partis d'Europe centrale et orientale créés après la fin de la guerre froide et dont les pays ont rejoint l'OTAN à la fin des années 1990. Plus surprenant encore, c'est également le cas en Italie : Europa Verde ne mentionne l'OTAN ni dans ses programmes, ni dans ses documents politiques. Comme l'ont expliqué les personnes représentant cette formation, Europa Verde n'a pas de position officielle sur cette question, probablement parce que l'adhésion à l'OTAN était simplement considérée comme un fait accompli au moment où le mouvement écologiste s'est consolidé politiquement⁵². Il en va de même de Možemo !, qui, en plus d'être un parti très jeune, est issu d'une plateforme municipaliste

à Zagreb et n'a commencé que récemment à s'attaquer aux questions liées à la paix et à la sécurité internationales.

Les positions des Verts polonais et lituaniens sur l'OTAN et ses relations avec l'UE sont plus affirmées, bien que différencier. Comme l'a souligné la personne représentant Partia Zieloni, l'OTAN est considérée comme le principal garant de la sécurité dure de la Pologne⁵³. Cette perception s'explique par des raisons historiques, notamment le fait que Washington n'a pas hésité à intervenir pour

aider la Pologne lors des conflits passés, mais aussi parce que les États-Unis ont proposé aux officiers polonais des programmes de formation dans les années 1990⁵⁴.

AVIS D'EXPERT·E N° 6

Sécurité globale, menaces hybrides et OTAN

Plusieurs experts interrogés ont souligné que les concepts de sécurité globale et de menaces hybrides, bien qu'ils partagent certaines similitudes dans leur volonté de saisir la nature multiforme et évolutive de la sécurité moderne, sont fondamentalement distincts. La sécurité globale est généralement associée aux travaux du politologue britannique Barry Buzan. Elle consiste en une conception inclusive et holistique de la sécurité qui dépasse les menaces militaires traditionnelles pour englober d'autres types de défis qui affectent le bien-être d'une société ou d'un État, généralement par le biais de la prévention. Les politiques visant à mettre en œuvre une sécurité globale ne sont pas nécessairement axées sur le domaine militaire.

L'« hybridité » (des guerres, attaques, menaces hybrides, etc.) est en revanche un concept militaire. Il a été avancé pour la première fois en 2005 par le lieutenant-général américain James N. Mattis et le lieutenant-colonel américain Frank Hoffman, pour décrire l'évolution des terrains opérationnels due à l'utilisation croissante de l'artillerie lourde par des acteurs non étatiques⁵⁵. Ce concept s'est imposé dans les doctrines militaires et stratégiques européennes à partir de 2013, par l'intermédiaire de l'OTAN. Mais il a commencé à perdre son sens originel à mesure qu'il gagnait en popularité. Il est désormais fréquemment utilisé pour décrire les « nouvelles » formes de guerre, telles que les cyberattaques, la propagande et la désinformation, les barrières commerciales et l'accès aux ressources énergétiques, les assassinats et les empoisonnements, les migrations, voire le vol de propriété intellectuelle.

Certains experts, comme Chiara Libiseller et Murat Caliskan, spécialistes en études stratégiques, ainsi que Michel Liégeois, professeur en relations internationales, ont mis en garde contre le caractère global de l'hybridité, qui brouille les frontières entre guerre et paix. Ce concept est de plus en plus utilisé par l'OTAN pour désigner les menaces susceptibles de nécessiter une réponse militaire⁵⁶. Comme l'a souligné l'un des experts interrogés : « Le danger des menaces hybrides réside dans le concept même de menaces hybrides ». Il convient d'utiliser ce terme avec prudence et en ayant conscience de ses fortes connotations militaristes.

Les États-Unis disposent également de bases militaires en Pologne, ce qui en fait un acteur plus visible en matière de sécurité. Enfin, le sentiment existe également, et il est partagé par de nombreux pays d'Europe centrale et orientale, que les partenaires de l'UE n'ont pas écouté lorsqu'ils

ont tiré la sonnette d'alarme au sujet des politiques expansionnistes de la Russie⁵⁷. Par conséquent, même si Partia Zieloni est un parti profondément pro-européen, il soutient aussi que le rôle de l'UE doit rester limité à celui d'un « acteur de sécurité douce », laissant la plupart des questions de sécurité dure à l'alliance transatlantique⁵⁸. La Lituanie, de son côté, entretient une histoire difficile avec la Russie et des liens militaires bilatéraux de longue date avec les États-Unis, ce qui l'amène à considérer sa sécurité comme dépendante de l'OTAN. Comme mentionné précédemment, bien que la DSVL estime que les pays européens devraient renforcer leurs capacités militaires, les personnes représentant le parti ont fait valoir que cela devait se faire dans le cadre de l'Alliance.⁵⁹

Les projets visant à renforcer l'autonomie stratégique européenne sont considérés comme problématiques, car ils conduiraient à une confusion des rôles entre l'UE et l'OTAN et porteraient atteinte à la sécurité européenne. De plus, la personne représentant la DSVL a exprimé des doutes quant à la capacité de l'UE d'assurer seule sa défense : « Si des acteurs comme la Chine ou d'autres pays se montrent très hostiles au mode de vie occidental, il

« Je pense que la priorité absolue est de cesser de construire tout type de projet de sécurité alternatif qui reflète la vision de Macron sur la sécurité européenne, vision qui a échoué et n'a jamais été mise en œuvre d'aucune manière. L'OTAN est le principal facteur de sécurité et ce fait devrait être le fondement qui sous-tend tout le reste. »

Entretien avec la personne représentant la DSVL

est clair que nous devons unir nos forces à celles des États-Unis⁶⁰ ».

La perception de la Russie comme une menace immédiate a également joué un rôle déterminant dans la décision d'Helsinki d'adhérer à l'OTAN, malgré le statut de neutralité du pays. En plus d'une frontière

longue de 1 700 kilomètres avec son voisin russe, la Finlande partage également avec lui une histoire compliquée. Vihreät s'était toujours opposé à l'idée d'une adhésion à l'OTAN, mais sa position a évolué peu à peu à partir de l'annexion de la Crimée en 2014. Le 3 janvier 2022, alors que les tensions s'intensifiaient à l'Est, la députée européenne verte Alviina Alametsä a affirmé que l'adhésion à l'Alliance était une « solution à long terme [pour] garantir l'indépendance de la Finlande et le maintien de la paix dans la région de la mer Baltique⁶¹ ». À l'époque, cette adhésion était considérée comme relevant d'une perspective à moyen terme. Mais l'invasion de l'Ukraine en février 2022 a précipité la décision du gouvernement de centre gauche et écologiste de présenter sa

candidature. La personne représentant Vihreät a indiqué qu'elle estimait que l'OTAN et l'UE étaient complémentaires. Dans le même esprit que la position de Partia Zieloni, les Verts finlandais soulignent que l'OTAN est une alliance militaire classique (et non politique) et que l'UE a le potentiel de développer des politiques et des approches de sécurité plus globales, par exemple pour lutter contre

les cybermenaces et les autres types de menaces « hybrides » visant à déstabiliser la démocratie⁶² ». Cela étant, même dans le

« Nous pensons pouvoir investir dans la défense de l'UE ainsi que dans l'OTAN. Les deux peuvent coexister [à condition que] l'OTAN reste concentrée sur la défense collective comme mission principale et ne cherche pas à devenir un instrument politique, car ce n'est pas le cas pour nous. »

Entretien avec une personne représentant Groen

cadre de cette répartition des tâches, Vihréat soutient qu'il faut renforcer le pilier européen afin d'être sûr que l'Alliance reflète également la voix de l'Europe. Une telle évolution pourrait contribuer à moduler la nature parfois impérialiste des actions et des interventions de l'OTAN.

Groen et Die Grünen partagent cette vision des relations entre l'UE et l'OTAN. Les deux formations affirment que les Verts devraient adopter une attitude plus positive à l'égard de l'OTAN, en particulier dans le contexte actuel. Le représentant de Groen a souligné « l'OTAN est vraiment importante à l'heure actuelle ; nous devrions le reconnaître⁶³ ». Dans le même ordre d'idées, Die Grünen a déclaré dans son programme électoral 2021 pour les élections fédérales allemandes que l'OTAN « reste, aux côtés de l'UE, un acteur indispensable qui peut garantir la sécurité commune de l'Europe⁶⁴ ». Les deux partis considèrent que la défense de l'UE peut parfaitement coexister avec l'Alliance. Par contre, pour que cette coexistence fonctionne harmonieusement, les Verts belges néerlandophones et allemands estiment que le cadre de l'OTAN et sa vision stratégique doivent être rediscutés et réorientés. Tout comme Vihréat, la personne représentant Groen a insisté sur le fait que « l'OTAN devrait se concentrer sur la défense collective, qui est sa tâche principale et ne pas devenir un instrument politique, car ce n'est pas le cas pour nous⁶⁵ ». Concrètement, l'OTAN devrait s'en tenir à l'article 5 de son

« Il est temps de doter l'Europe d'une politique de défense qui lui permettra d'acquérir son indépendance et de maintenir son partenariat atlantique sans être soumise à l'autorité des États-Unis. [...] En France, nous devons comprendre que l'OTAN, pour de nombreux pays d'Europe centrale, y fait office d'assurance-vie. C'est pourquoi, à moyen terme, dans une perspective d'unité européenne, nous devons considérer la défense européenne comme complémentaire à l'OTAN, avant d'envisager de la quitter à plus long terme. »

Les Écologistes, 2022

acte constitutif et mettre un terme aux missions offensives qui ne relèvent pas de la catégorie de la légitime défense collective, telle que définie par l'article 51 de la Charte des Nations unies. La répartition des tâches envisagée par Die Grünen est similaire : l'OTAN est chargée de la défense territoriale classique du territoire de l'OTAN ; l'UE est davantage chargée de la sécurité en tant que concept plus large et plus positif, ainsi que de la gestion des crises⁶⁶ ». Dans cette perspective, le renforcement de la défense de l'UE s'inscrit dans le cadre d'un effort visant à rééquilibrer le partage des charges au sein de l'Alliance, ce qui

devrait contribuer à renforcer le poids de l'Europe dans les processus décisionnels et l'aider à ramener l'OTAN à son objectif initial.

Le renforcement du pilier européen de l'OTAN est un projet sur lequel les partis interrogés s'accordent, même dans des lieux – comme la France et la Belgique francophone – où les partis verts se sont toujours fermement opposés à l'OTAN. Jusqu'à récemment, elle était considérée comme une institution « dépassée », un obstacle à la mise en place d'une défense européenne digne de ce nom, et l'adhésion revenait à se plier à l'autorité des États-Unis⁶⁷. La relation entre la défense de l'UE et l'OTAN était alors très claire, car l'Alliance était appelée à disparaître purement et simplement. La guerre en Ukraine depuis 2022 a toutefois amené

⁶³ Voir, par exemple, l'intervention de Noël Mamère à l'Assemblée nationale après la décision de la France de réintégrer la structure de commandement militaire intégrée de l'OTAN en 2009, ou la position d'Eva Joly pendant la campagne électorale présidentielle française de 2012.

Sur la nécessité d'équilibrer les discours d'Europe centrale et orientale

L'un·e des expert·e·s interrogé·e·s a rappelé que les pays d'Europe centrale et orientale avaient mis en garde les États membres de l'UE concernant le comportement menaçant de la Russie et la nécessité concomitante de renforcer les capacités de défense. L'invasion de l'Ukraine en février 2022 a pour ainsi dire validé leur analyse. Cette personne a toutefois fait valoir que, même si aider l'Ukraine était une évidence, l'adoption d'une politique axée uniquement sur une dissuasion militaire maximale est problématique, parce qu'elle délégitime les solutions non militaires : « Je crois fermement que les solutions proposées par les pays de la frange orientale ne sont pas celles qui garantiront la sécurité de l'Europe. J'aimerais donc que les Verts remettent parfois en question les propositions émanant de cette partie du continent et se demandent si elles ne risquent pas de nous entraîner dans une escalade du conflit ». La politique de sécurité et de défense ne doit pas être dictée par la peur : la peur conduit à des « solutions » à court terme au détriment d'une « vision » à long terme.

Une autre mise en garde est formulée contre un dérapage en direction d'une « politique identitaire », qui consiste à essentialiser l'adversaire – en l'occurrence la Russie – en le qualifiant de mauvais, d'irrationnel et d'impérialiste. Cette perception conduit à une essentialisation du conflit lui-même : la guerre en Ukraine n'est plus examinée comme un conflit « traditionnel » – mené pour diverses raisons à la fois politiques, économiques ou culturelles –, mais comme une lutte entre les démocraties d'un côté, et les autorités de l'autre. Gagner la guerre revient alors à écraser ou à détruire l'ennemi, éliminant toute possibilité de dialogue.

Les Écologistes et Écolo à assouplir leur point de vue^{vi}.

Bien que les deux partis demeurent très critiques envers l'Alliance et qu'ils la considèrent toujours comme un obstacle à l'édification d'une défense européenne solide, ils ne remettent pas actuellement en cause leur appartenance à l'OTAN. Les écologistes, par exemple, proposent de mettre sur pied une politique de défense européenne qui « nous rendra plus autonomes et nous permettra de préserver le partenariat atlantique sans être soumis à l'autorité des États-Unis ». Ils ajoutent : « en France, nous devons comprendre que l'OTAN, pour de nombreux pays d'Europe centrale, fait office d'assurance-vie⁶⁸ ». Par conséquent,

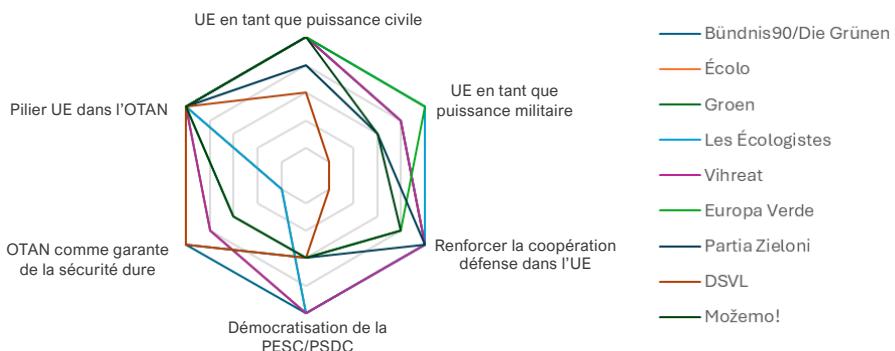
« à moyen terme, dans une perspective d'unité européenne, nous devons envisager la défense européenne comme complémentaire à l'OTAN, avant d'envisager de la quitter à plus long terme⁶⁹ ». La personne représentant d'Écolo l'a également admis, même si son idéal était de remplacer l'OTAN par une défense européenne intégrée : « Nous ne disons pas que nous devons quitter l'OTAN ; je pense que l'OTAN est là et que nous devons composer avec elle [...] en créant une force [européenne] commune qui contrebalance le poids des États-Unis dans l'Alliance⁷⁰ ». Tant les Verts français que belges francophones considèrent cependant cette phase comme une simple étape vers une véritable autonomie européenne en matière de défense.

^{vi} Il convient de noter que la personne représentant Die Grünen a indiqué que la position du parti sur l'OTAN avait déjà changé avant les événements de 2014 et 2022. L'opposition du parti à l'OTAN relève désormais davantage d'un « mythe historique » qu'une réalité récente ou actuelle.

Principales conclusions et recommandations

L'analyse des points de vue des partis écologistes sélectionnés sur le rôle de l'Union en tant qu'acteur autonome en matière de sécurité et de défense révèle un paysage nuancé. Si les partis interrogés se classent généralement comme pro-européens, leurs visions de l'UE – son identité, ses fonctions et ses relations avec l'OTAN – varient considérablement (voir figure 1 ci-dessous).

Figure 1. Résumé des opinions des partis verts interrogés sur les modèles de sécurité et de défense de l'UE et transatlantiques



Les principaux points de divergence entre les partis interrogés sont les suivants :

- **Le rôle de l'UE en tant que garant de la « sécurité dure » et puissance militaire :** certains plaignent en faveur d'une politique de sécurité et de défense européenne plus affirmée et intégrée, envisageant une Europe fédérale dotée d'une défense unifiée, tandis que d'autres estiment que ce n'est pas le rôle de l'UE.
- **Relations UE-OTAN :** alors que certains considèrent l'OTAN comme le principal garant – indispensable – de la sécurité européenne, d'autres critiquent vivement l'Alliance et la considèrent comme un obstacle au développement d'une défense européenne véritable. Un troisième groupe adopte une position plus modérée, s'appuyant sur la complémentarité à développer entre les deux organisations.
- **Approche en matière d'autonomie et de coopération dans le domaine de la défense :** en conséquence, les opinions divergent également quant à la mesure dans laquelle l'UE devrait poursuivre son autonomie stratégique en matière de défense. Certains partis privilégient le renforcement des capacités de l'UE indépendamment de l'OTAN, soit parce qu'ils estiment que cette option est plus souhaitable ou non incompatible, tandis que d'autres soulignent l'importance de la coopération dans le cadre de l'OTAN.

Certains points généraux de convergence peuvent également être identifiés, notamment :

- **Approche équilibrée de la sécurité :** les partis interrogés préconisent généralement une approche équilibrée de la sécurité, qui ne s'entend pas seulement comme l'absence de

guerre (une « paix négative »), mais englobe également la création de conditions propices à une paix durable et au bien-être de la société (une « paix positive »).

- **Privilégier les outils du « soft power » et la diplomatie :** il semble régner un consensus sur le fait que la diplomatie et les moyens non violents doivent invariablement prévaloir sur les solutions militaires. Le recours à la force doit être une mesure de dernier ressort.
- **Nécessité de transparence et de contrôle démocratique :** les partis interrogés préconisent des réformes institutionnelles de l'Union qui renforcent la transparence et le contrôle démocratique de la PESC et de la PSDC.
- **Créer un pilier européen au sein de l'OTAN :** même si les avis divergent sur les rôles respectifs de ces deux organisations en tant que garantes de la sécurité dure, tous les partis interrogés s'accordent à dire que le pilier européen de l'OTAN doit être renforcé afin de garantir davantage de poids pour la voix de l'Europe dans les processus décisionnels de l'Alliance.

Recommandations aux partis écologistes en fonction des avis d'experts reçus :

- **Faire preuve de prudence lorsqu'ils présentent l'environnement comme un enjeu de sécurité :** les partis écologistes doivent être prudents quand ils sécurisent les questions environnementales, car cette perspective peut susciter des réactions inappropriées. Les questions urgentes doivent être traitées avec diligence, mais pas nécessairement comme des menaces pour la sécurité.
- **Clarifier la vision de la CSP :** les partis écologistes qui prônent un renforcement de la coopération militaire intra-européenne doivent définir une vision claire de la finalité, des buts et des objectifs de la CSP.
- **Ne pas sous-estimer la capacité d'autodéfense de l'UE :** les partis écologistes doivent conserver une distance critique par rapport au narratif, selon lequel l'UE n'est pas capable de se défendre militairement. La comparaison à des adversaires potentiels serait davantage pertinente que celle aux États-Unis. Cette évaluation devrait éclairer les politiques de défense et l'allocation des ressources.
- **Distinguer entre sécurité globale et menaces hybrides :** faire la distinction entre le concept de sécurité globale, qui englobe diverses menaces non militaires, et celui de menaces hybrides, qui tend à avoir une forte connotation militariste, est un point essentiel. La prudence est de mise par rapport aux menaces hybrides.
- **Trouver l'équilibre entre dissuasion militaire et solutions non militaires :** les partis verts doivent préconiser une approche équilibrée tout en reconnaissant les préoccupations de sécurité des pays d'Europe centrale et orientale. Le recours excessif aux solutions militaires est une solution à court terme susceptible de compromettre la vision à long terme et la durabilité.

Notes de fin

- 1 Traité de l'Union européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1993, Art. B (2).
- 2 Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 155 et p. 202. Voir aussi Vihreät, Green Europe Programme, approuvé lors de la réunion des délégués du parti le 3 octobre 2021.
- 3 Vihreät, Vihreä Eurooppa – ohjelma, approuvé lors de la réunion des délégués du parti le 3 octobre 2021.
- 4 Europa Verde, Un'onda verde per cambiare l'Europa e l'Italia – Programma di Europa Verde per le Europee 2019, sans date; Europa Verde, Consiglio federale nazionale del 16 settembre 2023 – Mozione politica, 16 septembre 2023.
- 5 Voir, par exemple, Europe Écologie-Les Verts, L'Europe que nous voulons, 2019; Europe Écologie Les Verts, L'Europe a besoin de écologistes pour se réinventer. Livret programmatique 2022, 2022, p. 4; Europe Écologie Les Verts, Nous ferons l'Europe fédérale, 25 mars 2022.
- 6 Les Écologistes, Pour une politique de résolution des conflits par la diplomatie, 2019.
- 7 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 8 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Les Écologistes. Voir aussi section 1.2.
- 9 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen.
- 10 Ibidem.
- 11 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Možemo!.
- 12 Traité sur l'Union européenne, version consolidée de 2012, Journal officiel de l'Union européenne, C 326, 26 octobre 2012, p. 13, Art. 2.
- 13 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Partia Zieloni.
- 14 Écolo, International et cooperation sud/nord, Proposition n° 8, sans date, consulté pour la dernière fois le 1er février 2024; Groen, Europa, sans date, consulté pour la dernière fois le 5 février 2024.
- 15 Europe Écologie Les Verts, L'Europe a besoin de écologistes pour se réinventer. Livret programmatique 2022, 2022, p. 26.
- 16 Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 207.
- 17 Alleanza Verdi e Sinistra, Programma Alleanza Verdi e Sinistra, 2022.
- 18 Vihreät, Vihreä Eurooppa – ohjelma, approuvé lors de la réunion des délégués du parti le 3 octobre 2021.

- 19** Voir, par exemple, Europe Écologie Les Verts, L'Europe a besoin de écologistes pour se réinventer. Livret programmatique 2022, 2022, pp. 26-27.
- 20** Entretiens réalisés par les autrices avec des personnes représentant Partia Zieloni and Možemo!.
- 21** Vihreät, Vihreä Eurooppa – ohjelma, approuvé lors de la réunion des délégués du parti le 3 octobre 2021.
- 22** Ibidem.
- 23** Voir Buzan Barry, Waever Ole, et De Wilde Jaap, Security. A New Framework for Analysis, London, Lynne Rienner Publishers, 1997.
- 24** Entretiens réalisés par les autrices avec des personnes représentant Groen et Die Grünen.
- 25** Traité sur l'Union européenne (TUE) – Version consolidée, adopté à Lisbonne le 13 décembre 2007, entré en vigueur : 1er décembre 2009, Art. 42 (7) et (6) respectivement.
- 26** Conseil de l'UE, décision du Conseil (PESC) 2017/2315 établissant une coopération structurée permanente (CSP) et déterminant la liste des États membres participants, 11 décembre 2017, Journal officiel de l'Union européenne, L 331, 14 décembre 2017, p. 57.
- 27** Protocole (n° 10) sur la coopération structurée permanente établie par l'article 42 du traité sur l'Union européenne, Journal officiel de l'Union européenne, L 155, 9 mai 2008, p. 275.
- 28** Entretiens réalisés par les autrices avec des personnes représentant Groen, Partia Zieloni, Vihreät, Les Écologistes, Možemo!, Die Grünen, et Europa Verde.
- 29** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 30** Entretiens réalisés par les autrices avec des personnes représentant Europa Verde and Možemo!.
- 31** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 32** Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 1.
- 33** Voir, par exemple, Twort Laurent, EU « Strategic Autonomy » and the Ambition of PESCO, Royal United Service Institute (RUSI), 4 juillet 2018; Cózar-Murillo Beatriz, Bring back the spirit of PESCO!, Egmont Policy Brief, juin 2023.
- 34** Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, pp. 84. Voir aussi Europe Écologie Les Verts, L'Europe a besoin de écologistes pour se réinventer. Livret programmatique 2022, 2022, p. 27.
- 35** Vihreät, Political programme of the Greens 2023-2027, 22 mai 2022.
- 36** Ibidem.
- 37** Vihreät, Vihreä Eurooppa – ohjelma, approuvé lors de la réunion des délégués du parti du 3 octobre 2021.
- 38** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Partia Zieloni.
- 39** Winter Gaëlle, The German green party Bündnis 90 / Die Grünen and security and defence policy: pursuing a moderate line, Fondation pour la recherche stratégique, septembre 2020, p. 14.
- 40** International Institute for Strategic Studies (IISS), « Chapter 4: Europe », The Military Balance 2023, pp. 50-149.
- 41** Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 242.
- 42** Ibidem.
- 43** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen. Concernant la position pro-européenne de Groen, voir plus généralement Europa, sans date, consulté pour la dernière fois le 5 février 2024.
- 44** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen.
- 45** Ibidem.
- 46** Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 203.
- 47** Ibid., p. 204; Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, p. 83; Groen, Europa, sans date, consulté pour la dernière fois le 5 février 2024.
- 48** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Vihreät.
- 49** Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 243; Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, p. 83.
- 50** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Možemo!.
- 51** Franke Ulrike et Varma Tara, Independence play: Europe's pursuit of strategic autonomy, European Council on Foreign Relations (ECFR), 18 juillet 2019.
- 52** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Europa Verde.
- 53** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Partia Zieloni.
- 54** Sur ce sujet, voir Gheciu Alexandra, Security Institutions as Agents of Socialization? NATO and the « New Europe », International Organizations, vol. 59, n. 4, 2005, pp. 973-1012.

55 Mattis James N. et Hoffman Frank G., *Future Warfare: The Rise of Hybrid Wars*, Proceedings, vol. 132, n° 11, 2005, pp. 18-19.

56 Caliskan Murat et Liégeois Michel, *The concept of 'hybrid warfare' undermines NATO's strategic thinking : insights from interviews with NATO officials*, Small Wars & Insurgencies, vol. 32, 2021, pp. 295-319; Libiseller Chiara, « *Hybrid warfare* » as an academic fashion, Journal of Strategic Studies, vol. 46, n° 4, 2023, p. 863; Verdebout Agatha, *Opération « hybrides » et légitime défense dans la Concept stratégique 2022 de l'OTAN*, Éclairage du GRIP, 6 septembre 2022.

57 Tracz Małgorzata, *Europe Failed to Listen When it Mattered*, Green European Journal, 29 septembre 2022.

58 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Partia Zieloni.

59 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant DSVL.

60 Ibidem.

61 Kotkavirta Johannes, *Vihreät mepit muuttivat Nato-kantaansa*, Ilta-Sanomat, 3 janvier 2022. Voir aussi Vänttinen Pekka, *Finnish Greens shift in favour of NATO*, Euractiv, 5 janvier 2022.

62 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.

63 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen.

64 Bündnis 90/Die Grünen, *Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections*, 2021, p. 243.

65 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen.

66 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Die Grünen.

67 Compte-rendu intégral – Séance du mardi 17 mars 2009, Xlle législature, Session ordinaire de 2008–2009. Politique étrangère : ce qu'en dit Eva Joly, Le Nouvel Observateur, 17 avril 2012. Plus récemment : Europe Écologie-Les Verts, *Europe & Défense : construire l'Europe de la paix*, 2021, p. 2.

68 Europe Écologie Les Verts, *L'Europe a besoin de écologistes pour se réinventer. Livret programmatique 2022*, 2022, p. 27.

69 Ibidem.

70 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Écolo.

Dépenses militaires et répartition des budgets de défense

Il n'est pas rare de lire que les secteurs de la défense des États membres de l'UE souffrent d'un sous-financement structurel, et ce, depuis de nombreuses années. De fait, bon nombre d'États ont réduit leurs investissements dans le domaine de la défense avec la fin de la guerre froide. Au cours de la dernière décennie, soit après la première intervention russe en Ukraine et l'annexion de la Crimée, les dépenses militaires ont toutefois augmenté dans toute l'UE, tant en termes monétaires qu'en pourcentage du PIB (voir figure 2 p. 41¹).

L'investissement dans la défense et les forces armées n'a jamais été une priorité pour les partis de l'écologie politique. En France, en Belgique et en Allemagne, les Verts ont aussi vivement dénoncé le seuil de dépenses militaires fixé à 2 % du PIB par l'OTAN. Ce chapitre évalue si et dans quelle mesure l'invasion de l'Ukraine par la Russie a pu avoir un impact sur ces positions. Il aborde tout d'abord la question du critère de référence approprié pour les dépenses militaires (2.1). Il analyse ensuite si la situation géopolitique

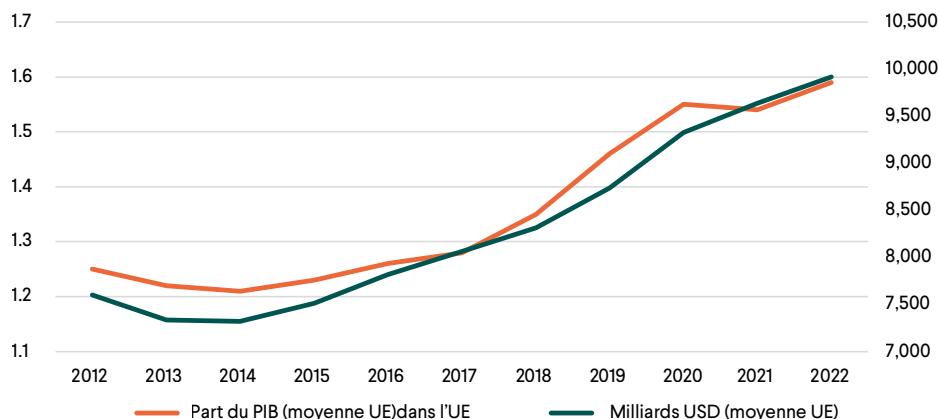
actuelle a pu conduire certains partis à revoir leur opposition de principe à l'augmentation des dépenses militaires (2.2). Enfin, compte tenu de l'augmentation des dépenses, il donne un aperçu des priorités à fixer, selon les partis verts, en matière d'affectation des budgets de défense.

Une référence appropriée : besoins ou pourcentage du PIB ?

L'OTAN exige de ses membres qu'ils consacrent au moins 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la défense. La CSP prévoit également « une augmentation régulière des budgets de défense en termes réels » afin de permettre à l'UE et à ses États membres d'assumer leurs responsabilités internationales dans le contexte de sécurité actuel². La pression institutionnelle en faveur d'une augmentation des dépenses militaires ne provient donc pas seulement de l'OTAN, mais aussi de l'Union. Mais alors que l'approche de l'OTAN repose sur un critère abstrait exprimé en un pourcentage du PIB,

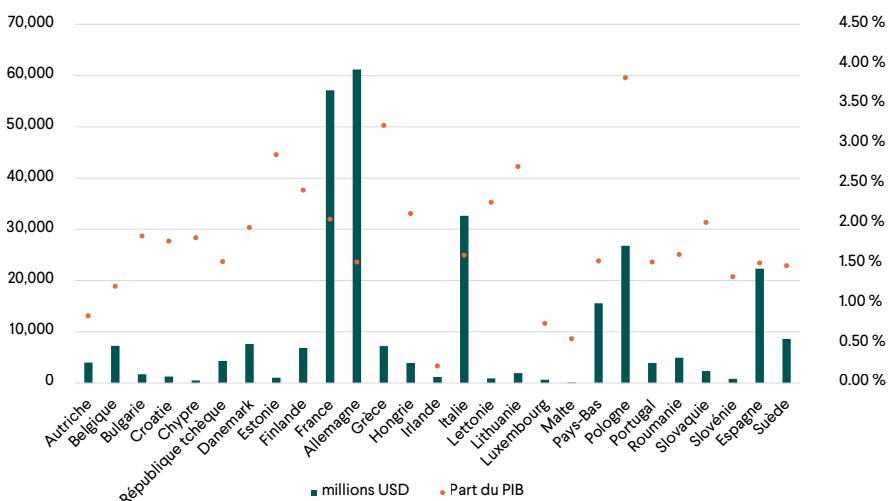
¹ La majorité des données utilisées dans ce chapitre ont été générées par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Sa définition du terme « dépenses militaires » englobe les dépenses consacrées aux forces armées (y compris les forces de maintien de la paix), aux ministères de la défense et autres organismes publics engagés dans des projets de défense, aux forces paramilitaires lorsqu'elles sont jugées entraînées, équipées et disponibles pour des opérations militaires, ainsi qu'aux activités spatiales militaires. Le personnel, les opérations et la maintenance, les acquisitions, la R&D militaires, la construction militaire et l'aide militaire sont inclus dans la définition.

Figure 2. Dépenses militaires moyennes des États membres de l'UE en millions de dollars américains et en part du PIB (2012-2022)



Source: [Base de données du SIPRI sur les dépenses militaires](#), consultée en avril 2024.

Figure 3. Dépenses militaires des États membres de l'UE en pourcentage du PIB et en millions de dollars américains (2022)



Source: [Base de données du SIPRI sur les dépenses militaires](#), consultée en avril 2024.

les dépenses de défense de l'UE sont censées être guidées par les « besoins » – un concept que l'on peut à bon droit considérer comme vague, pour un certain nombre d'experts. À l'heure actuelle, la plupart des pays de l'UE ne respectent pas le seuil de 2 % fixé par l'OTAN ([voir figure 3 p.40](#)), même si plusieurs d'entre eux se sont récemment engagés à l'atteindre (voire à le dépasser) à court ou moyen termeⁱⁱ.

Les partis verts européens, en particulier en Europe occidentale, ont critiqué l'utilisation du PIB comme indicateur de référence approprié. En France, Les Écologistes considèrent que les dépenses militaires doivent être « calculées en fonction des besoins réels et non plus sur la base d'un indicateur arbitraire tel que le PIB³ ». Ils ajoutent qu'il faut évaluer les besoins à l'échelle européenne plutôt que nationale. L'objectif est d'éviter les doublons et d'assurer la complémentarité et l'interopérabilité des forces armées européennes. Des économies d'échelle seraient aussi rendues possibles⁴.

En Belgique francophone, le parti Écolo défend une position similaire. Les Verts, outre qu'ils insistent pour que les dépenses militaires soient guidées par les besoins définis au niveau européen, affirment aussi que le PIB n'est pas un indicateur pertinent, car sa traduction en termes monétaires est fortement aléatoire ([voir figure 3 p.40](#))⁵. En Croatie, la personne représentant Možemo! a soutenu un avis similaire, convenant que les dépenses militaires devraient être fondées sur des besoins justifiables⁶.

Historiquement, Die Grünen a toujours été l'un de ces partis écologistes fermement opposés à l'utilisation du PIB comme référence. Le programme du parti pour les élections fédérales de 2021 stipulait que « la part des dépenses militaires dans le PIB est un indicateur totalement tronqué et inadéquat », et « nous sommes fidèles à une nouvelle définition des objectifs qui n'est pas abstraite, nationale et statique, mais fondée sur des tâches communes⁷ ».

AVIS D'EXPERT·E N° 8

Le recours au PIB comme critère de référence annuel

Le débat sur la pertinence du PIB comme référence pour les dépenses militaires ne date pas d'hier. Ses partisans affirment qu'il offre une approche simple et standardisée qui reflète les capacités économiques d'un pays et limite l'impact sur d'autres politiques. Ils font valoir que le PIB est particulièrement pertinent dans le contexte d'une Alliance, car il est ainsi possible de débattre de la question du partage des charges. En revanche, il ne tient pas directement compte des exigences stratégiques de la défense nationale et peut entraîner un sous-financement ou, au contraire, un surfinancement de la défense. Il est également vulnérable aux fluctuations économiques, ce qui signifie que les budgets de défense deviennent imprévisibles en termes monétaires.

Mais c'est la détermination d'un seuil annuel fixe qui est généralement considéré comme plus problématique que l'utilisation du PIB en soi. Car la défense, comme souligné dans l'avis d'expert n° 11, n'est pas une dépense linéaire. Les besoins peuvent varier en fonction de l'équipement et des exigences opérationnelles d'un État à un moment donné. Par ailleurs, on peut se demander s'il est judicieux de continuer à imposer un seuil que, l'Alliance le sait, la plupart des membres ne peuvent pas atteindre⁸.

ⁱⁱ Voir section 2.2.

Alors que Die Grünen reste critique, la personne interrogée son nom a fait valoir que les discussions sur l'utilisation du PIB comme référence pour fixer les dépenses militaires n'étaient pas opportunes. Lancer un tel débat serait perçu comme une remise en cause de l'engagement envers le partenariat transatlantique et la sécurité européenne, à un moment où ceux-ci sont primordiaux⁹.

Les autres partis interrogés n'ont pas d'opinion marquée concernant l'utilisation du PIB pour fixer les dépenses militaires. En Italie et en Belgique, Europa Verde et Groen s'opposent à l'augmentation des dépenses de défense pour atteindre le seuil de 2 %, mais ne semblent pas remettre en cause l'utilisation du PIB comme indicateur en soi. La personne représentant Europa Verde estime que le seuil des 2 % n'a pas de sens¹⁰. La personne représentant Groen, en revanche, a indiqué que « nous ne sommes pas, en général, contre le fait de consacrer 2 % du PIB à la défense », mais « notre position est que nous devons toujours équilibrer [les dépenses militaires] avec d'autres investissements à réaliser dans le pays¹¹.

Enfin, Partia Zieloni et la DSVL sont les formations les moins critiques à l'égard de l'utilisation du PIB comme indicateur et de l'objectif des 2 % fixé par l'OTAN. Comme le souligne la section suivante, la Pologne et la Lituanie font partie des États membres de l'UE où la part du PIB consacrée à la défense a augmenté le plus fortement au cours de la dernière décennie, c'est-à-dire depuis l'annexion de la Crimée par la Russie. Les personnes représentant les Verts lituaniens et polonais ont jugé l'objectif de l'OTAN

« pertinent » et « justifié » pour des raisons de sécurité nationale¹². Cette position semble toutefois conjecturale, liée au dilemme actuel de la sécurité européenne et à la perception de la Russie comme une menace immédiate. En effet, les deux partis conviennent que, dans un monde idéal, ils préféreraient que cet argent soit investi « dans la paix plutôt que dans la guerre », notamment en développant des outils et des capacités de gestion des crises ainsi qu'une culture de médiation et de résolution des conflits¹³.

À cet égard, les positions de Partia Zieloni et de la DSVL peuvent être considérées comme similaires à celles des Verts allemands : à court terme, et tant que la guerre en Ukraine se poursuit, les débats techniques sur l'utilité du PIB comme indicateur et sur le seuil de 2 % sont sans objetⁱⁱⁱ.

Augmenter les dépenses militaires : la réponse responsable ?

Le graphique présenté dans l'introduction de ce chapitre le montre, que ce soit en termes de part du PIB ou en termes monétaires, les dépenses militaires ont augmenté de façon constante dans l'UE. Les partis verts européens se montrent plutôt méfiants face à cette tendance. Comme indiqué ci-dessus, bien que les formations interrogées souhaitent qu'une attention (et des financements) similaires ou supérieurs soient accordés à d'autres politiques (notamment à l'éducation, la santé, l'environnement et la politique sociale), la guerre en Ukraine a conduit certaines d'entre elles à renoncer à leur opposition de principe vis-à-vis de l'augmentation des dépenses militaires. Les

ⁱⁱⁱ Pour une réflexion plus prospective sur la relation entre croissance économique et puissance géopolitique, et sur la manière dont l'Europe peut y faire face, voir l'autre publication du GEF intitulée « Géopolitique d'une Europe post-croissance».

partis participant à des coalitions gouvernementales ou géographiquement plus proches des frontières orientales de l'Union, notamment, soutiennent une augmentation de la part du PIB allouée aux forces armées.

En Belgique, par exemple, Écolo et Groen ont concédé la nécessité de porter le budget de la défense nationale à 1,55 % du PIB (quelque 8,8 milliards d'euros) d'ici 2030 dans le cadre du nouveau plan stratégique pour la défense belge, le plan STAR¹⁴. L'idée d'un nouveau plan fédéral d'investissement pour la défense avait été adoptée dans l'accord de gouvernement de septembre 2020, mais son approbation par le Parlement n'est intervenue qu'en juin 2022¹⁵. Au cours des entretiens organisés dans le cadre de cette étude, les personnes représentant les Verts belges francophones et néerlandophones ont admis que leurs partis respectifs avaient été réticents à soutenir l'augmentation du budget, mais que les événements de février 2022 les avaient aidés à accepter cette décision¹⁶.

De même, en Allemagne, les *Defence Policy Guidelines 2023* prévoient qu'au moins 2 % du PIB seront investis dans la défense afin d'« assurer de manière réaliste et crédible une dissuasion et une défense fiables » et de « contribuer équitablement à la protection de l'Alliance¹⁷ ». Ce point de vue est actuellement partagé par Die Grünen : « Si une planification de l'OTAN est à l'ordre du jour et que des devoirs ont été distribués [...], vous devez faire vos devoirs¹⁸ ». En d'autres termes, le parti semble estimer que les capacités de défense de l'Allemagne sont insuffisantes et que cette situation justifie une révision du budget de la Bundeswehr

afin de lui permettre de faire face aux menaces actuelles.

« Il est très difficile de trouver un parti en Pologne qui ne soutiendrait pas [l'augmentation des dépenses militaires] dans le contexte politique actuel. »

Entretien avec une personne représentant Partia Zieloni

En Finlande, durant la période où Vihreät était aux affaires, le budget national de la défense est passé de 1,45 % du PIB en 2019 à 1,72 % en 2022¹⁹. En août 2023, le gouvernement de droite nouvellement élu s'est fixé comme objectif de consacrer 2,3 %

du PIB à la défense d'ici 2024²⁰. Ce sujet, dont il n'est pas fait mention dans le programme électoral de Vihreät en vue des élections générales de 2023, ne semble pas être une préoccupation particulière pour le parti. Comme nous l'avons déjà indiqué, Vihreät est favorable au respect par la Finlande de l'exigence des 2 %²¹. La culture militaire particulière de la Finlande – l'un des très rares pays de l'UE à ne pas avoir aboli la conscription^{iv} – ainsi que son histoire et sa proximité géographique avec la Russie pourraient expliquer pourquoi cette augmentation des budgets de défense est globalement considérée comme moins controversée que dans d'autres États membres de l'Union.

Cette explication vaut également pour les États d'Europe centrale et orientale, où les dépenses de défense ont augmenté de manière significative depuis 2014. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), le budget de la défense de la Pologne est passé de 1,81 % du PIB (8,7 milliards USD) à 2,39 % (16,8 milliards USD) entre 2012 et 2022²². Au cours de la même période, celui de la Lituanie est passé de 0,77 % du PIB (0,3 milliard USD) à 2,52 % (1,65 milliard USD)^v. Ces pays ont décidé de maintenir leurs dépenses militaires à un minimum de

^{iv} Voir chapitre 5.

^v Il convient de souligner que les dépenses militaires de la Lituanie restent très modestes par rapport à celles d'États membres de l'UE plus importants tels que la France (57 milliards USD), l'Allemagne (57,8 milliards USD) ou même l'Italie (34,6 milliards USD) en 2022.

respectivement 3 % et 2,5 % du PIB en 2023. En Pologne, cette décision a été coulée dans la loi avec l'adoption de la loi sur la défense nationale le 11 mars 2022. Le procès-verbal du vote de la Sejm indique que cette loi a été adoptée par 450 voix pour (y compris tous les députés de Partia Zielonki), aucune voix contre, cinq abstentions et cinq absents²³. La personne représentant les Verts polonais a expliqué qu'il était « très difficile de trouver un parti en Pologne qui ne soutiendrait pas une telle augmentation dans le contexte politique actuel ». [...] Pour la sécurité nationale du pays, nous estimons que nous devons être en mesure de protéger nos citoyens et nous-mêmes²⁴ ». C'est le même son de cloche en Lituanie, où la DSVL a indiqué que l'augmentation des budgets de défense faisait partie d'un large consensus national et multipartite²⁵. Sous la présidence de Saulius Skvernelis, premier ministre de 2016 à 2020 et issu des rangs de la DSVL, les dépenses militaires sont passées de 1,48 % à 2,07 % du PIB²⁶.

La France, elle aussi, a récemment adopté une loi prévoyant une augmentation du budget des forces armées. Le 7 juin 2023, elle a adopté sa nouvelle loi de programmation militaire (LPM 2024-2030), qui prévoit 413 milliards d'euros de dépenses militaires pour les sept prochaines années, soit une augmentation de 40 %²⁷. Alors que Les Écologistes avaient indiqué dans leur programme pour les élections présidentielles françaises d'avril 2022 qu'ils plaideraient en faveur d'une « réduction concertée des dépenses militaires à l'échelle mondiale²⁸ », ils se sont abstenus lors du vote de l'AMP 2024-2030.

L'augmentation des dépenses militaires et le dilemme sécuritaire

L'un·e des expert·e·s interrogé·e·s a rappelé que les États européens doivent être conscients du dilemme sécuritaire. Ce concept, ancré dans les théories réalistes des relations internationales, décrit une situation où les mesures prises par un État pour renforcer sa propre sécurité sont perçues comme des menaces par d'autres États, ce qui génère un cycle de comportements compétitifs et potentiellement déstabilisateurs. L'augmentation des dépenses militaires et le réarmement constituent des exemples parfaits de telles actions. Un État qui fait ce choix politique agit pour renforcer sa sécurité, mais il accroît ce faisant l'instabilité internationale. De plus, si disposer de capacités militaires avancées est souvent considéré comme une garantie, cela ne permet pas nécessairement de répondre efficacement aux menaces sécuritaires contemporaines, à la fois multiples et complexes²⁹.

Augmenter les dépenses militaires ne peut donc pas être la seule réponse à la perception accrue des menaces russes ou autres. Si l'Europe est légitime en décidant d'investir davantage dans sa défense, cette décision doit s'accompagner d'efforts diplomatiques visant à garantir que les autres pays ne l'interprètent pas comme une menace susceptible d'aggraver les tensions sur le continent.

Les membres du parti ont justifié leur abstention de diverses manières. Certains ont évoqué l'absence de vision stratégique à long terme et de véritable débat démocratique sur la répartition des dépenses³⁰. À l'Assemblée nationale, la députée écologiste Cyrielle Chatelain a déclaré que son parti regrettait que d'autres politiques n'aient pas bénéficié d'un traitement similaire. Tout en insistant sur le fait que les Verts français n'avaient « pas oublié leurs engagements pacifistes et humanistes », elle a déclaré qu'ils prenaient leurs « responsabilités » au sérieux et que, compte tenu du contexte international actuel, l'augmentation du budget de l'armée était une « nécessité vitale³¹ ».

Seuls deux partis (plus petits ou plus récents) maintiennent une position intransigeante sur ce sujet. Dans son programme électoral européen de 2019, Europa Verde appelait à une « réduction drastique des dépenses militaires, au profit d'investissements dans la transformation écologique, le bien-être social et la culture³² ». Lorsque, le 16 mars 2022, un ordre du jour comprenant une motion en faveur de l'Italie visant à atteindre le seuil de 2 % d'ici 2024 a été présenté au Parlement, Europa Verde s'y est opposé. Dans un

communiqué de presse, les porte-parole du parti ont expliqué qu'une augmentation des dépenses militaires « était un choix éthiquement inacceptable face à la grave crise sociale et environnementale³³ ». Cette position a été maintenue par l'Alleanza Verdi e Sinistra dans le contexte des élections générales de septembre 2022³⁴, et les membres et les députés du parti continuent de la

défendre aujourd'hui. La personne interrogée a souligné que, prise dans son ensemble, l'UE se classe au troisième rang derrière les États-Unis et la Chine en termes de dépenses militaires (voir figure 4 ci-dessous). La priorité devrait donc consister à évaluer ce qui peut être fait avec les budgets existants, notamment en termes de mise en commun et de partage des ressources afin d'éviter le gaspillage³⁵. De l'autre côté de l'Adriatique, Možemo! s'oppose tout aussi fermement à l'augmentation des dépenses militaires. Une personne représentant le parti a fait valoir que les dépenses militaires ne devraient pas dépasser 1 % du PIB, « 1,5 % au maximum, en fonction également des autres priorités du pays ». Elle a en outre affirmé que si une loi prévoyant une augmentation des dépenses de défense était présentée au Parlement, les membres du parti s'y opposeraient³⁶.

AVIS D'EXPERT·E N°10

Sur la nécessité de comparer les dépenses avec celles des adversaires potentiels

Faisant écho à l'avis d'expert·e n° 5 et à l'argument avancé par Europa Verde, l'un·e des expert·e·s interrogé·e·s a souligné que les dépenses militaires de l'UE se classent au troisième rang mondial, derrière celles des États-Unis et de la Chine. De plus, l'écart entre les dépenses militaires des États membres de l'UE et celles de la Chine n'est pas particulièrement important. Cette personne recommande aux Européens de comparer leurs dépenses de défense à celles de leurs adversaires potentiels plutôt que d'essayer d'imiter leurs alliés. Elle a approuvé la suggestion selon laquelle, avant d'augmenter les dépenses de défense, l'Europe devrait d'abord voir ce qui peut être fait avec les budgets existants.

« Ces dernières années, les dépenses militaires ont augmenté de 9,6 % : un choix éthiquement inacceptable face à la grave crise sociale et environnementale. »

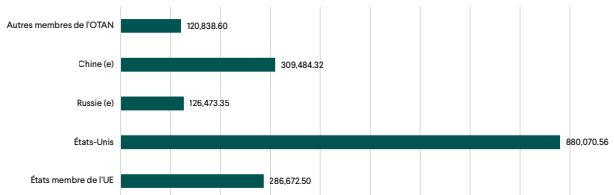
Europa Verde, communiqué de presse, mars 2022

Affectation budgétaire : quelles devraient être les priorités ?

L'OTAN exige qu'au moins 20 % des dépenses militaires soient consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs³⁷. De même, la liste d'engagements communs ambitieux et plus contraignants annexée à la décision (PESC) 2017/2315 du Conseil établissant la CSPC stipule que 20 % des dépenses de défense doivent être consacrés à des investissements visant à

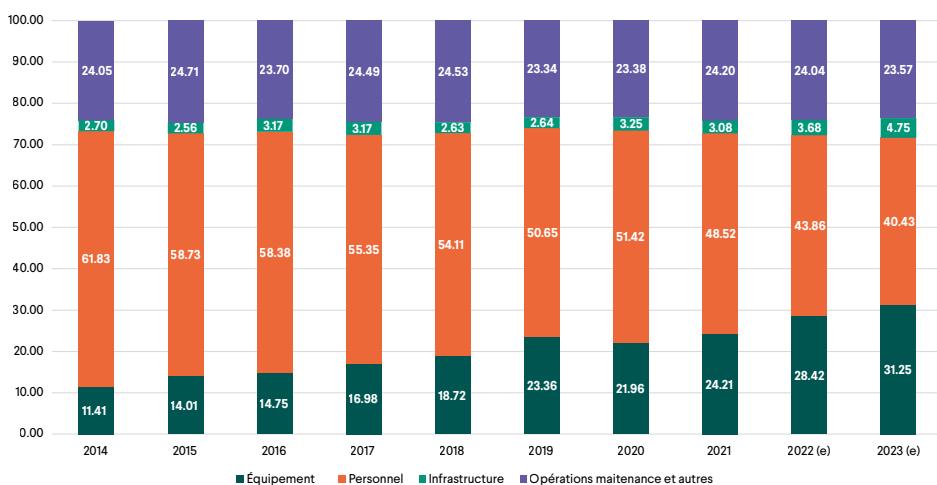
combler les lacunes stratégiques de l'UE en matière de capacités, dont 2 % doivent être alloués à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI)³⁸. Ces lignes directrices répondent aux objectifs de l'OTAN qui consistent à renforcer son « avantage technologique³⁹ » – c'est-à-dire à exploiter les technologies émergentes et disruptives pour dissuader les adversaires potentiels – et à maintenir des capacités opérationnelles et interopérables, mais aussi à maintenir à jour la base industrielle et technologique de défense (BITD) de l'Europe⁴⁰.

Figure 4. Dépenses militaires en millions USD (2022)



Source: [Base de données du SIPRI sur les dépenses militaires](#), consultée en avril 2024
(n.b. Les données fournies pour la Russie, la Chine et les autres membres de l'OTAN sont des estimations).

Figure 5. Affectation en % des dépenses de défense dans les États membres de l'UE qui sont également membres de l'OTAN (2014-2023)



Source : [OTAN](#), données publiées le 7 juillet 2023.(n.b. les données fournies pour 2022 et 2023 sont des estimations)

Affecter 20 % des dépenses de défense aux équipements

Certains experts ont mis en évidence le fait que, outre la réévaluation des 2 % du PIB alloués aux dépenses militaires, les partis écologistes devraient examiner l'obligation imposée par l'OTAN et l'UE de consacrer au moins 20 % de ces dépenses à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs. Ils soulignent que l'achat d'équipements militaires n'est pas une dépense linéaire – par exemple, les États n'ont pas besoin de remplacer régulièrement leurs avions de combat ou leurs porte-avions. Ce principe explique les variations d'une année sur l'autre. Dans le cas des États membres de l'Union, l'augmentation de la part des dépenses consacrées aux acquisitions au cours des cinq dernières années peut être attribuée à la décision de plusieurs d'entre eux de remplacer leurs avions de combat par des F-35 (très coûteux) ainsi qu'à la nécessité de reconstituer les stocks donnés à l'Ukraine.

Plus généralement, si le seuil de 20 % peut être considéré comme raisonnable dans la mesure où il permet de garantir la modernité des équipements, des problèmes peuvent apparaître lorsque plus de 25 % des dépenses militaires sont consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements. En fait, les budgets résiduels pour garantir un personnel suffisant et correctement formé pour faire fonctionner et entretenir les équipements pourraient devenir insuffisants. À long terme, un tel seuil se traduit par des dépenses plus importantes que nécessaire ou matériellement gérables en matière d'équipement. Il entraîne non seulement une mauvaise affectation des fonds et l'accumulation d'armements, mais il est également irresponsable sur le plan environnemental.

Selon les dernières données de l'OTAN, les États membres de l'UE et de l'OTAN ont consacré une part plus importante de leur budget de la défense à l'acquisition d'équipements (y compris les projets de R&D) entre 2014 et 2023, alors qu'ils ont réduit les dépenses allouées au personnel durant la même période. (Cela ne signifie toutefois pas que le personnel ait nécessairement subi des réductions en termes monétaires, car les dépenses militaires globales ont augmenté.)

Les partis écologistes interrogés n'ont qu'à peine abordé la question de savoir comment les budgets de défense devraient être affectés. La raison en est que la défense ne figure pas, traditionnellement, parmi leurs principaux domaines d'intérêt. Les recherches documentaires et les entretiens menés pour le présent rapport montrent que, lorsqu'ils expriment leur opinion sur la question de l'affectation du budget

militaire, les équipements ne constituent pas la principale priorité pour tous les partis. Certains considèrent même ces investissements comme problématiques. Le réarmement est perçu comme une menace en soi pour la paix et la sécurité internationales. En Italie, par exemple, lorsque Europa Verde s'est opposé à l'augmentation des dépenses militaires en mars 2022, le parti a insisté sur le fait que « choisir la voie du réarmement [...] n'est ni justifié ni justifiable⁴¹ ».

Ce point de vue est le plus radical parmi les partis interrogés. Les autres formations ne rejettent pas d'emblée cette idée, tout en exprimant leur scepticisme à l'égard des investissements dans les équipements militaires. Les Écologistes, dans leur programme pour les élections présidentielles françaises de 2022, déclaraient : « les dépenses militaires seront rationalisées et optimisées,

grâce à des mesures de contrôle et de réduction des armements ». Mais ils prenaient soin d'ajouter que la voie à suivre est « l'intégration effective (par le biais d'un règlement européen) de la production d'équipements militaires en Europe⁴² ». La rationalisation des dépenses consiste donc à mettre en commun les ressources afin d'éviter les doublons inutiles plutôt qu'à réduire les investissements dans de nouveaux équipements en tant que tels^{vi}. Dans d'autres pays, notamment en Belgique, l'une des personnes interrogées a expliqué que la discussion devrait également porter sur le type et la nature des équipements

en question. Outre qu'elles combinent des lacunes et des besoins en matière de capacités, les acquisitions d'équipements défensifs et non létaux (par exemple, des véhicules de déminage) sont considérées comme plus acceptables⁴³. Cependant, le classement d'un équipement comme défensif ou offensif dépend souvent davantage de la manière dont il est utilisé que de l'équipement lui-même⁴⁴.

« Nous avons à peine assez de matériel pour assurer notre propre défense, sans parler de soutenir l'Ukraine autant que possible [...] Les alliés doivent désormais accélérer ce processus [...] car notre propre sécurité et nos valeurs fondamentales sont en jeu. »

Atte Harjanne (Vihreat), décembre 2023

Les pays plus proches des frontières orientales de l'UE ou qui ont apporté un soutien matériel plus important à l'Ukraine sont moins critiques à l'égard des

Formation et personnel, des priorités (rentables)

Certains experts ont mis en évidence le fait que, outre la réévaluation des 2 % du PIB alloués aux dépenses militaires, les partis écologistes devraient examiner l'obligation imposée par l'OTAN et l'UE de consacrer au moins 20 % de ces dépenses à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs. Ils soulignent que l'achat d'équipements militaires n'est pas une dépense linéaire – par exemple, les États n'ont pas besoin de remplacer régulièrement leurs avions de combat ou leurs porte-avions. Ce principe explique les variations d'une année sur l'autre. Dans le cas des États membres de l'Union, l'augmentation de la part des dépenses consacrées aux acquisitions au cours des cinq dernières années peut être attribuée à la décision de plusieurs d'entre eux de remplacer leurs avions de combat par des F-35 (très coûteux) ainsi qu'à la nécessité de reconstituer les stocks donnés à l'Ukraine.

Plus généralement, si le seuil de 20 % peut être considéré comme raisonnable dans la mesure où il permet de garantir la modernité des équipements, des problèmes peuvent apparaître lorsque plus de 25 % des dépenses militaires sont consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements. En fait, les budgets résiduels pour garantir un personnel suffisant et correctement formé pour faire fonctionner et entretenir les équipements pourraient devenir insuffisants. À long terme, un tel seuil se traduit par des dépenses plus importantes que nécessaire ou matériellement gérables en matière d'équipement. Il entraîne non seulement une mauvaise affectation des fonds et l'accumulation d'armements, mais il est également irresponsable sur le plan environnemental.

^{vi} Concernant la mise en commun des ressources, se reporter au chapitre 3.

dépenses consacrées aux équipements. En Allemagne, deuxième fournisseur d'aide militaire à l'Ukraine après les États-Unis, le remplacement des équipements transférés vers Kiev est considéré comme une mesure logique et nécessaire pour assurer la défense et la sécurité nationales⁴⁵. En Finlande, lors de la discussion du budget du nouveau gouvernement (qui prévoyait 1,5 milliard d'euros pour les acquisitions) au Parlement, le 15 décembre 2023, Vihreät est intervenu en ces termes : « Nous avons à peine assez de matériel pour notre propre défense, sans parler de soutenir l'Ukraine autant que possible [...] Les alliés doivent désormais

accélérer ce processus [...] car c'est notre propre sécurité et nos valeurs fondamentales qui sont en jeu⁴⁶ ». Le renforcement des capacités militaires en termes d'équipements semble donc être considéré comme essentiel pour garantir la sécurité de la Finlande et de l'Europe.

AVIS D'EXPERT·E N°13

« Écologisation » de la défense et « décarbonation » de l'armée

Selon une personne spécialisée dans les affaires militaires, le secteur de la défense a été jusqu'à présent exempté d'obligations en matière d'environnement et de transparence. Si les forces armées peuvent informer les gouvernements sur une base volontaire, il n'existe aucune réglementation contraignante les obligeant à divulguer leurs émissions de CO₂⁴⁷, ce que cette personne a vivement critiqué. La plupart des forces armées n'évaluent donc pas leur empreinte carbone. Par extension, les émissions militaires ne sont que peu prises en compte dans les études menées par les interfaces science-politique, telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Si l'OTAN a encouragé ses États membres à réduire au minimum les externalités liées à la défense, l'Alliance n'a pas, du moins jusqu'à présent, fourni de méthodologie ni de feuille de route pour réduire l'impact environnemental des activités de défense. Selon cette personne, les forces armées ne s'écologiseront pas par conviction écologique, mais en raison d'obligations légales et de contraintes tactiques liées à la crise climatique.

Reconnaissant que les guerres causent d'importants dommages aux écosystèmes, elle a suggéré que les États entreprennent une coopération de niveau européen en matière de recherche et développement afin de mettre au point des matériels de moindre impact écologique. Autre point mis en avant : l'importance de la transition vers les énergies renouvelables dans le domaine du transport militaire. Afin d'atténuer les coûts environnementaux de la guerre, elle a aussi souligné la nécessité d'étendre la règle de proportionnalité du droit international humanitaire aux écosystèmes, notamment à la lumière de l'adoption récente des notions de crimes contre l'environnement et d'écocide dans les États européens⁴⁸ et l'Union européenne.⁴⁹ Elle a précisé que les civils présents sur les théâtres d'opérations extérieurs sont de plus en plus conscients des dommages causés par les actions militaires, ce qui pourrait entraîner une hostilité à l'égard des forces armées étrangères. Enfin, elle a insisté sur la nécessité d'une remédiation plus efficace de la pollution causée par les conflits.

À cet égard, il convient de noter que, lorsque Vihreät faisait partie de la coalition gouvernementale, Helsinki a décidé d'acheter 64 avions de combat F-35 Lightning II à Lockheed Martin pour un coût estimé à 9,4 milliards USD^{vii50}.

La personne représentant la DSVL, elle aussi, estimait que l'acquisition de nouveaux équipements était importante⁵¹. La Lituanie dispose d'une armée de taille réduite et ne possède pas d'avions de chasse, par exemple. Les représentants de la DSVL et de Partia Zieloni ont également considéré que la « vitesse de réaction » était un élément clé et un domaine dans lequel l'Europe présentait encore des lacunes. Ce constat implique qu'il y a lieu de disposer d'équipements modernes et convenablement entretenus, mais aussi de personnel militaire bien formé afin de pouvoir réagir efficacement en cas d'urgence.

Les personnes représentant la Croatie, la France, l'Allemagne et la Belgique ont également cité la formation et le personnel comme des priorités principales. Outre la formation de personnel afin de développer les capacités de cybersécurité, la personne représentant Écolo a souligné la nécessité de refaire de la défense un employeur attractif⁵². C'est également un moyen de garantir que les forces armées puissent recruter du personnel qualifié afin de répondre aux besoins et de combler les lacunes en matière de capacités.

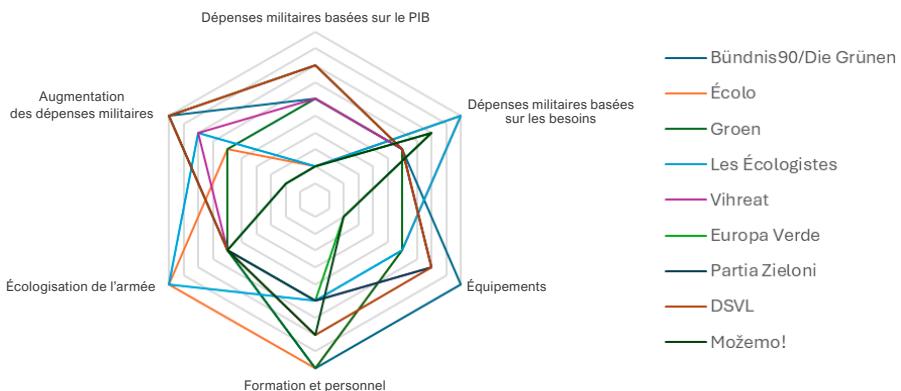
Il est intéressant de noter que les partis interrogés n'ont pour ainsi dire pas évoqué l'empreinte écologique des forces armées ni la nécessité d'investir pour la réduire. Les activités militaires et la production d'équipements sont très polluantes, et les conflits, par nature, sont destructeurs⁵³. Bien que cette question fasse l'objet d'une attention croissante et que l'OTAN se soit engagée à la traiter⁵⁴, seuls quelques pays européens ont mis en place des stratégies officielles visant à réduire les émissions de leurs armées⁵⁵. En France, le programme publié par Les Écologistes avant les élections présidentielles d'avril 2022 affirme « Nous engagerons la France dans un processus de transparence et de réduction de l'empreinte carbone et environnementale de ses forces armées⁵⁶ ». Le programme ne donne toutefois pas de détails précis sur la manière dont cet objectif pourrait être atteint. En Belgique, la personne représentant Écolo a mentionné que la défense est l'un des secteurs les plus polluants du secteur public et a souligné la nécessité d'engager un large débat sur la manière dont les États membres de l'UE peuvent réduire leurs émissions militaires⁵⁷. Faisant référence à l'état déplorable de certaines casernes en Belgique, cette personne a souligné la nécessité d'investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des infrastructures militaires⁵⁸.

^{vii} La décision a été prise en décembre 2021, et le contrat a été signé en février 2022.

Principales conclusions et recommandations

Le discours sur les dépenses militaires au sein des partis écologistes européens interrogés est complexe. Leurs points de vue sont variés et leurs positions, changeantes ([voir figure 6 ci-dessous](#)). Parmi l'ensemble des positions écologistes influencées par la guerre en Ukraine, celles concernant les dépenses militaires ont été les plus touchées.

Figure 6. Résumé des positions des partis écologistes interrogés sur les dépenses militaires et l'affectation des budgets alloués à la défense



Les principaux points de divergence entre les partis interrogés sont les suivants :

- **2 % du PIB comme critère de référence des dépenses militaires** : alors que certains partis continuent d'affirmer que le PIB n'est pas un indicateur approprié pour les dépenses militaires et que le seuil de 2 % fixé par l'OTAN est problématique, d'autres considèrent cette discussion technique comme sans objet compte tenu du contexte sécuritaire actuel.
- **Augmentation des dépenses militaires** : la guerre en Ukraine et la perception de la Russie comme une menace pour la sécurité européenne ont conduit certains partis à renoncer à leur opposition traditionnelle à l'augmentation des dépenses militaires. Ces formations soutiennent que l'augmentation des budgets de défense est une nécessité. D'autres considèrent en revanche cette tendance comme préoccupante et génératrice d'instabilité et d'insécurité à long terme.
- **Acquisition de nouveaux systèmes et équipements de défense** : suivant les mêmes lignes de fracture, certains partis écologistes estiment qu'il est important de moderniser l'équipement militaire de leurs forces armées. Les États européens doivent s'assurer que leurs capacités sont à la hauteur des menaces actuelles en matière de sécurité, en plus de remplacer les armes envoyées en Ukraine. D'autres affirment que ce n'est pas une nécessité car les États membres sont déjà suffisamment bien armés.

Certains points généraux de convergence peuvent également être identifiés, notamment :

- **Investir dans la formation et le personnel** : bien que leurs positions divergent concernant l'investissement dans de nouveaux équipements de défense, tous les partis écologistes interrogés s'accordent à dire que la formation et le personnel doivent être une priorité dans l'affectation des budgets de défense. Ces investissements garantissent que les capacités

répondent aux besoins en matière de sécurité en attirant des personnes qualifiées, et constituent un aspect essentiel de la mise en place d'une défense résiliente et efficace, en particulier dans le domaine de la cyberdéfense.

- « **Écologisation** » de la défense et « **décarbonation** » de l'armée : seuls quelques partis font mention de ces enjeux. Les Verts semblent néanmoins s'accorder à dire que la défense doit faire preuve d'une plus grande transparence en matière d'émissions de carbone et que les institutions de défense devraient élaborer des stratégies visant à réduire leur empreinte environnementale.

Recommandations aux partis écologistes basées sur les avis d'expert-e-s :

- **Rester critique vis-à-vis de l'utilisation du PIB comme critère de référence des dépenses militaires** : le recours au PIB pour fixer les dépenses militaires présente des avantages pragmatiques, mais ils sont contrebalancés par ses limites. Les partis écologistes devraient préconiser une approche plus nuancée qui tienne compte des exigences stratégiques en matière de défense et des situations individuelles. Ils devraient également faire pression pour que le seuil fixe de 2 % soit réévalué, en reconnaissant que les besoins en matière de défense ne sont pas statiques et peuvent varier au fil du temps.
- **Comparer les dépenses avec celles des adversaires potentiels, et non avec celles des alliés** : au lieu d'essayer d'égaler les dépenses militaires des États-Unis, les partis verts devraient privilégier la comparaison des dépenses et des besoins avec ceux des adversaires potentiels. C'est une évaluation plus réaliste des besoins en matière de défense qui permet d'éviter des dépenses inutiles dans le domaine de l'armement.
- **Aborder le dilemme sécuritaire** : les partis écologistes doivent reconnaître le dilemme sécuritaire inhérent à l'augmentation des dépenses militaires, qui peut exacerber les tensions et contribuer à l'instabilité internationale. L'augmentation des dépenses militaires devrait s'accompagner d'efforts diplomatiques visant à promouvoir le dialogue et une approche plus durable de la sécurité.
- **Rester attentif au seuil budgétaire sur les équipements** : examiner attentivement les exigences de l'OTAN et de l'UE concernant l'affectation de 20 % des dépenses militaires pour l'acquisition de nouveaux équipements. Les partis écologistes devraient préconiser une approche plus souple qui tienne compte des besoins réels en matière de défense et évite les dépenses excessives pour des équipements qui pourraient ne pas être nécessaires.
- **Donner la priorité aux investissements dans la formation et le personnel** : mettre l'accent sur les investissements dans la formation et le développement du personnel afin de maximiser les capacités de défense au-delà des équipements. Les partis écologistes devraient plaider pour l'affectation de ressources à des programmes de formation complets et à des initiatives visant à encourager l'engagement à long terme dans les forces armées.
- **Promouvoir la responsabilité environnementale dans le domaine de la défense** : insister sur la nécessité d'une plus grande responsabilité environnementale dans le secteur de la défense, notamment par la divulgation obligatoire des émissions de CO₂ et l'évaluation de l'empreinte carbone. Plaider en faveur de l'extension du principe de proportionnalité aux écosystèmes dans le droit international humanitaire, en tenant compte de l'adoption de notions telles que les crimes environnementaux et l'écocide.

Notes de fin

- 1 SIPRI, SIPRI Definition of military expenditures, consulté pour la dernière fois le 14 décembre 2023.
- 2 Conseil de l'UE, décision du Conseil (PESC) 2017/2315 établissant une coopération structurée permanente (CSP) et déterminant la liste des États membres participants, Annexe: Liste des engagements communs ambitieux et plus contraignants pris par les États membres participants dans les cinq domaines énoncés à l'article 2 du protocole n° 10, 11 décembre 2017, Journal officiel de l'Union européenne, L 331, 14 décembre 2017, p. 62.
- 3 Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 2.
- 4 Ibidem.
- 5 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 6 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Možemo!
- 7 Bündnis 90/Die Grünen, Wir stehen ein für Frieden und Menschenrechte, sans date, consulté pour la dernière fois le 12 janvier 2024.
- 8 Voir, par exemple, Chollet Derek, Keil Steven et Skaluba Christopher, Rethink and Replace Two Percent, Atlantic Council, OTAN 20/2020, 14 octobre 2020; LUNN Simon et WILLIAMS Nicholas, NATO Defence Spending: The Irrationality of 2%, European Leadership Network Issue Brief: Defence Spending, juin 2017.
- 9 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Die Grünen.
- 10 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Europa Verde.
- 11 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Groen.
- 12 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant DSVL et Partia Zieloni.
- 13 Ibidem.
- 14 Défense belge, Plan STAR 2022 – Security & Service, Technology, Ambition, Resilience, 17 juin 2022, p. 53.
- 15 Gouvernement belge, Accord de gouvernement, 30 septembre 2020, p. 77.
- 16 Entretiens réalisés par les autrices avec des personnes représentant Écolo and Groen.
- 17 Ministère fédéral de la Défense (Allemagne), Defence Policy Guidelines 2023, sans date, pp. 10 et 23.
- 18 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Die Grünen.
- 19 SIPRI, SIPRI Military Expenditure Database, consultée en décembre 2023. Voir aussi ministère

- de la Défense (Finlande), Puolustusministeriön hallonnonalan menojen osuuksista BKT: STA (%), 27 September 2021.
- 20** Newest NATO member Finland to spend 2.3% of GDP on defence, Reuters, 28 août 2023; LAIKOLA Leo, Finland Seeks to Keep Defence Budget Above NATO Aim Through 2027, Bloomberg, 20 septembre 2023; O'DWYER Gerard, Finland 2024 defence budget targets arms restocking, border security, DefenseNews, 13 octobre 2023.
- 21** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 22** SIPRI, Base de données SIPRI sur les dépenses militaires (consultée en décembre 2023). Les données monétaires sont exprimées en prix et taux de change constants de 2021.
- 23** Sejm, Vote n° 159 lors de la 50^e session de la Sejm, 11 mars 2022.
- 24** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Partia Zieloni.
- 25** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 26** SIPRI, Base de données SIPRI sur les dépenses militaires, consultée en décembre 2023.
- 27** Budget des armées : les députés valident une enveloppe de 413 milliards d'euros sur sept ans, France Info, 7 juin 2023.
- 28** Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, p. 84.
- 29** Voir Cornelia-Adriana Baciu, How much Military is Enough?, Green European Journal, 21 août 2017.
- 30** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 31** Assemblée Nationale, Séances du mercredi 7 juin 2023 Compte rendu intégral Année 2023. – No 69 [1] A.N. (C.R.), Journal officiel de la République française XVI^e législature, session ordinaire de 2022-2023, p. 5547.
- 32** Europa Verde, Un onda verde per cambiare l'Europa e l'Italia – Programma di Europa Verde per le Europee 2019, sans date, voir aussi Alleanza Verdi e Sinistra, Programma Alleanza Verdi e Sinistra, 2022, p. 13.
- 33** Europa Verde, Europa Verde ha votato contro l'aumento spese militari, Comunicati stampa, sans date.
- 34** Alleanza Verdi e Sinistra, Programma Alleanza Verdi e Sinistra, 2022.
- 35** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Europa Verde. Voir aussi section 2.2.
- 36** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Možemo!.
- 37** OTAN, Funding NATO, dernière mise à jour datant du 5 avril 2024.
- 38** Conseil de l'UE, décision du Conseil (PESC)
- 2017/2315 établissant une coopération structurée permanente (CSP) et déterminant la liste des États membres participants**, Annexe: Liste des engagements communs ambitieux et plus contraignants pris par les États membres participants dans les cinq domaines énoncés à l'article 2 du protocole n° 10, 11 décembre 2017, Journal officiel de l'Union européenne, L 331, 14 décembre 2017, p. 62.
- 39** OTAN, NATO 2022 Strategic Concept, 29 juin 2022, p. 3.
- 40** OTAN, Funding NATO, dernière mise à jour datant du 27 septembre 2023.
- 41** Europa Verde, Europa Verde ha votato contro l'aumento spese militari, Comunicati stampa, sans date.
- 42** Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, p. 84.
- 43** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 44** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Écolo, Partia Zieloni et Možemo!.
- 45** Deutscher Bundestag, Parlamentsfernsehen, Sitzung vom 23.11.23 TOP EPL 14 Verteidigung, 23 novembre 2022.
- 46** Eduskunta, Pöytäkirja PTK 74/2023 vp, 15 décembre 2023, para. 17.01, p. 106.
- 47** Gayet Anne-Sophie, L'écocide fait son entrée dans le Code pénal belge, Euractiv, 23 novembre 2022.
- 48** Parlement européen, Environmental crimes: deal on new offences and reinforced sanctions, dernière mise à jour le 16 novembre 2023.
- 49** Voir aussi Rajaeifar Mohammed Ali et al., Decarbonising the military – mandate emissions reporting, Nature, 2 novembre 2022; Expert Group of International Military Council on Climate and Security (IMCCS), Decarbonised Defense: The need for clean military power in the age of climate change, juin 2022.
- 50** Letho Essi et Stone Mike, Finland orders 64 Lockheed F-35 fighter jets for \$9.4 bln, Reuters, 10 décembre 2021; Johnson Kimberly, Finland Inks \$9.4 Billion Deal To Buy 64 F-35 Stealth Fighters, Flying, 14 février 2022.
- 51** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 52** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 53** Voir, par exemple, Crawford Neta C., The Pentagon, Climate Change, and War. Charting the Rise and Fall of U.S. Military Emissions, Boston (MA), MIT Press, 2022; Lawrence Michael J. et al., The effects of modern war and military activities on biodiversity and the environment, Environmental Reviews, vol. 23, no. 4, 2015, pp. 443-460; Conflict and Environment Observatory (CEOBS), How does war

damage the environment ?, 4 juin 2020; Hay-Edie David, The Military's Impact on the Environment: A Neglected Aspect of the Sustainable Development Debate, Briefing paper, International Peace Bureau, août 2002; Legros Samuel, La pollution de l'activité militaire. Un fantôme à dévoiler, Brochure de la CNAPD, 17 octobre 2023.

- 54** OTAN, Environment, climate change and security, dernière mise à jour le 24 juillet 2023.
- 55** Voir, par exemple, Hoorickx Estelle, Les armées face aux changements climatiques : état des lieux et défis à relever pour la Défense belge, Sécurité & Stratégie, no. 153, juin 2023. Voir aussi Depledge Duncan, Low-carbon warfare: climate change, net zero and military operations, International Affairs, vol. 99, no° 2, 2023, pp. 667-685.
- 56** Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, p. 85.
- 57** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 58** Ibidem.

Politiques industrielles, d'approvisionnement et d'exportation en matière de défense

L'Europe dispose d'une base technologique et industrielle de défense (BITD) relativement importante¹. Selon la base de données SIPRI, 17 des 100 premières entreprises mondiales du secteur de la défense étaient basées dans l'UE en 2022 (voir figures 7 et 8 ci-dessous).

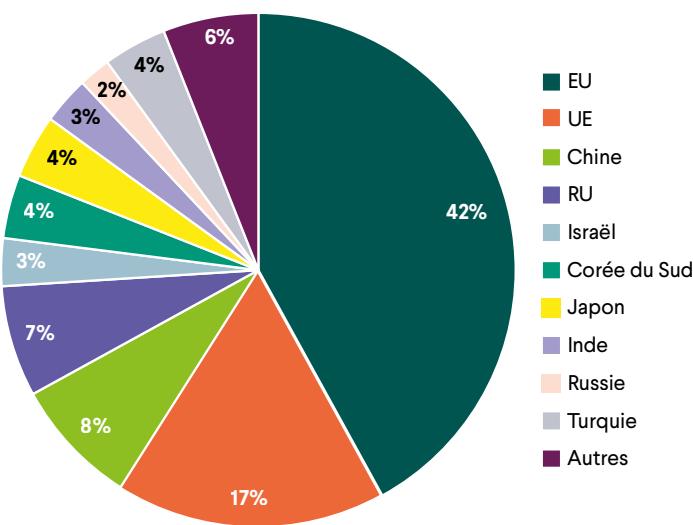
Dans les études traditionnelles sur la sécurité, la solidité et la résilience de la BITD sont présentées comme des préalables incontournables en matière de défense et de sécurité. La BITD européenne (BITDE) est toutefois régulièrement présentée comme fragmentée, c'est-à-dire divisée par le protectionnisme. Les États membres ont tendance à favoriser leurs propres industries nationales dans les marchés publics de défense. Les institutions européennes considèrent que cette situation est inefficace en termes de coûts et de production, et qu'elle nuit à la compétitivité, à l'innovation et, à plus long terme, à la sécurité et à l'autonomie stratégique de l'Europe². Plusieurs initiatives ont été lancées pour remédier à cette situation, afin de renforcer et d'intégrer la BITDE, que ce soit par la simplification des procédures de transfert d'armes au sein de l'UE³, la création d'un cadre destiné à

ouvrir les marchés publics de défense à la concurrence transeuropéenne⁴, la mise en place de programmes de subventions pour financer des projets de collaboration entre des entreprises de défense basées dans l'UE, ou des mesures encourageant l'achat conjoint d'équipements militaires fabriqués en Europe.

Ce chapitre livre un aperçu des positions des partis verts européens interrogés sur ces différentes initiatives. Il examine dans un premier temps leur position sur les programmes de subventions visant à soutenir les projets de collaboration entre les entreprises de défense basées dans l'UE (3.1). Il aborde ensuite la question des marchés publics, avec un accent sur les enjeux connexes que sont les passations conjointes de marchés et la question de savoir si les États membres de l'UE devraient acquérir principalement des équipements fabriqués en Europe (3.2). Cela contribuerait à renforcer la BITDE tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des exportations. En lien avec ce dernier point, l'ultime section de ce chapitre examine les propositions des Verts en faveur de politiques de transfert d'armes plus strictes et plus éthiques (3.3).

¹ Ce terme est généralement utilisé pour désigner le complexe industriel qui permet la recherche, le développement, la conception, la production et la maintenance de systèmes d'armes, de sous-systèmes, de composants ou de pièces afin de répondre aux besoins militaires d'un État (ou d'un groupe d'États).

Figures 7 & 8. Top 100 des entreprises du secteur de la défense : répartition par pays et classement des entreprises basées dans l'UE (2022)



Classement mondial	Entreprise	Pays	Recettes Armements (en million USD)
13	Leonardo	Italie	12.47
14	Airbus	Trans-européen	12.09
17	Thales	France	9.42
23	Dassault Aviation Group	France	5.07
28	Rheinmetall	Allemagne	4.55
29	Naval Group	France	4.53
32	MBDA	Trans-européen	4.38
34	Safran	France	4.2
39	Saab	Suède	3.7
44	KNDS	Trans-européen	3.2
46	Fincantieri	Italie	2.82
47	CEA	France	2.79
62	ThyssenKrupp	Allemagne	1.93
69	Hensoldt	Allemagne	1.66
71	PGZ	Pologne	1.6
90	Navantia	Espagne	0.99
93	Diehl	Allemagne	0.95
TOTAL			76.350

Source : [Base de données SIPRI sur l'industrie de l'armement](#), consultée en décembre 2023

Financer l'industrie de la défense : répondre aux besoins et aux ambitions ?

À l'heure actuelle, le principal programme visant à financer le développement collaboratif d'équipements entre les entreprises de défense basées dans l'UE est le Fonds européen de la défense (FED). Ce fonds, créé officiellement en 2016, mais effectivement mis en place en 2021ⁱⁱ, dispose d'un budget de financement de 8 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Sur cette somme, 2,7 milliards sont dédiés au financement de la recherche collaborative en matière de défense « afin de relever les défis et les menaces émergents et futurs », tandis que 5,3 milliards sont réservés à des projets collaboratifs de développement des capacités complétant les contributions nationales⁵. Le FED s'articule autour de 17 thèmes – notamment le cyberspace, la supériorité en matière d'information, les capteurs, le combat aérien, les matériaux et composants, la formation et la simulation, la guerre sous-marine ou encore les interventions médicales/CBRNⁱⁱⁱ/facteurs humains – et deux catégories d'action horizontales – les technologies de rupture et les technologies de défense innovantes.

De nouveaux fonds et instruments ont été créés à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Parmi ceux-ci figure l'action de soutien à la production de munitions (ASAP)⁶. Cet instrument, présenté comme

une « réponse directe à l'appel du Conseil visant à livrer d'urgence des munitions et, le cas échéant, des missiles, à l'Ukraine et à aider les États membres à reconstituer leurs stocks », prévoit une aide financière de 300 millions EUR pour renforcer les capacités de production industrielle de l'Union⁷. Par ailleurs, la Commission européenne a annoncé le 5 mars 2024 sa nouvelle stratégie industrielle de défense européenne (EDIS), conçue pour « renforcer la capacité à long terme de l'UE à améliorer sa préparation en matière de défense⁸ ».

De façon générale, les partis écologistes européens préféreraient que ces financements soient affectés à d'autres secteurs – comme dans le cas de l'augmentation des dépenses militaires.

Une écrasante majorité du groupe des Verts/ALE au Parlement européen s'est opposé à une résolution approuvant la décision du Conseil européen relative à la mise en place du FED, en 2021^{iv9}. Cette tendance s'est inversée lorsqu'en 2023 d'autres initiatives visant à soutenir le secteur, telles que l'ASAP, ont été soumises au vote. Seuls deux eurodéputés écologistes – les Italiens

Rosa D'Amato et Piernicola Pedicini – ont voté contre la proposition¹⁰.

Ces votes reflètent nettement les lignes de fracture entre les partis verts européens interrogés sur ce sujet, ainsi que les opinions tranchées d'Europa Verde sur l'industrie de l'armement.

« Nous ne sommes pas satisfaits du Fonds européen de défense car nous n'avons pas constaté le même niveau d'investissement dans la prévention non militaire des conflits. Nous constatons cet énorme déséquilibre financier. »

Entretien avec une personne représentant Možemo !

ⁱⁱ Le FED a été précédé par deux programmes pilotes : l'action préparatoire de l'Union concernant la recherche en matière de défense (PADR) – 90 millions EUR pour la période 2017-2019 – et le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (EDIDP) – 500 millions EUR pour 2019-2020.

ⁱⁱⁱ Chimique, biologique, radiologique, et nucléaire.

^{iv} Au sein du groupe des Verts/ALE, le vote était de 7 contre et trois pour. Les trois votes pour ont été exprimés par des députés européens tchèques de Pirate.

AVIS D'EXPERT·E N°14

Le rôle de l'industrie de la défense dans la mise en place du FED et d'autres politiques européennes

Le Réseau européen contre le commerce des armes (ENAAT) a publié en septembre 2023 un rapport analysant l'impact du lobby de l'industrie de la défense sur le processus décisionnel de l'Union¹¹. Ce texte rappelle que l'industrie de l'armement militait depuis 2010 en faveur de la création d'un fonds européen dédié à la R&D militaire et montre comment cette visée s'est finalement concrétisée avec la création du FED. Au-delà du FED et de programmes plus récents, tels que l'ASAP, ce rapport souligne que l'industrie de l'armement a également réussi à accéder à des programmes financiers initialement développés à des fins civiles (Erasmus +, les Fonds structurels, et même le programme LIFE pour l'environnement et le climat).

À cet égard, un·e expert·e interrogé·e dans le cadre du présent rapport a souligné la nécessité pour les partis écologistes d'être conscients du discours utilisé par l'industrie. Elle présente ses activités non seulement comme durables, mais aussi comme une condition préalable à l'existence de sociétés durables et inclusives : pas de durabilité sans sécurité, et pas de sécurité sans équipements de défense. Ce discours a permis à l'industrie d'accéder à des conditions de financement favorables pour les secteurs économiques respectueux de l'environnement et socialement responsables¹².

Dans leurs programmes politiques en vue des élections européennes de 2019 et des élections générales italiennes de 2022, les Verts italiens ont plaidé en faveur d'une « reconversion de l'industrie de l'armement par la création d'alternatives pour les travailleurs [du secteur]¹³ » et d'un « plan national à long terme pour la transformation du complexe militaro-industriel italien¹⁴ ». Concernant plus spécifiquement le FED, la personne représentant Europa Verde a déclaré : « Nous n'avons pas besoin d'investir davantage d'argent dans le complexe militaro-industriel¹⁵, nous devons être un tant soit peu prudents car, si l'on y réfléchit bien [...], il s'agit simplement de développer et de soutenir l'industrie de la défense [ce qui] n'est pas [notre] priorité¹⁶ ». En Croatie, Možemo! a exprimé une position

similaire. La personne représentant cette formation a exprimé ses inquiétudes quant au fait que la guerre en Ukraine avait contribué à donner « carte blanche » à l'industrie¹⁷. En période de conflit, les entreprises du secteur de la défense bénéficient souvent d'une plus grande latitude pour défendre leurs intérêts et les présenter comme ceux de l'ensemble de la société.

« Il serait préférable que l'Europe dispose de sa propre base industrielle militaire et qu'elle soit en mesure de produire les équipements dont les pays européens ont besoin pour leur défense. »

Entretien avec une personne représentant Vihreät

Les autres formations interrogées sont plus positives sur cette question et soulignent la nécessité de soutenir l'industrie européenne de la défense afin de renforcer la BITDE. Les Écologistes, par exemple, lors de leur conseil fédéral d'octobre 2022, ont qualifié les 8 milliards EUR au FED de « minimum », compte tenu des défis géopolitiques auxquels l'UE est confrontée et de la nécessité de lui fournir

des ressources de défense adéquates^{v18}. Toujours au sujet du FED, Écolo estime que ces fonds sont indispensables pour construire l'autonomie stratégique nécessaire pour une défense de l'UE digne de ce nom, la personne interrogée affirmant que l'UE doit se doter de « moyens à la hauteur de ses ambitions»^{v19}.

Sans faire explicitement référence au FED, Die Grünen et Vihreät affirment que le renforcement de la BITDE constitue une priorité de défense, soulignant qu'il existe actuellement « une opportunité à saisir pour renforcer la souveraineté²⁰ ». Ces formations estiment que le renforcement

de la coopération et de la collaboration au sein de la BITDE pourrait contribuer à éviter les doubles emplois, à combler les lacunes en matière de capacités et, de manière générale, à réduire les inefficacités et les coûts de production. Jusqu'en 2021, Die Grünen s'opposaient pourtant à des initiatives telles que le FED, que certains membres du parti considéraient comme un mécanisme détournant des ressources d'autres secteurs, tels que le changement climatique, l'aide au développement et la prévention des crises civiles²¹.

Sur la nécessité d'un soutien financier à la BITDE

L'un·e des expert·e·s interrogé·e·s a fait valoir que la construction d'une Europe autonome « nécessiterait une BITDE beaucoup plus solide », ce qui exigerait de la part de l'Union un engagement à long terme. Le marché de la défense est un marché à part : la demande n'y est pas nécessairement linéaire, ses cycles d'approvisionnement sont longs et complexes, le nombre de clients est limité, les coûts de production peuvent être élevés, etc. Tous ces éléments peuvent avoir une incidence sur la stabilité économique et la viabilité du secteur. L'industrie de l'armement doit pouvoir procéder à une planification et l'argument avancé est que si les États membres de l'Union veulent s'assurer de pouvoir compter sur la production européenne, ils doivent soutenir cette industrie. À cet égard, Gaëlle Winter estime que la position de Bündnis 90/Die Grünen jusqu'en 2020 était paradoxale, puisque cette formation était favorable au renforcement de la BITDE, mais opposée au FED²².

On pourrait néanmoins faire valoir que l'idée de soutenir une industrie dont les 17 premières entreprises ont généré 76 milliards de dollars de revenus grâce à la vente d'armes – 196 milliards de dollars au total si l'on inclut les biens qu'elles produisent pour le marché civil – a de quoi surprendre. De plus, alors que la base industrielle européenne de défense comprend de nombreuses petites et moyennes entreprises, des études montrent que la plupart des fonds distribués par les prédécesseurs du FED – la PADR et l'EDIDP – ont été captés par ces 17 entreprises, parmi lesquelles figurent des géants industriels tels que Leonardo, Airbus et Thales²³. Les Verts ne doivent pas non plus oublier que les activités de l'industrie de la défense sont parmi les plus polluantes ; ce problème touche l'ensemble de la chaîne de valeur.

^v Il convient de souligner qu'il s'agit d'un changement notable par rapport à la position exprimée en 2021, qui estimait que l'affectation de 600 millions d'euros de fonds européens à la R&D militaire était jugée « problématique ».

^{vi} La position de ce parti est conforme à l'accord de coalition gouvernemental belge et au nouveau plan STAR pour la défense belge.

Dans son programme électoral fédéral de 2021, il semble que la position des Verts allemands avait déjà quelque peu évolué. Le programme stipulait qu'ils « rejettent la réaffectation à des fins militaires de fonds provenant du budget de l'UE précédemment réservés exclusivement à des fins civiles », mais ne remettent plus en cause l'existence d'un fonds spécialement créé pour l'industrie de la défense²⁴. Les Verts finlandais insistent en outre sur le fait que l'autosuffisance en matière d'équipements de défense doit concerner l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire aussi les minéraux critiques et les terres rares, afin que l'Europe puisse renoncer à sa dépendance vis-à-vis des importations, notamment en provenance de Chine²⁵. En Lituanie, la critique de la DSVL concernant l'incapacité du secteur de la défense à accélérer la production et à s'orienter vers une dynamique d'économie de guerre suggère également que l'Union doit soutenir son industrie. Des initiatives telles que l'ASAP sont donc les bienvenues.

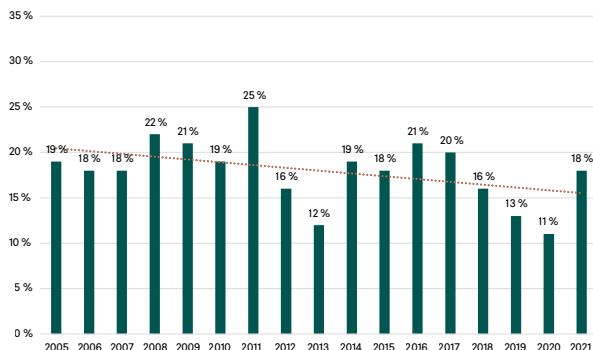
Cela étant, ces partis estiment également qu'il y a matière à amélioration, notamment sur le mode de fonctionnement du fonds. Ils identifient trois problèmes en particulier. Le premier est l'absence de stratégie, ce qui affecte la capacité des fonds tels que le FED et plus généralement des initiatives de développement collaboratif à atteindre leurs objectifs. La personne représentant Die Grünen, en particulier, a estimé qu'à ce stade, l'UE « se contente de donner de l'argent » sans réflexion plus globale sur la manière dont les projets financés contribuent à rendre la BITDE plus complémentaire et intégrée, ni sur la manière dont ces fonds combinent les lacunes et les besoins en matière de capacités²⁶. Les Écologistes partagent ce point de vue et appellent de leurs vœux « une approche plus réglementaire pour l'intégration industrielle de ce secteur stratégique²⁷ ». Le deuxième problème est l'absence de transparence et de contrôle

démocratique sur l'attribution des fonds. En Belgique, la personne représentant Groen a expliqué qu'« il faudrait se concentrer très étroitement sur le rôle du complexe militaro-industriel [ce qui] peut être réalisé grâce au contrôle démocratique et à la transparence²⁸ ». Plus concrètement, dans son programme pour les élections fédérales de 2021, Die Grünen a plaidé en faveur « de droits de participation et de contrôle pour le Parlement européen dans le Fonds européen de défense²⁹ ». Enfin, plusieurs partis ont insisté sur la mise en place de directives éthiques claires pour les projets financés par le FED. Ces préoccupations portent sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres technologies disruptives par le secteur de la défense. L'Union, lorsqu'elle accorde des fonds à l'industrie de la défense, devrait veiller à ne pas financer le développement de systèmes aux effets délétères, susceptibles d'aller à l'encontre du respect du droit international humanitaire.

Acquisitions : acquérir ensemble des équipements européens ?

Encourager les États membres à acheter leurs équipements sur le marché intérieur de l'UE et, idéalement, par le biais de passations conjointes de marchés, constitue un autre aspect des programmes européens visant à raffermir la BITDE. Bien qu'il existait déjà des instruments pour faciliter les transferts intracommunautaires,³⁰ ouvrir les procédures de passation de marchés publics de défense à la concurrence transfrontalière,³¹ mais aussi encourager les acquisitions conjointes, l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie leur a donné un nouvel élan. C'est en octobre 2023 qu'a été adopté l'instrument visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes (EDIRPA). Il prévoit un budget de 500 millions EUR sur la période 2023-2024 afin d'aider les États membres à couvrir une partie des coûts liés aux acquisitions

Figure 9. Acquisitions conjointes en % du total des acquisitions d'équipements de défense (2005-2021)



Source : AED, données en matière de défense 2020-2021, 8 décembre 2022. (n.b. : données 2022 indisponibles)

conjointes. La demande d'acquisition, pour être éligible, doit être déposée par au moins trois États membres et les contrats doivent être conclus avec des entreprises basées dans l'UE ou dans des pays de l'AELÉ qui ne sont pas contrôlés par des entités de pays tiers³². Ce système devrait être pérennisé grâce au programme européen d'investissement dans le domaine de la défense (EDIP), qui doit être annoncé dans le cadre de l'EDIS en février 2024.

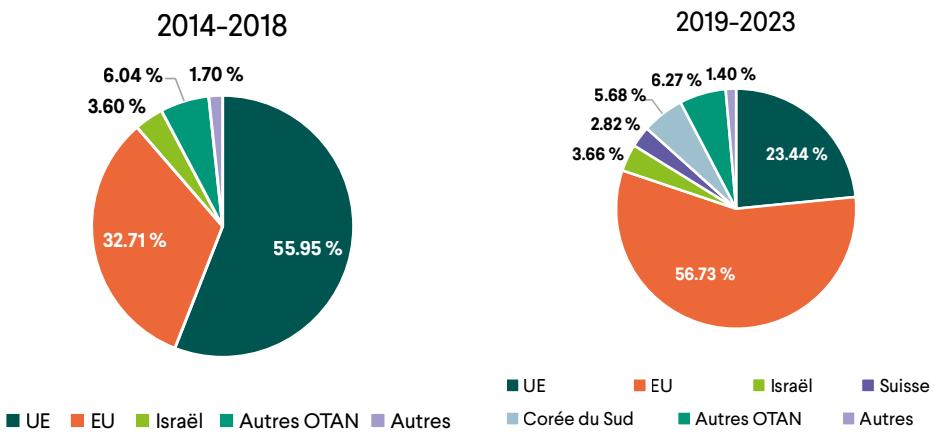
Les données recueillies par l'AED entre 2005 et 2021 montrent que la part des équipements acquis conjointement reste limitée – inférieure au seuil de 35 % convenu dans le cadre de l'AED et de la CSP – et qu'elle a diminué au fil du temps (voir figure 9 ci-dessous). L'Agence estime que cette part a encore diminué en 2022³³. Selon les analystes Bastian Giegerich et Ester Sabatino de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), ces faibles pourcentages s'expliquent à la fois par des cultures stratégiques divergentes, la volonté de protéger les industries nationales et la volonté de cimenter des partenariats externes³⁴.

Nous pouvons observer une autre tendance à la baisse observée au cours des cinq dernières années, à savoir celle de la part des équipements achetés sur le marché intérieur de l'Union. Les données recueillies par le SIPRI montrent que, si 58 % des équipements importés par les États membres de l'UE en termes de valeur provenaient d'autres États membres de l'UE en 2013-2017, cette part est tombée à 26 % en 2018-2022 (voir figures 10 et 11 ci-dessous).

La domination des entreprises américaines au cours de cette dernière période pourrait être liée à la décision de plusieurs pays (dont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Finlande et la Tchéquie) de remplacer leurs flottes de combat aérien vieillissantes par des avions F-35 fabriqués par Lockheed Martin. Ces avions de combat sont coûteux et peuvent représenter une part importante de la valeur des exportations américaines vers l'Union. Nous devons souligner néanmoins qu'en termes d'unités, les articles les plus importés étaient les missiles^{vii}. Ce constat n'est pas nécessairement surprenant : si les équipements existants appartenant à un État sont de fabrication

^{vii} Selon les données recueillies par le SIPRI, les États membres de l'UE ont commandé, entre autres, 465 avions, 381 hélicoptères, 225 capteurs, 46 véhicules sans pilote et 23 289 missiles auprès de fabricants américains du secteur de la défense au cours de la période 2018-2022.

Figures 10 & 11. Origine des équipements militaires importés par les États membres de l'UE en valeur (2013-2017 et 2018-2022)



Source : Base de données SIPRI sur les transferts d'armements, consultée en avril 2024.

américaine, les munitions et les capteurs compatibles le sont sans doute également.

Les partis écologistes interrogés soutiennent le discours développé par l'UE (ainsi que par certain·e·s expert·e·s) concernant les acquisitions conjointes, car elles renforcent les relations entre alliés, améliorent l'interopérabilité des forces armées, réduisent les coûts d'acquisition d'équipements équivalents et facilitent l'accès à des systèmes plus avancés³⁵. Les Verts s'intéressent particulièrement aux économies de coûts et à l'interopérabilité des acquisitions collaboratives. Selon eux, ces économies contribuent à rationaliser et à limiter les dépenses militaires, tandis que l'interopérabilité doit faciliter la poursuite de l'intégration des forces armées européennes. En Belgique, par exemple, la personne représentant d'Écolo a expliqué que « toutes les synergies qui nous permettent de réaliser

des économies d'échelle » sont une priorité et que l'acquisition séparée d'équipements de défense « n'a donc aucun sens³⁶ ». De même, la personne représentant Možemol a déclaré que la coopération en matière d'acquisitions était « un bon moyen de rationaliser les dépenses militaires », tandis que Sebastian Schäfer, député de Bündnis 90/Die Grünen, a déclaré au Bundestag que « les politiques d'armement intelligentes ne sont pas nationales, elles sont européennes et internationales ». Le raisonnement est simple : la coopération conduit à des investissements plus efficaces et renforce les actions militaires européennes coordonnées potentielles. Les Écologistes, en France, sont particulièrement clairs sur ce point et vont même plus loin en plaidant catégoriquement en faveur d'un budget commun. Cette option garantirait que « les augmentations du budget de la défense n'interviennent pas au détriment d'autres politiques européennes ou nationales,

« Nous voulons étendre la coopération renforcée des forces armées dans l'UE, combiner les capacités militaires, améliorer l'approvisionnement par le biais des marchés publics, et travailler ensemble pour combler les déficits reconnus de capacité en consolidant le secteur européen de l'armement. »

Bündnis 90/Die Grünen, 2021

notamment les politiques sociales ». Elle « éviterait les doubles emplois, réduirait les risques, réaliseraient des économies et permettrait à l'UE d'être un acteur à part entière³⁷ ».

Comme le suggère cette dernière citation, les positions des partis sur les acquisitions conjointes sont étroitement liées à leur vision de l'Union, qui doit être selon eux la garante de la sécurité. Les partis dont

l'idéal est une Europe fédérale capable d'assurer sa sécurité indépendamment de l'alliance transatlantique sont favorables aux programmes de marchés publics conjoints de l'UE. C'est le cas des Français et des Belges francophones, qui considèrent que les acquisitions collaboratives au sein de l'OTAN nuisent à l'autonomie stratégique européenne. À l'autre extrémité du spectre se trouve la Lituanie.

Les acquisitions conjointes ne sont pas toujours plus économiques

Selon l'un·e des expert·e·s interrogé·e·s, les bénéfices financiers tant vantés des acquisitions conjointes sont en réalité discutables. Des études ont montré qu'il n'existe que peu ou pas d'éléments démontrant que l'acquisition collaborative permet aux États acheteurs d'obtenir de meilleurs prix. Certains vont même jusqu'à qualifier les acquisitions conjointes de perte de temps et d'argent, recommandant de les éviter³⁸. Et même les expert·e·s qui pensent que les acquisitions conjointes peuvent être bénéfiques soulignent les nombreux obstacles qui les empêchent souvent d'atteindre leur plein potentiel. Après avoir comparé les acquisitions en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, Tony Kausal, du Defense Systems Management College basé aux États-Unis, note : « les différents cycles budgétaires, les enjeux politiques et les perspectives culturelles peuvent exacerber les problèmes mineurs et, dans certains cas, en créer de plus importants³⁹ ». Dans le même ordre d'idées, un article publié en 2007 par l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IES) est arrivé à la conclusion que la rentabilité des acquisitions collaboratives dépend en fin de compte de la qualité de la gestion du processus⁴⁰.

Dans ce contexte, il est primordial que les États participants partagent des objectifs clairs, en termes de spécifications techniques attendues comme de calendriers ou de budget. Par ailleurs, les acquisitions conjointes ne peuvent être efficaces que s'il existe un niveau élevé de confiance mutuelle entre toutes les parties concernées. Cette condition s'avère parfois difficile de réaliser même entre des États membres de l'Union : leurs intérêts stratégiques ne concordent pas toujours et il peut même arriver qu'ils soient contradictoires. De même, les industries impliquées dans le processus peuvent être réticentes à partager leurs connaissances, leur savoir-faire et leurs technologies. Un autre élément peut peser lourd dans la balance, à savoir la volonté effective des États participants de partager les risques et les charges financiers liés aux acquisitions conjointes afin d'éviter la perception d'une répartition inéquitable des avantages, qui pourrait susciter du ressentiment et bloquer les processus décisionnels.

Comme nous l'avons déjà signalé, la personne représentant la DSVL s'est montrée sceptique à l'égard des projets européens alternatifs en matière de sécurité et de défense, et a insisté sur la nécessité de travailler au partenariat transatlantique. La DSVL estime que la collaboration et la coopération en matière d'acquisitions doivent intervenir au sein de l'OTAN plutôt qu'au niveau de l'UE afin de garantir la compatibilité des systèmes d'armes et l'interopérabilité⁴¹. Du côté de Die Grünen, la personne interrogée

a également fait valoir que l'accent ne devait pas être mis tant sur l'origine des équipements que sur leur interopérabilité et leur compatibilité, ce qui devient possible en limitant le nombre de systèmes d'armes différents utilisés par les États membres⁴².

D'autres partis insistent en revanche sur l'importance de la provenance. La personne représentant les Écologistes, par exemple, a fait valoir que le marché européen de la défense ne devrait pas être « aussi ouvert aux entreprises américaines qu'il l'est aujourd'hui⁴³ ». De même, les personnes représentant Vihreät et Écolo ont estimé qu'une dépendance excessive à l'égard des systèmes d'armes américains et/ou israéliens était « insoutenable » et « problématique⁴⁴ ». Au-delà de la question de l'autonomie stratégique, la position de Vihreät est également motivée par des considérations éthiques. Le renforcement de la BITDE permettrait aux États membres de ne plus dépendre de « pays moins respectueux des droits de l'homme » et d'alimenter leur industrie militaire⁴⁵. En Belgique, Écolo et son homologue néerlandophone Groen ont vivement critiqué la décision du gouvernement belge d'acheter des avions

de combat F-35 en 2018. Leur principal argument était que les F-16 de l'armée de

l'air belge n'avaient tout simplement pas besoin d'être remplacés, mais ils estimaient de surcroît que l'appel d'offres était biaisé en faveur des États-Unis⁴⁶. Cet argument nous ramène à un autre point régulièrement soulevé par les partis écologistes, à savoir la nécessité d'assurer une plus grande transparence dans les procédures d'acquisition de matériel de défense et dans toutes les questions relatives à l'industrie

de l'armement. Si Écolo et Groen ont uni leurs forces sur le dossier du F-35, leurs points de vue divergent légèrement quant à la nécessité de donner la priorité aux équipements européens. Écolo y est très favorable⁴⁷ ; Groen reconnaît que cela présenterait des avantages économiques et stratégiques, mais estime que « ce principe ne devrait pas conduire à n'acheter que des équipements européens⁴⁸ ». L'idée est que l'accent ne doit pas être mis en premier lieu sur l'achat d'équipements européens, mais sur l'acquisition des meilleurs équipements disponibles, en tenant également compte du rapport qualité-prix.

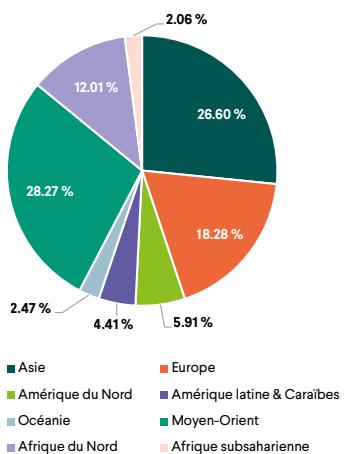
Exportations : vers des politiques plus responsables ?

Plusieurs États membres de l'UE – la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne – figurent parmi les dix premiers exportateurs mondiaux d'équipements et de technologies militaires (voir figure 13)⁴⁹. La plupart des produits vendus sur le marché international par les industries basées dans l'Union ont pour destination finale l'Asie (notamment l'Inde, Singapour et la Corée du Sud) ou le Moyen-Orient (le Qatar, l'Arabie saoudite et les

« Bien sûr qu'il existe de nombreux arguments valables en faveur de l'investissement dans l'industrie européenne, notamment parce qu'il est plus fiable de produire nous-mêmes [...], mais ce principe ne doit pas conduire à n'acheter que des équipements européens. »

Entretien avec une personne représentante Groen

Figures 12 & 13. Destination des équipements militaires exportés par l'industrie de défense de l'UE et les 20 principaux pays exportateurs mondiaux (2017-2022)



	Part		Part
1. USA	40,0 %	11. NLD	1,4 %
2. RUS	16,0 %	12. TUR	1,1 %
3. FRA	11,0 %	13. SWE	0,8 %
4. CHN	5,2 %	14. CHE	0,6 %
5. DEU	4,2 %	15. AUS	0,6 %
6. ITA	3,8 %	16. CAN	0,5 %
7. GBR	3,2 %	17. UKR	0,5 %
8. ESP	2,6 %	18. ARE	0,4 %
9. KOR	2,4 %	19. POL	0,4 %
10. ISR	2,3 %	20. BLR	0,3 %

Source: [SIPRI](#), Base de données sur les transferts d'armements, consultée en avril 2024

Émirats arabes unis). Au cours de la période 2017-2022, seuls 9 % des exportations étaient intra-européennes et 8,6 % intra-UE (voir figure 12). Comme l'ont souligné Christian Mölling, aujourd'hui membre du Conseil allemand des relations étrangères (DGAP), et d'autres : « Les destinations hors UE sont devenues vitales tant pour les entreprises basées dans l'UE que pour les États, car elles permettent aux premières de maintenir leur production et aux secondes de continuer à acheter à des prix abordables⁵⁰. » La base industrielle et technologique de défense européenne est fortement dépendante des marchés étrangers pour maintenir son activité. Les initiatives visant à renforcer la BITDE devraient par conséquent s'accompagner d'une réflexion sur la voie à suivre pour que les États membres puissent garantir que les armes et les technologies qu'ils produisent ne contribuent pas à alimenter les conflits et l'instabilité en dehors des frontières de l'Union.

Les exportations et les transferts d'équipements militaires sont réglementés au niveau de l'UE et soumis à des procédures d'autorisation gérées par les autorités de contrôle de chaque État membre.

La position commune 2008/944/PESC du Conseil fournit un cadre général et stipule que les demandes d'autorisation doivent être examinées à la lumière de huit critères qui visent, entre autres objectifs, à atténuer les risques que les équipements exportés soient utilisés pour commettre des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire, où qu'ils soient détournés⁵¹. Aucune hiérarchie ne s'applique à ces critères, mais la pratique montre que la légitime défense et la sécurité nationale (c'est-à-dire les considérations liées aux alliances) l'emportent parfois sur les risques liés aux droits de l'homme et au détournement d'armes⁵². Ces dernières années, des scandales ont fréquemment éclaté concernant l'utilisation d'équipements produits en Union européenne par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis en vue de commettre des crimes de guerre au Yémen. La société civile a également dénoncé les transferts vers Israël, l'Egypte et l'Inde.

Dans ce contexte, les partis interrogés déclarent régulièrement que le renforcement des politiques de contrôle des exportations afin de garantir des transferts plus

Droits humains, devoir de vigilance et secteur de la défense

En août 2022, le Groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme a noté que les industries de l'armement ont tendance à se réfugier derrière les procédures d'octroi de licences pour justifier le fait qu'elles ne procèdent pas à leur propre analyse d'impact de leurs activités d'exportation sur les droits humains⁵³. Le secteur de la défense fait valoir qu'il ne dispose pas des ressources nécessaires pour mener à bien ces évaluations et, plus fondamentalement, que cette responsabilité incombe aux États⁵⁴. Si les Verts souhaitent introduire un devoir de vigilance dans le cadre d'un nouveau règlement européen sur le contrôle des exportations d'armes, ils doivent également tenir compte de la proposition de directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Une modification apportée à la directive par le Conseil en 2022 exempte les secteurs économiques dont les activités sont déjà soumises à des contrôles à l'exportation, comme les transferts d'armes, du devoir de vigilance⁵⁴.

ⁱ Sur les raisons pour lesquelles ces arguments ne sont pas totalement convaincants, voir Verdebout Agatha : [Industrie d'armement : exportation et devoir de vigilance](#).

responsables figure parmi leurs priorités. Europa Verde, par exemple, insiste sur le fait que l'Italie (et idéalement toute l'Europe) devrait « mettre immédiatement fin aux exportations d'armes [...] vers les pays qui ne respectent pas les droits de l'homme⁵⁵ ». Le programme de Vihreät pour 2023-2027 contient une déclaration sur « l'interdiction des exportations d'armes vers les pays dirigés par des oligarques et qui violent systématiquement les droits humains ou attaquent d'autres pays⁵⁶ ». Die Grünen, dans leur programme 2021 pour les élections fédérales allemandes, sous le titre « Pas d'armes allemandes dans les zones de guerre et les dictatures », expliquent quant à eux : « nous attendons un engagement plus fort et une réduction des livraisons d'armes aux régimes qui violent les droits humains » et « les directives en

matière de contrôle des exportations d'armes sont appliquées de manière trop laxiste⁵⁷ ».

Ce manque de rigueur conduit non seulement à des décisions d'exportation parfois discutables, mais le manque de cohérence dans l'application de la position commune 2008/944/PESC par les États membres crée également des distorsions de marché, qui accentuent la concurrence entre les entreprises européennes et entraînent une spirale descendante dans la mise en œuvre effective des lignes directrices de l'Union.

« Nous soutenons la mise en œuvre et le respect des règles européennes en matière d'exportation d'armes, qui interdisent l'exportation d'armes vers des régimes non démocratiques impliqués dans des violations des droits fondamentaux et des crimes de guerre,. Nous soutenons également le renforcement de leur application en remplaçant la position commune relative aux exportations d'armes par un texte juridiquement contraignant, assorti de sanctions en cas de non-respect, et dont les obligations peuvent faire l'objet de décisions de la CJUE. »

Les Écologistes, octobre 2022

et industrielles, une position qui transparaît clairement dans les discours des Verts

français et belges francophones. En effet, la personne représentant les Écologistes a insisté sur la coordination au niveau européen, arguant que « la France ne peut pas agir seule, car les enjeux sont clairement trop importants pour la balance commerciale française⁵⁸ ». Au-delà de la balance commerciale, Écolo souligne que les divergences au niveau de la mise en œuvre des règles relatives aux exportations d'armes affectent les travailleurs du secteur. Ce parti estime qu'« il est intenable de continuer à dépendre de pays politiquement instables ou qui enfreignent le droit international et le droit humanitaire » et qu'« il est essentiel de travailler à l'élaboration d'un projet plus sûr et plus durable [...] [car] l'incertitude juridique entourant les licences d'exportation d'armes vers certains pays représente une menace pour l'emploi⁵⁹ ». Des politiques d'exportation d'armes plus responsables sont donc présentées comme une initiative gagnant-gagnant.

En termes de propositions politiques concrètes, les Verts préconisent de rendre les critères de la position commune 2008/944/PESC contraignants, en les intégrant dans un instrument juridiquement contraignant soumis au contrôle juridictionnel de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et complété par des mécanismes de sanction en cas de non-respect⁶⁰. Il convient de souligner qu'au niveau de l'UE, le groupe des Verts/ALE a été à l'origine de l'adoption de plusieurs résolutions du Parlement européen appelant à une meilleure mise en œuvre de la position commune⁶¹. Il a également travaillé sur un projet de règlement relatif au contrôle des exportations d'armes, dont le contenu peut être considéré comme reflétant la vision commune des écologistes sur l'avenir du contrôle des exportations.

Certificats d'utilisateur final (CUF) et contrôles après expédition (CAE)

Les CUF sont établis par les autorités nationales de contrôle et précisent qui peut utiliser l'équipement, comment il peut être utilisé et dans quelles conditions il peut être transféré à un tiers. Outre qu'ils atténuent le risque de détournement et d'utilisation illicite, les CUF sont considérés comme des mesures visant à instaurer la confiance. Les experts affirment qu'ils présentent également des lacunes, qu'ils sont loin d'être à l'abri de la corruption et que leur conformité est difficile à vérifier et à faire respecter⁶².

C'est pourquoi plusieurs États membres de l'UE ont introduit des dispositions légales leur permettant d'effectuer des contrôles après expédition (CAE) sur place, mais l'Allemagne est actuellement le seul à avoir effectivement mené ce type de vérification. Les débats qui ont eu lieu lors de la Huitième Conférence des États parties (CSP) au Traité sur le commerce des armes en 2022 montrent que certains États européens sont réticents à introduire les CAE⁶³. Ils les considèrent comme coûteux en termes de ressources et diplomatiquement complexes à appliquer à l'État acheteur. Certains ont également exprimé des doutes quant à leur efficacité en raison de la nécessité de donner un préavis avant la réalisation des inspections.

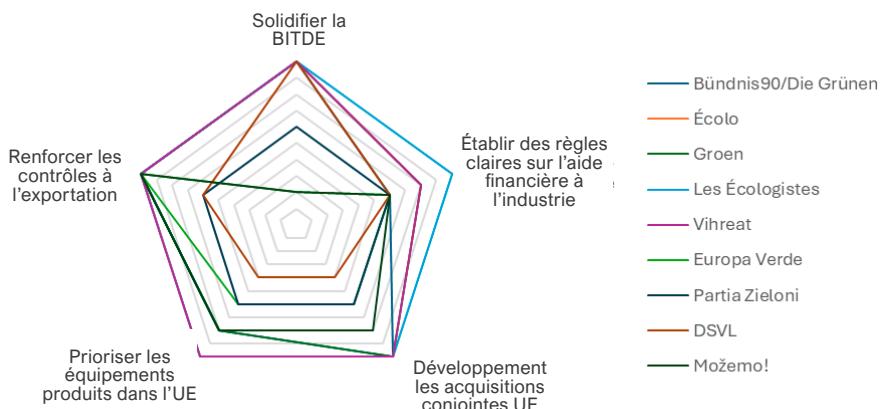
Outre les contrôles judiciaires et les sanctions de la CJUE, le projet prévoit : la création d'un organisme permanent d'évaluation commune des risques et d'un groupe de coordination des exportations d'armes ; l'extension de la liste des critères afin d'y inclure le risque de corruption dans le pays acheteur ; l'amélioration de la transparence grâce à des pratiques de reporting renforcées ; la mise en place de contrôles efficaces après expédition et à l'utilisation finale ; l'introduction d'un devoir de vigilance en matière de droits de

l'homme pour les entreprises exportatrices ; et la définition du transit de manière à ce que tous les biens militaires transitant par le territoire de l'UE soient soumis à une procédure d'autorisation⁶⁴. Le processus législatif de l'UE pouvant être lent, le représentant des Écologistes a proposé à court terme que les États membres exigent des garanties plus solides lors de la vente d'équipements militaires⁶⁵, un processus qui passe généralement par le biais de certificats d'utilisateur final (CUF).

Principales conclusions et recommandations

Dans l'ensemble, si les partis écologistes européens interrogés partagent certaines valeurs et certains objectifs concernant les enjeux liés à l'industrie de la défense, leurs approches présentent toutefois certaines nuances, qui sont fonction de leurs contextes nationaux, leurs priorités stratégiques et leurs orientations idéologiques respectifs ([voir figure 14 ci-dessous](#)).

Figure 14. Résumé des opinions des partis écologistes interrogés sur la politique industrielle, les acquisitions et les politiques d'exportation en matière de défense



Les principaux points de divergence entre les partis interrogés sont les suivants :

- Financer les entreprises européennes de défense pour consolider la BITDE :** bien que la plupart des partis préfèrent que les fonds européens soient affectés à d'autres domaines politiques, certains en sont venus à considérer que le soutien financier à l'industrie de la défense est nécessaire pour garantir l'autonomie stratégique et la défense de l'UE. D'autres continuent d'affirmer que des fonds tels que le FED sont profondément problématiques.

- **Le cadre des acquisitions conjointes :** la plupart des partis interrogés estiment que les acquisitions conjointes permettraient de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer l'interopérabilité entre les forces armées des États membres de l'UE. Certains estiment cependant, dans le fil des divergences d'opinion mises en évidence au chapitre 1, que la coordination des acquisitions devrait intervenir au sein de l'OTAN plutôt que de l'UE.
- **Achat d'équipements européens :** de la même manière, les partis ont des opinions divergentes sur la question de savoir si les États membres de l'UE devraient accorder la priorité aux équipements de défense produits en Europe dans leurs politiques d'acquisitions. Alors que certains affirment que c'est essentiel pour renforcer la BITDE, d'autres estiment que la rentabilité et la qualité sont tout aussi importantes que l'origine.

Certains points généraux de convergence peuvent également être identifiés, notamment :

- **Transparence et lignes directrices éthiques pour la gestion des subventions :** il existe une préoccupation commune quant à la nécessité d'établir des règles plus claires au sein du FED et d'autres instruments offrant une aide financière à l'industrie de la défense, afin de garantir que les fonds de l'UE ne soient pas utilisés pour développer des systèmes d'armes problématiques. La transparence et des mécanismes de contrôle démocratique permettant d'exercer une surveillance sur la gestion des fonds sont également nécessaires.
- **Mise en place d'une politique plus stricte en matière de contrôle des exportations d'armes :** les partis interrogés préconisent également de manière générale le renforcement de la politique de l'UE en matière de contrôle des exportations d'armes. Cet exercice devrait prendre la forme d'un nouveau règlement européen juridiquement contraignant, assorti de mécanismes de sanction en cas de non-respect et d'un contrôle juridictionnel par la CJUE. Ce nouveau règlement devrait également prévoir un devoir de vigilance en matière de droits de l'homme pour les entreprises du secteur de la défense et introduire des mécanismes de contrôle après expédition.

Recommandations aux partis écologistes sur la base des avis d'experts reçus :

- **Évaluation critique de l'influence de l'industrie de la défense :** les partis écologistes doivent veiller à ce que la politique industrielle de l'UE donne la priorité à la durabilité environnementale et sociale et à l'inclusivité, plutôt que de servir uniquement les intérêts de l'industrie de la défense. Il convient d'encourager la transparence dans la communication d'informations sur l'impact des activités de ce secteur sur l'environnement et les droits de l'homme, mais il est important de comprendre que l'industrie de la défense, de par sa nature, ne peut être durable sur le plan environnemental ou social.
- **Évaluation des mécanismes d'acquisitions conjointes :** les acquisitions conjointes peuvent s'avérer avantageuses, mais des problèmes de coordination surviennent souvent, ce qui fait que les acquisitions ne sont ni plus rentables, ni plus rapides. Les partis écologistes pourraient commander des études indépendantes sur ce sujet afin de mieux comprendre les conditions dans lesquelles les acquisitions conjointes donnent des résultats positifs et d'élaborer une approche structurée sur cette base.
- **Assurer la cohérence globale du cadre réglementaire de l'UE en matière d'exportations d'armes :** les Verts doivent continuer à faire pression pour obtenir des réglementations plus éthiques et plus responsables en matière de contrôle des exportations

d'armes. Ce faisant, ils doivent avoir une connaissance suffisante du contenu des autres initiatives réglementaires afin de s'assurer que leurs propositions s'inscrivent dans le cadre réglementaire global de l'UE.

- **Collaborer avec les parties prenantes concernées pour les contrôles après expédition :** continuer à collaborer avec les parties prenantes concernées – société civile, agences nationales de contrôle des exportations et opérateurs de défense – afin de relever les défis liés à la mise en place de contrôles après expéditions.



Notes de fin

- 1 United States Cyber Defense Agency, Defense Industrial Base Sector, consulté pour la dernière fois le 23 janvier 2024.
- 2 Voir, par exemple, Commission européenne, Vers un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace, Communication, SWD(2013)279final, 24 juillet 2013; Parlement européen, European defence industry reinforcement through common procurement act (EDIRPA), Briefing – Législation européenne en cours, novembre 2023. Concernant la BITDE, voir notamment Masson Hélène (ed.), Defining the « European Defence Technological and Industrial Base »: Debates & Dilemmas, Fondation pour la recherche stratégique, note n° 23/13, 2013, p. 2; Parlement européen, Direction générale pour les politiques extérieures, département Politique, The Development of a European Technological Defence an Industrial Base (EDTIB), juillet 2013.
- 3 Conseil de l'UE, Directive 2009/43/CE simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense dans la Communauté, 6 mai 2009, Journal officiel de l'Union européenne, L 146, 10 octobre 2009, p. 1.
- 4 Conseil de l'UE, Directive 2009/81/CE relative à la coordination des procédures de passation de certains marchés de travaux, de fournitures et de services par des pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices dans les domaines de la défense et de la sécurité, et modifiant les directives 2004/17/CE et 2004/18/CE, 13 juillet 2009, Journal officiel de l'Union européenne, L 216, 20 juillet 2009, p. 76.
- 5 Voir Commission européenne, The European Defence Fund, Fiche d'information, 30 juin 2021.
- 6 Parlement européen et Conseil, Règlement (UE) relatif au soutien à la production de munitions (ASAP), 20 juillet 2023, Journal officiel de l'Union européenne, L 185, 24 juillet 2023, p. 7.
- 7 Commission européenne, Act in Support of Ammunition Production (ASAP), consulté pour la dernière fois le 25 janvier 2024.
- 8 Commission européenne, La Commission lance un vaste processus de consultation avec les parties prenantes en vue de mettre en place une stratégie industrielle de défense européenne, Communiqué de presse, 27 octobre 2023.
- 9 Parlement européen, Procès-verbal – Résultats des votes par appel nominal – Annexe, 29 avril 2021, P9_PV(2021)04-29(RCV)_EN, point 126, p. 259.
- 10 Parlement européen, Procès-verbal – Résultats des votes par appel nominal – Annexe, 9 May 2023, P9_PV(2023)05-09(RCV)_EN, point 1, p. 4.
- 11 Akkerman Mark et Maulewaeter Chloé, From war lobby to war economy. How the arms industry shapes European policies, European Network Against Arms Trade (ENAAT), septembre 2023.
- 12 Voir, par exemple, Bol Maïté, La production d'armes

- comme « activité socialement nuisible » : les limites d'une taxonomie sociale européenne mal engagée, Note d'analyse du GRIP, 21 août 2023.
- 13 Europa Verde, Un onda verde per cambiare l'Europa e l'Italia – Programma di Europa Verde per le Europee 2019, sans date.
- 14 Alleanza Verdi e Sinistra, Programma Alleanza Verdi e Sinistra, 2022, para. 13.
- 15 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Europa Verde. Voir aussi Europa Verde, È il momento di rinnovare la promessa dell'Europa, sans date, consulté pour la dernière fois le 17 janvier 2024.
- 16 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Europa Verde.
- 17 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Možemol.
- 18 Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 1. Europe Écologie-Les Verts, Europe & défense : construire l'Europe de la paix. L'Union européenne autonome et efficace, Note de cadrage, 2022, p. 1.
- 19 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo. Voir gouvernement belge, Accord de gouvernement, 30 septembre 2020, p. 77; défense belge, Plan STAR 2022, 17 juin 2022, p. 151.
- 20 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Die Grünen.
- 21 Winter Gaëlle, The German green party Bündnis 90/Die Grünen and the security and defence policy: pursuing a moderate line, Fondation pour la recherche stratégique, septembre 2020, p. 13.
- 22 Winter Gaëlle, The German green party Bündnis 90 / Die Grünen and security and defence policy: pursuing a moderate line, Fondation pour la recherche stratégique, septembre 2020, p. 14.
- 23 ENAAT, How the EU is Funding Arms Dealers and Corrupt Corporations, Fiche d'information, novembre 2022.
- 24 Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 243.
- 25 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 26 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Die Grünen.
- 27 Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 1.
- 28 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Groen.
- 29 Bündnis 90/Die Grünen, Wir stehen ein für Frieden und Menschenrechte, consulté pour la dernière fois le 12 janvier 2024.
- 30 Conseil de l'UE, Directive 2009/43/CE simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense dans la Communauté, 6 mai 2009, Journal officiel de l'Union européenne, L 146, 10 octobre 2009, p. 1.
- 31 Conseil de l'UE, Directive 2009/81/CE relative à la coordination des procédures de passation de certains marchés de travaux, de fournitures et de services par des pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices dans les domaines de la défense et de la sécurité, et modifiant les directives 2004/17/CE et 2004/18/CE, 13 juillet 2009, Journal officiel de l'Union européenne, L 216, 20 juillet 2009, p. 76.
- 32 Parlement européen et Conseil, Règlement (UE) 2023/2418 relatif à la mise en place d'un instrument visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes (EDIRPA), 18 octobre 2023, Journal officiel de l'Union européenne, L series, 26 octobre 2023, Art. 9 para. 5. Voir aussi Parlement européen, European defence industry reinforcement through common procurement act (EDIRPA), Fiche d'information – Législation de l'UE en cours, 21 novembre 2023, pp. 7-8.
- 33 AED, Defence Data – Key findings and analysis, 30 novembre 2023, p. 18.
- 34 Giegerich Bastian et Sabatino Ester, The (Sorry) State of EU Defence Cooperation, Carnegie Europe, 6 octobre 2022.
- 35 Voir, par exemple, Ford Richard, Defence Acquisition Cooperation Benefits, Défense&Industries, n° 6, février 2016; Lorell Mark A. et Lowell Julia F., Pros and Cons of International Weapons Procurement Collaboration, RAND Corporation, 1995.
- 36 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 37 Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 2.
- 38 Kausal Tony (ed.), A comparison of the Defence Acquisition Systems of France, Germany, Great Britain and the United States, Defence Systems Management College Press, Fort Belvoir, Virginia, 1999, p. iii. Voir aussi Heuninckx Baudoin, A Primer to Collaborative Defence Procurement in Europe: Troubles, Achievements and Prospects, Public Procurement Law Review, vol. 17, n° 3, 2008, pp. 123-145.
- 39 Darnis Jean-Pierre et al., Lessons learned from European defence equipment programmes, ISS Occasional Paper, n° 69, octobre 2007, p. 13.
- 40 Kinkaid Bill, « We Can't Do Collaborative Projects! », RUSI Defence, vol. 7, n° 1, 2004, p. 12; Cox Antonia, More bang for the buck. How can we get better value from the defence budget?, Centre for Policy Studies, janvier 2009, pp. 5-10. Concernant la difficulté d'évaluer le succès des acquisitions conjointes, voir Andersson Jan Joel, Buying Weapons Together (or not): Joint defence acquisition and parallel arms procurement,

- European Union Institute for Security Studies (EUISS), 2023.
- 41** Ibidem.
- 42** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Die Grünen.
- 43** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 44** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Vihréät and Écolo.
- 45** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihréät.
- 46** Voir Longuet Samuel, Faut-il acheter les F-35 pour participer au partage nucléaire dans l'OTAN ?, Rapport du GRIP, 2023/4, 14 décembre 2023, pp. 25-36.
- 47** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 48** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Groen.
- 49** Voir Wezeman Pieter D., Gadon Justine, et Wezeman Siemon T., Trends in International Arms Transfers, 2022, SIPRI Fact Sheet, mars 2023, p. 2.
- 50** Mölling Christian, Future of the EDTIB at the Defence Council 2013. The German Position, European Realities and December Opportunities, in Hélène Masson et al. (eds.), Defining the « European Defence Technological and Industrial Base »: Debates & Dilemmas (I), Fondation pour la recherche stratégique, note N° 23/13, juillet 2013, p. 3.
- 51** Conseil de l'Union européenne, Position commune 2008/944/PESC définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires, 8 décembre 2008, Journal officiel de l'Union européenne, L 335, 13 décembre 2008, p. 99, Article 2. La position commune 2008/944/PESC est complétée par un « guide de l'utilisateur », qui apporte des précisions supplémentaires sur l'interprétation et l'application des huit critères : Secrétariat général du Conseil, Guide d'utilisation de la position commune 2008/944/PESC du Conseil définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires, 20 juillet 2015.
- 52** Voir, par exemple, Berghezan Georges et Quéau Yannick, Ukraine : le cadre européen des exportations d'armes en péril ?, Éclairage du GRIP, 12 juillet 2022 ; Hamilton Tomas, Defending Ukraine with EU weapons: arms control law in times of crisis, European Law Open, vol. 1, n° 3, 2022, pp. 635-659 ; de Bruyn Esmée, Klomp Jeroen, et Voetelink J.R.E., International arms deliveries from EU member states to Ukraine, Military Spectator, 11 novembre 2022 ; Camello Maria, Exportations d'armes européennes en Ukraine : quelles mesures pour réduire le risque de détournement ?, Éclairage du GRIP, 27 décembre 2022.
- 53** Groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, Responsible business conduct in the arms sector : Ensuring business practice in line with the UN Guiding Principles on Business and Human Rights, 30 août 2022, p. 5. Voir aussi Schliemann Christian et Bryk Linde, Arms Trade and Corporate Responsibility : Liability, Litigation and Legislative Reform : Democracy and Human Rights, Friedrich-Ebert-Stiftung Global Policy and Development, 2019 ; Kanetake Machiko et Ryngaert Cedric, Due diligence and corporate liability of the defence industry. Arms exports, and use and corporate responsibility, Flemish Peace Institute, 10 mai 2023.
- 54** Conseil, Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité modifiant la directive (EU)2019/1937, Annexe, 2022/0051(COD), 30 novembre 2022, Art. 3 (g). Voir Castellanos-Jankiewicz Leon et Schneider Melanie, Including the Arms Sector in the EU Corporate Due Diligence Directive, Verfassungsblog, 19 mai 2023.
- 55** Europa Verde, Un onda verde per cambiare l'Europa e l'Italia – Programma di Europa Verde per le Europee 2019, sans date. Voir aussi Europa Verde, È il momento di rinnovare la promessa dell'Europa, sans date, consulté pour la dernière fois le 17 janvier 2024.
- 56** Vihréät, Political programme of the Greens 2023-2027, 22 mai 2022.
- 57** Bündnis 90/ Die Grünen, Wir stehen ein für Frieden und Menschenrechte, consulté pour la dernière fois le 12 janvier 2024.
- 58** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 59** Écolo, Exportation d'armes : Concilier emploi et respect des droits humains est possible, 4 septembre 2019.
- 60** Voir Bündnis 90/Die Grünen, Wir stehen ein für Frieden und Menschenrechte, consulté pour la dernière fois le 12 janvier 2024 ; Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 4.
- 61** Voir, par exemple, Parlement européen, Résolution sur les exportations d'armements : mise en œuvre de la position commune 2008/944/PESC, P8_TA(2017)0344, 13 septembre 2017 ; Parlement européen, Résolution sur les exportations d'armements : mise en œuvre de la position commune 2008/944/PESC, P9_TA(2020)0224, 17 septembre 2020.
- 62** Voir Bromley Mark et Griffiths Hugh, End-Use Certificates: Improving Standards to prevent Diversion, SIPRI Insights on Peace and Security, n° 2010/3, mars 2010 ; Jacqmin Denis, Certificat d'utilisateur final : une valeur ajoutée ? Note d'analyse du GRIP, 12 septembre 2018.
- 63** Voir, par exemple, Bromley Mark, Héau Laurianne, et Maletta Giovanna, Post-Shipment On-Site Inspections: Multilateral Steps for Debating and Enabling Their Adoption and Use, SIPRI Policy Paper, n° 63, octobre 2022 ; Verdebout Agatha, CEP 8 : Mauvais moment, mauvaise enceinte. Les débats sur les contrôles post-exportation dans le cadre du

Traité sur le commerce des armes, Note d'analyse
du GRIP, 20 juin 2023.

64 Les Verts/ALE, Draft regulation setting up a Union regime for the control of arms exports, 12 octobre 2021.

65 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.

Dissuasion, désarmement et contrôle des armements

Le terme « contrôle des armements » se définit comme « les restrictions internationales imposées au développement, à la production, au stockage, à la prolifération et à l'utilisation des armes légères, des armes conventionnelles et des armes de destruction massive¹ ». Le désarmement, qui implique la réduction ou l'élimination de certains types d'armes, est souvent considéré comme une étape plus avancée ou plus ambitieuse du processus de contrôle des armements. Les deux notions ont en commun un double objectif général, à savoir atténuer le risque de déploiement des armes qui ont des effets néfastes sur le plan humanitaire et environnemental, ainsi que le renforcement de la paix et de la sécurité internationales en réduisant la probabilité de conflits. À ce titre, ces deux processus peuvent être considérés comme s'opposant à la dissuasion, une doctrine et une politique qui reposent sur l'utilisation crédible de la force militaire – notamment par le maintien d'arsenaux nucléaires – afin de dissuader les adversaires d'attaquer.

Historiquement, ces trois thèmes interdépendants ont toujours suscité un vif intérêt chez de nombreux partis écologistes, en particulier en Europe occidentale. La

crise des missiles européens – qui a débuté avec le premier déploiement de missiles SS-20 soviétiques le long de la frontière occidentale de l'URSS, en 1977, et qui s'est terminée avec l'adoption du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire en 1987 – a servi de catalyseur à la création des partis verts en Belgique et en Allemagne. Ces partis, à l'époque, ont pris fermement position contre les politiques de sécurité fondées sur la doctrine de la dissuasion nucléaire et en faveur du désarmement et du contrôle des armements de manière plus générale. En revanche, il convient de noter d'emblée que si ce combat reste un marqueur identitaire fort pour les partis « plus anciens » d'Europe occidentale, c'est moins le cas des formations « plus jeunes » d'Europe centrale et orientale. Leurs positions sur la dissuasion, le désarmement et le contrôle des armements sont s'avèrent donc moins solidement établies.

Le présent chapitre vise à évaluer les positions des partis écologistes sur la dissuasion et leurs propositions en matière de désarmement et de contrôle des armements, à la lumière des récents développements internationaux. La première section (4.1) se concentre sur l'évaluation

des positions écologistes en matière de dissuasion nucléaire. Les partis interrogés estiment-ils que la dissuasion nucléaire est efficace pour maintenir la paix et pensent-ils que l'UE en a besoin pour atteindre son objectif d'autonomie stratégique ? La deuxième partie (4.2) examine les initiatives en matière de désarmement nucléaire, en mettant l'accent sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). La troisième et dernière section (4.3) élargit le champ des travaux de recherche en se tournant vers le contrôle des armements, surtout en lien avec les utilisations militaires des technologies dites « émergentes et de rupture » (TE/TR).

La dissuasion nucléaire : est-elle efficace et nécessaire pour l'UE ?

Si les partis écologistes interrogés s'accordent à dire qu'un monde sans armes nucléaires serait plus sûr, tous n'ont pas pris position sur la dissuasion nucléaire.

C'est particulièrement le cas des partis constitués après la fin de la guerre froide, à une époque où le risque d'une guerre nucléaire semblait plus éloigné. Malgré le retour de la dissuasion nucléaire au centre des discussions sur la sécurité européenne, suite aux tensions avec la Russie et aux menaces de Vladimir Poutine d'utiliser des armes nucléaires tactiques en Ukraine, la personne représentant Možemo!, par exemple, a indiqué que son parti n'avait pas encore eu le temps de débattre de cette question de manière approfondie, notamment parce que son parti manque d'expertise interne sur le sujet².

L'attitude des pays européens et de leurs populations à l'égard de la dissuasion

nucléaire en général pourrait également aider à comprendre pourquoi cette question n'a pas été débattue au sein de certains partis écologistes. Une étude publiée en 2018 par le European Council on Foreign Relations (ECFR) a souligné qu'en Croatie, le grand public ne considère pas la dissuasion nucléaire comme une question importante. Il en va de même en Italie et en Lituanie. En revanche, l'étude observe que la population polonaise est « favorable à la dissuasion nucléaire en tant que pilier essentiel de l'OTAN et de l'alliance avec les États-Unis, qui défend la Pologne contre la Russie³ ». Dans ce type de contexte, où la dissuasion nucléaire apparaît comme un « dogme » accepté, il peut s'avérer difficile pour un parti de se positionner sur la question ou même de la considérer comme un sujet de débat.

Parmi les partis interrogés qui ont pris position publiquement sur l'efficacité de la dissuasion nucléaire, les avis sont partagés,

notamment depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. En Lituanie, la personne interrogée pour la DSVL s'est déclarée favorable au « statu quo⁴ ». Sans nier la nécessité de relancer les efforts de désarmement à l'avenir, elle estime que la dissuasion nucléaire « fonctionne » actuellement⁵.

« La dissuasion nucléaire est le pire moyen de prévenir une guerre nucléaire – à l'exception de tous les autres. Pour le dire sans sarcasme, je pense que la dissuasion nucléaire est une très mauvaise solution, mais c'est la seule solution dont nous disposons. »

Entretien avec une personne représentant Vihreät

Les Verts finlandais, paraphrasant la célèbre citation de Winston Churchill sur la démocratie, affirment également qu'à ce stade la dissuasion nucléaire est probablement « le pire moyen de prévenir une guerre nucléaire, à l'exception de tous les autres ». En d'autres termes, ils pensent que « c'est une très mauvaise solution, mais que c'est la seule dont nous disposons⁶ ». Il convient de noter que, selon l'Institut finlandais des affaires

internationales (FIIA), « les armes nucléaires ont été l'un des facteurs qui ont influencé la décision de la Finlande » d'adhérer à l'OTAN, car « l'agression de la Russie a montré qu'un État doté de l'arme nucléaire peut acquérir une liberté d'action à l'égard d'un pays qui n'est pas protégé par un parapluie nucléaire⁷ ». Il est toutefois intéressant de noter que la personne représentant Vihreät a indiqué que, s'ils avaient eu le choix, ils auraient préféré être placés sous un parapluie européen – en l'occurrence français – plutôt que sous celui des États-Unis⁸.

Dans les pays où les Écologistes se sont toujours montrés très critiques à l'égard de la doctrine de la dissuasion nucléaire, la guerre en Ukraine a entraîné certains changements et/ou une évolution dans le discours. En Belgique, la personne représentant Ecolo a affirmé que la dissuasion nucléaire est une doctrine dangereuse qui repose sur des hypothèses erronées sur la rationalité, et qui encourage la prolifération afin de maintenir une menace crédible⁹. Le 15 juin 2022, le député Guillaume Defossé a souligné ce point devant la Commission de la défense nationale du Parlement fédéral belge : « La situation actuelle en Europe démontre à quel point la dissuasion nucléaire relève davantage d'une question de foi que d'une réalité tangible.

[...] Nous vivons sur le fil du rasoir depuis 80 ans et au vu des nombreux incidents et accidents qui se sont produits pendant cette période, nous pouvons dire que le fait que nous n'ayons pas encore connu de guerre nucléaire tient en grande partie à la chance¹⁰ ». Groen, quant à lui, tout en reconnaissant le côté problématique de la dissuasion nucléaire, considère que l'arsenal nucléaire de l'OTAN est une garantie de sécurité pour l'Europe et reconnaît sa « légitimité¹¹ ».

L'Allemagne est un autre pays où la dissuasion nucléaire semble être devenue un sujet controversé, y compris au sein du parti écologiste. Dans leur programme électoral fédéral 2021, Die Grünen ont qualifié la doctrine de la dissuasion nucléaire de « dépassée¹² », des propos approuvés par la personne qui représentait cette formation et que nous avons interrogée¹³. Il n'empêche, en janvier 2021, l'un des coprésidents de l'Heinrich-Böll-Stiftung, la fondation politique verte allemande, figurait parmi les cosignataires d'un document adressé au gouvernement allemand et intitulé « More Ambition, please! ». Le document, entre autres, exhortait Berlin à renouveler son engagement envers la défense nucléaire de l'OTAN, affirmant que « le bouclier nucléaire

« Je pense que la situation actuelle en Europe démontre à quel point la dissuasion nucléaire relève davantage d'une question de foi que d'une réalité tangible. »

Guillaume Defossé (Ecolo), juin 2022

La normalisation de la dissuasion nucléaire et de la politique chez les Écologistes

L'un-e des expert·e·s interrogé·e·s a relevé une tendance parmi les partis verts européens à normaliser les utilisations civiles et militaires des technologies nucléaires. On observe que le discours sur l'énergie nucléaire a évolué ; beaucoup la considèrent désormais comme une alternative durable aux combustibles fossiles et comme un moyen d'assurer l'indépendance énergétique de l'Europe. Elle n'est plus un tabou. Sur la base des partis interrogés, l'expert·e a observé que cette normalisation semble influencer les opinions des Verts sur les armes nucléaires, leur fonction dissuasive et leur rôle dans l'architecture de sécurité internationale.

états-unien est essentiel pour tous les pays européens non nucléaires membres de l'OTAN » et que « ce bouclier doit exister tant que les armes nucléaires existeront et que la menace nucléaire planera ». Cette position, contraire à la position officielle du parti, a suscité une controverse interne lorsqu'elle a obtenu le soutien de certains de ses membres¹⁴. Plus récemment, en décembre 2023, l'ancien ministre des Affaires étrangères écologiste, Joschka Fischer, s'est prononcé en faveur de la dissuasion nucléaire dans une interview accordée à *Die Zeit*¹⁵, alors qu'il se compte parmi les signataires d'une lettre demandant aux membres non nucléaires de l'OTAN d'adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et rédigée en 2020¹⁶. Cet exemple illustre non seulement les dissensions au sein du parti vert allemand, mais aussi l'évolution de la position des Verts sur la dissuasion nucléaire avec la guerre en Ukraine.

Depuis le Brexit, la France est le seul État nucléaire de l'UE. La France est également le seul membre de l'OTAN à avoir choisi de ne pas participer au Groupe de planification nucléaire de l'OTAN afin de « conserver son indépendance nucléaire¹⁷ ». La position des Verts français revêt donc un intérêt particulier. À l'instar de leurs homologues belges francophones, Les Écologistes affirment que « les armes nucléaires constituent un danger pour la paix mondiale » et « rejettent l'idéologie selon laquelle l'énergie nucléaire militaire est un moyen de dissuasion contre les conflits¹⁸ ». Les Écologistes ne sont donc pas favorables à l'extension des capacités de dissuasion nucléaire de la France au reste de l'UE¹⁹. Même si cette position peut sembler contraster avec l'enthousiasme des Verts français pour l'autonomie stratégique

europeenne et leur désir d'une Union européenne plus indépendante des États-Unis en matière de défense, cette position est cohérente avec leur rejet catégorique des armes nucléaires et leur conviction que la dissuasion nucléaire est par nature problématique. Ils considèrent également qu'une telle mesure serait incompatible avec les obligations de la France au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Cependant, les Verts français admettent que la dissuasion nucléaire ne peut être abandonnée que progressivement²⁰. Elle doit d'abord être dénормalisée et les Verts ont un rôle clé à jouer dans ce processus : celui d'introduire un discours alternatif dans l'arène publique afin de permettre la réappropriation démocratique des débats sur l'utilisation des armes nucléaires au-delà des cercles militaires et experts²¹.

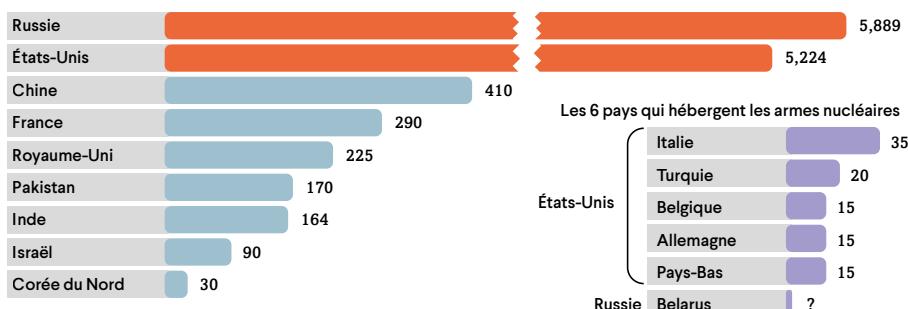
« Le Conseil fédéral d'Europe Écologie-Les Verts [...] rejette toute prolifération européenne des armes nucléaires françaises, tant en termes de financement européen que de scénarios d'utilisation. »

Les Écologistes, octobre 2022

Le TIAN : les temps sont-ils mûrs pour le désarmement nucléaire ?

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) est entré en vigueur le 22 janvier 2021, près de quatre années après son adoption en 2017 et au terme d'une décennie d'efforts de sensibilisation menés par la société civile, dans le cadre de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). « Reconnaissant les impératifs éthiques du désarmement nucléaire et l'urgence de parvenir à un monde sans armes nucléaires [...] dans l'intérêt de la sécurité tant nationale que collective²² », ce traité vise « l'élimination totale des armes nucléaires²³ ». A cette fin, il contient une liste exhaustive d'interdictions portant sur le développement, les essais, la production, l'acquisition, la possession,

Figure 15. Arsenaux nucléaires par pays et emplacement des armes nucléaires hébergées dans d'autres États



Source : Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), consultée en janvier 2024

le stockage, l'utilisation et la menace d'utilisation d'armes nucléaires, ainsi que sur l'assistance et l'encouragement de ces activités²⁴.

À ce jour, ce traité a été ratifié par 70 États, dont trois membres de l'UE : l'Autriche, l'Irlande et Malte²⁵. Deux autres, Chypre et la Suède, ont voté en faveur du traité lors de l'Assemblée générale des Nations unies, mais ne l'ont pas signé. Les 22 autres États, qui sont d'ailleurs également membres de l'OTAN, ont soit voté contre le traité (les Pays-Bas), soit étaient absents lors du vote²⁶. Les dispositions du TIAN sont effectivement incompatibles avec la politique nucléaire

de l'OTAN, qui repose sur le maintien d'une menace crédible et d'une dissuasion élargie, c'est-à-dire sur la protection des membres non nucléaires de l'alliance grâce au déploiement d'armes nucléaires américaines sur le continent européen (voir figure 15 ci-dessous). C'est pourquoi la position officielle de l'OTAN veut que les efforts de désarmement doivent s'inscrire dans le cadre moins contraignant du TNP, en tenant compte de l'évolution du contexte international en matière de sécurité²⁷.

Bon nombre des partis verts interrogés, en particulier en Europe occidentale, ont inscrit dans leurs programmes politiques et leurs

AVIS D'EXPERT·EN°20

Le TIAN et la pression de la société civile

Pour l'un-e des expert·e·s interrogé·e·s, la vision du TIAN est défendable, mais irréaliste. Cette personne a souligné que des États tels que la Russie et la Chine ne sont pas confrontés à la même pression de leur société civile pour ratifier le TIAN et s'engager dans le désarmement nucléaire et le contrôle des armements. Le meilleur exemple en est le fait que la Russie et la Chine n'ont toujours pas ratifié le traité sur l'interdiction des mines antipersonnel (1997), ni la Convention sur les armes à sous-munitions (2008). Selon elle, les Verts devraient en tenir compte lorsqu'ils discutent de projets et de visions concernant le désarmement nucléaire. Au lieu d'insister sur le TIAN, concentrer les efforts sur le NTP (auquel la Russie et la Chine sont toutes deux parties) pourrait offrir de meilleures perspectives pour aller de l'avant et développer un discours crédible sur le désarmement nucléaire.

i Le traité a été approuvé par 122 voix pour, une contre, et une abstention. Au total, 68 États n'ont pas participé au vote.

déclarations d'orientation l'objectif de devenir un État observateur et, à terme, un État partie au TIAN²⁸. Ce n'est pas le cas des partis d'Europe centrale et orientale où, bien que le désarmement nucléaire soit considéré comme important, le TIAN semble avoir reçu moins d'attention. Cela s'explique

probablement par les raisons soulignées dans la section précédente. Néanmoins, tous les partis interrogés s'accordent à dire qu'il faut relancer les processus multilatéraux de désarmement nucléaire. Ils reconnaissent également que cette relance sera difficile tant que les cinq puissances nucléaires officielles – principalement les États-Unis, la Russie et la Chine – refuseront de s'asseoir à la table des négociations en toute bonne foi, en particulier dans le contexte des tensions géopolitiques actuelles. « Qui dirigera ces discussions et comment faire si nous sommes en guerre avec un pays nucléaire ? » « Personne ne va se lancer aujourd'hui dans un désarmement », a affirmé la personne représentant la DSVL²⁹, tandis que la personne représentant Vihreät déclarait pour sa part que « le nombre d'armes nucléaires dans le monde ne sera pas réduit tant que la Russie et les États-Unis ne seront pas autour de la table³⁰ ».

Compte tenu de la difficulté de relancer le désarmement multilatéral dans le contexte actuel, la question est donc de savoir si les États européens peuvent prendre des mesures unilatérales dans ce sens. Les avis divergent. En Allemagne, par exemple, la personne représentant Die Grünen a admis que, bien que l'adhésion au TIAN figurait au programme électoral fédéral 2021 du parti et « constituait une priorité avant le début de la guerre, un retrait unilatéral du jeu nucléaire à l'heure actuelle ne serait pas utile³¹ ». Tout en considérant que la participation de l'Allemagne aux deux conférences des

« [Le TIAN] était une priorité avant que la guerre ne commence. [...] Mais, bien sûr, il ne serait pas utile d'afficher publiquement une divergence avec les États-Unis sur cette question à l'heure actuelle. »

Entretien avec une personne représentant Die Grünen

États parties (CEP) au TIAN comme observatrice constituait un « un symbole très positif , elle a également fait valoir que l'Europe devait éviter de montrer publiquement ses divergences avec les États-Unis, car cela ne ferait que servir les desseins de Vladimir Poutine³². Dans cette perspective, mieux

vaut éviter les initiatives susceptibles de signaler des dissensions au sein de l'Alliance. Difficile également de savoir, dans un tel contexte, si la déclaration contenue dans le programme 2021 du parti « rejettant le stationnement de nouveaux missiles à portée intermédiaire sur le continent européen³³ », y compris sur la base aérienne de Büchel (qui héberge les armes nucléaires américaines stationnées sur le territoire allemand), est toujours d'actualité.

Dans le même ordre d'idées, mais sur un ton quelque peu différent, Vihreät en Finlande et Groen en Belgique reconnaissent la nécessité de prendre en considération les politiques et les positions de l'OTAN. La personne représentant Vihreät – qui avait également inscrit l'adhésion au TIAN dans son programme pour les élections législatives de 2023 – admet que le parti ne dispose d'aucune « feuille de route » concernant la ratification du TIAN, et que « si l'on veut être réaliste, cela nécessiterait la cessation des hostilités en Ukraine³⁴ ». Vihreät est également bien conscient que l'adhésion de la Finlande à l'OTAN en avril 2023 a imposé de nouvelles contraintes. En juillet 2022, le gouvernement – dont les écologistes faisaient partie – a déclaré que la Finlande conserverait « son rôle de premier plan dans les questions de désarmement, y compris le désarmement nucléaire, sans remettre en cause le rôle de la dissuasion nucléaire de l'OTAN³⁵ ». La même année, la Finlande, au lieu de s'abstenir comme à son

habitude, a voté contre la résolution annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies saluant le TIAN et appelant les États à le signer, le ratifier ou y adhérer³⁶ ».

En Belgique, les personnes représentant Groen se sont déclarées favorables à la ratification du TIAN et « très heureuses » que la Belgique participe à la CEP 2023 en qualité d'observatrice. Elles ont cependant ajouté que la Belgique étant membre de l'OTAN, il serait irréaliste pour elle de devenir partie au traité³⁷.

Pour autant, les Verts finlandais et belges néerlandophones n'estiment pas que les États européens ne peuvent prendre aucune

mesure en faveur du désarmement nucléaire. La coalition gouvernementale finlandaise, dont les Verts faisaient partie, a par exemple accepté de participer à la planification nucléaire et aux opérations de soutien de l'OTAN, mais a refusé d'accepter la présence d'armes sur son territoire³⁸. Le programme politique 2023 de Vihreät stipule également que le parti s'efforcera de maintenir « la Finlande et les pays nordiques exempts d'armes nucléaires³⁹ ».

De la même façon, le retrait des ogives nucléaires tactiques américaines B61, hébergées sur la base aérienne de Kleine-Brogel, a toujours constitué un objectif

AVIS D'EXPERT·E N°21

(Dés)armement nucléaire et dilemme sécuritaire européen

S'appuyant sur le principe du dilemme sécuritaire déjà mentionné dans l'avis d'expert·e n° 9, la même personne a fait remarquer que cette logique s'appliquait également au désarmement nucléaire. Le désarmement nucléaire et le contrôle des armements en général visent à servir de mesures de confiance et de renforcement de la confiance permettant de résoudre le dilemme sécuritaire. Le défi consiste cependant à trouver un équilibre qui réponde aux préoccupations de sécurité légitimes des États, tout en réduisant les risques liés aux armes nucléaires.

Dans cet ordre d'idées, et compte tenu des évolutions actuelles dans le domaine de la sécurité internationale, les États européens (et les partis écologistes) doivent prendre conscience que des mesures telles que le déploiement de nouvelles ogives américaines modernisées sur le sol européen seront probablement perçues comme une menace par la Russie, ce qui pourrait inciter le Kremlin à adopter une posture encore plus agressive et compliquer les efforts diplomatiques visant à relancer les discussions multilatérales sur le désarmement. Les récentes déclarations du président polonais Andrzej Duda, indiquant que la Pologne était prête à accueillir des armes nucléaires américaines sur son sol si l'OTAN souhaitait renforcer son flanc oriental, en sont la parfaite illustration. En effet, la Russie, à la suite de ces déclarations, a rapidement fait savoir que, si cette hypothèse venait à se concrétiser, elle « prendrait toutes les mesures de rétorsion nécessaires pour garantir [sa] sécurité⁴⁰ ».

À ce propos, un·e autre expert·e a souligné qu'historiquement, certaines des plus grandes avancées en matière de désarmement avaient été réalisées dans des moments de tensions exacerbées. Les négociations sur la limitation des armes stratégiques (SALT), qui ont conduit à l'adoption du Traité sur la limitation des systèmes de défense antimissiles (Traité ABM) en 1972 et du Traité SALT II en 1979, en sont des exemples frappants. Elles montrent qu'il est essentiel de maintenir les canaux de communication ouverts et d'être conscients des préoccupations de sécurité des autres États.

clé des écologistes belges. Officiellement, Groen affirme que ces armes devraient être retirées⁴¹. Pourtant, selon les personnes interrogées, le parti travaille actuellement sur une proposition visant à réduire leur nombre et à s'opposer à leur remplacement prévu par des bombes B61-12, plus modernes⁴². Si Ecolo est d'accord, il considère toutefois qu'il s'agit là d'une position minimale. Selon lui, les ogives nucléaires tactiques états-unienennes doivent être retirées car leur présence constitue une violation du TNP⁴³, qui stipule que « tout État non doté d'armes nucléaires qui est Partie au Traité s'engage à n'accepter de qui que ce soit le transfert d'armes nucléaires⁴⁴ ». Ecolo estime également que, comme ces armes sont stationnées dans le cadre d'un accord bilatéral entre la Belgique et les États-Unis, leur retrait n'est pas incompatible avec l'engagement du pays envers l'OTAN⁴⁵ⁱⁱ. En Italie, Europa Verde ne semble pas avoir de position tranchée sur les armes nucléaires américaines stationnées sur les bases aériennes d'Aviano et de Ghedi. Les Verts italiens ne sont pas favorables à leur présence, mais la question semble moins centrale qu'en Belgique où, comme mentionné précédemment, la crise des missiles européens a joué un rôle déterminant dans la création des partis écologistes du pays⁴⁶. Elle n'est par exemple pas mentionnée dans les programmes ou les déclarations politiques du parti. L'une des personnes représentant Europa Verde a expliqué que ces armes avaient été déployées bien avant que l'écologie politique ne se consolide en Italie. Tout comme l'adhésion à l'OTAN est considérée comme allant de soi, la présence des B61 l'est également, du moins jusqu'à un certain point⁴⁷.

La France disposant de sa propre force de dissuasion nucléaire, coordonnée avec l'OTAN, mais indépendante de celle-ci, la question du désarmement se pose en

des termes quelque peu différents. Même si la taille de son arsenal nucléaire est nettement inférieure à ceux des États-Unis et de la Russie (voir figure 15 ci-dessus), la France dispose du potentiel pour jouer un rôle clé dans les efforts internationaux de désarmement nucléaire. Les Écologistes ont appelé leur pays à faire preuve de leadership au niveau international en engageant des discussions avec d'autres puissances nucléaires sur la base du TIAN, et au niveau européen avec les États membres qui ont déjà ratifié le traité, afin de convaincre l'UE elle-même d'y adhérer⁴⁸. Jusqu'au déclenchement de la guerre totale en Ukraine, les Verts français insistaient sur le fait qu'une telle initiative devait être coordonnée au niveau européen, mais en octobre 2022, le parti a publié une motion dans laquelle il n'exclut pas la possibilité de lancer une initiative de désarmement nucléaire au niveau français sans consensus européen sur le sujet et lorsque les conditions seront réunies⁴⁹ ». Ces conditions ne sont pas clairement définies. Quoi qu'il en soit, cette précision atténue l'impression que les Verts français ont réellement changé d'avis sur la nécessité d'une approche coordonnée au niveau européen. Cela s'est confirmé lors des entretiens menés dans le cadre de cette étude. Au sujet des armes américaines stationnées en Europe, les personnes représentant le parti ont insisté sur la nécessité de leur retrait. Mais elles ont également souligné que la Russie devait elle aussi accepter de réduire son arsenal et que, dans un esprit de coopération, la position des États membres d'Europe centrale et orientale méritait une attention particulière⁵⁰.

ⁱⁱ L'argument de l'OTAN, cependant, est que les accords de partage nucléaire ont été conclus avant le TNP. Leur légalité et leur validité ne sont donc pas affectées par le TNP.

Contrôle des armements : faut-il réglementer les utilisations militaires des TE/TR ?

La « quatrième révolution industrielle », expression utilisée pour décrire les progrès technologiques rapides du XXI^e siècle, a ajouté une nouvelle dimension au contrôle des armements. Les États et les industries, par le biais de leurs programmes de R&D militaires, ont commencé à s'intéresser de plus près aux technologies émergentes et de rupture (TE/TR), notamment l'intelligence artificielle, la robotique, les technologies du système mondial de navigation par satellite (GNSS), l'hypersonique, les nouveaux matériaux avancés, la biotechnologie et les technologies quantiques, dans l'espoir d'exploiter leur potentiel, notamment pour le développement de nouveaux systèmes d'armes. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, l'UE ne fait pas exception : les deux « catégories d'action horizontales » identifiées par le FED sont les technologies de rupture et les technologies de défense innovantes. Selon le discours de l'UE, les États membres sont à la traîne par rapport aux États-Unis, à la Russie et à la Chine. Le haut représentant de l'Union européenne aux Affaires étrangères, Josep Borrell, estime que l'Europe doit aller « plus loin et plus vite », sous peine de devenir « insignifiante en matière de défense⁵¹ ».

« Dans l'intérêt de la paix et de la stabilité, nous voulons des réglementations internationalement contraignantes sur l'autonomie des systèmes d'armes et l'interdiction internationalement contraignante des applications qui violent les principes éthiques et le droit international. Il en va de même des armes numériques, telles que les logiciels d'attaque et d'espionnage. L'Allemagne et l'UE doivent assumer un rôle de leader mondial dans ce domaine. Nous souhaitons introduire des règles avancées et contraignantes au niveau international pour empêcher la militarisation de l'espace. »

Die Grünen, 2021

L'utilisation des TE/TR soulève des défis éthiques et juridiques de taille.

Les principales préoccupations, également relayées par les Verts européens, sont l'absence de contrôle humain sur des armes capables de rechercher, d'identifier et d'éliminer des cibles de manière autonome ; les préjugés raciaux et le phénomène de la « boîte noire » ; la question de savoir si les systèmes algorithmiques peuvent respecter les principes complexes du droit international humanitaire, tels que la discrimination et la proportionnalité ; et l'absence de règles claires en matière de responsabilité et d'obligation de rendre des comptes en cas de manquement à ces principes. Il existe également des préoccupations plus générales quant au fait que la déshumanisation de la guerre pourrait accroître la probabilité de conflits.

En réponse à ces préoccupations, le Parlement européen a adopté en 2018 une résolution appelant l'Union à prendre la tête des efforts mondiaux en matière de contrôle des armements, afin d'établir un instrument international juridiquement contraignant sur le développement des systèmes d'armes létaux autonomes (SALA)⁵². Le groupe des Verts/ALE a joué un rôle important à cet égard. Il était de loin le groupe le plus fortement représenté parmi les députés qui ont présenté la résolution et aucun représentant écologiste n'a voté contre ou ne s'est abstenu⁵³.

L'automatisation de la guerre et la nécessité de réglementer l'utilisation militaire des TE/TR

On entend souvent dire que l'avenir de la guerre serait technologique et automatisé, depuis les drones autonomes aux systèmes d'armes basés sur l'intelligence artificielle. Bien que ces progrès aillent de pair avec des avantages potentiels, notamment une précision accrue et la réduction des risques pour le personnel militaire, ils soulèvent également d'importants défis stratégiques, éthiques et juridiques qui nécessitent une attention urgente. Parmi ceux-ci, les principaux sont la délégation aux machines de décisions pouvant engager la vie ou la mort, leur capacité à respecter efficacement les règles complexes du DIH, telles que les principes de discrimination civile et de proportionnalité, et la question de la responsabilité en cas de crimes de guerre⁵⁴.

La prolifération des systèmes d'armes automatisés pourrait également remettre en cause les notions traditionnelles de dissuasion et de contrôle de l'escalade : la vitesse et l'ampleur auxquelles les SALA peuvent opérer font craindre une aggravation rapide et incontrôlable des situations de conflit, où la prise de décision humaine pourrait avoir du mal à suivre le rythme des actions des systèmes basés sur l'IA⁵⁵. À cet égard, certains experts ont également mis en garde contre l'impact des SALA sur la probabilité de conflits. En réduisant le coût humain et politique de la guerre, les SALA pourraient inciter les États (et les acteurs non étatiques) à recourir à la force et abaisser le seuil⁵⁶.

Compte tenu de ce qui précède, nombre de parties prenantes ont souligné l'urgence d'adopter une réglementation internationale stricte régissant l'utilisation militaire des TE/TR, notamment une interdiction préventive des LAW et des directives strictes concernant les activités de R&D militaires. L'un·e des expert·e·s interrogé·e·s a fait valoir que de telles lignes directrices pourraient également être utiles à l'industrie, qui est actuellement confrontée à une situation d'incertitude juridique. Plus précisément, l'existence d'une telle réglementation aiderait l'industrie à prendre des décisions d'investissement éclairées.

Au niveau national, l'importance accordée aux TE/TR varie selon les partis écologistes. Une fois encore, la position des partis occidentaux européens sur ce sujet est plus développée que celle des nouveaux partis d'Europe centrale et orientale. La personne représentant Možemo!, par exemple, a indiqué que sa formation n'avait pas encore discuté de ce sujet⁵⁷. En revanche, les Verts français, allemands, italiens, belges et finlandais mentionnent tous la nécessité de réglementer l'utilisation militaire des TE/TR, plus particulièrement de promouvoir et/ou d'obtenir l'interdiction des SALA⁵⁸. La personne représentant Écolo a même déclaré

que l'utilisation militaire des nouvelles technologies pourrait bien constituer l'un des « plus grands dangers » pour la paix et la sécurité internationales⁵⁹. En tant que membres de la coalition gouvernementale actuelle, les deux partis écologistes belges se sont montrés particulièrement proactifs sur ce sujet. Ils ont fait insérer dans l'accord gouvernemental de 2020 une motion intitulée « prendre l'initiative dans l'élaboration d'un cadre réglementaire pour les systèmes d'armes intégralement autonomes, en vue d'une interdiction internationale⁶⁰ ». Trois ans plus tard, en mai 2023, lors de la session du Groupe d'experts gouvernementaux (GEG)

sur les SALA, qui s'est tenue pendant la réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention sur certaines armes conventionnelles (CCAC), la Belgique a officiellement déclaré son soutien à la négociation d'un instrument juridiquement contraignant⁶¹.

La nécessité de réglementer la cyberguerre constitue une autre priorité internationale en matière de contrôle des armements citée par plusieurs partis écologistes. Ils considèrent la montée des menaces hybrides – notamment l'utilisation du cyberespace pour mener des attaques contre des infrastructures clés (les hôpitaux, les centrales électriques, les systèmes de transport, etc.) – comme une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Ils estiment également que l'Europe manque aujourd'hui de capacités de cybersécurité et qu'elle est donc incapable de se protéger efficacement contre les cyberattaques⁶². De nombreux partis verts préconisent, au-delà du renforcement des capacités et de la formation du personnel, la mise en place de règles internationales contraignantes sur l'utilisation des logiciels malveillants afin d'atténuer cette menace. Ce point a été mentionné par les personnes représentant Groen, Écolo et Les Écologistes lors des entretiens menés dans le cadre de cette étude. Il a aussi été évoqué dans le programme de Die Grünen/Bündnis 90 pour les élections fédérales

de 2021, qui déclare « dans l'intérêt de la paix et de la sécurité, nous souhaitons des règles internationalement contraignantes en matière d'autonomie des systèmes d'armes [...]. Il en va de même des armes numériques, telles que les logiciels d'attaque et d'espionnage. L'Allemagne et l'UE doivent assumer un rôle de leader mondial dans ce domaine⁶³ ».

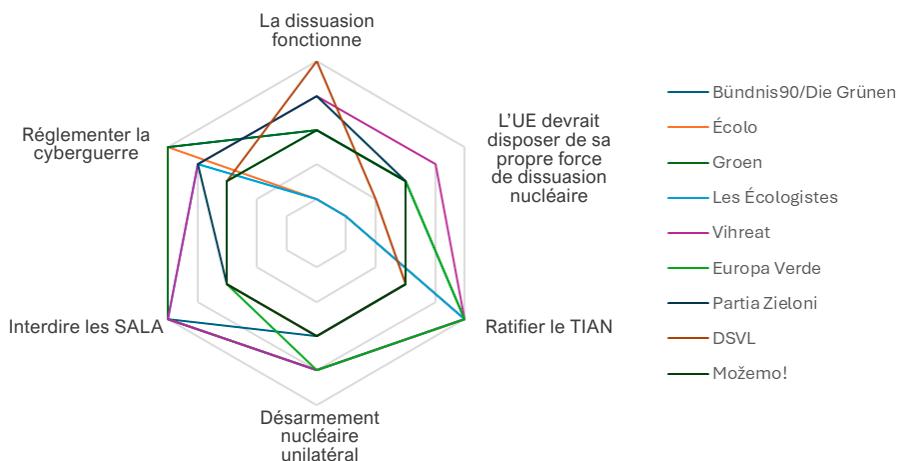
Enfin, l'introduction de règles internationalement contraignantes visant à empêcher la militarisation de l'espace extra-atmosphérique est un dernier enjeu concernant lequel le programme politique 2021 des Verts allemands appelle l'UE à prendre l'initiative⁶⁴. Les dispositions actuellement contenues dans le Traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967 – qui consacre le principe de l'exploration pacifique et interdit la mise en orbite d'objets transportant des armes de destruction massive ou l'établissement de bases ou d'installations militaires sur des corps célestes – sont considérées comme obsolètes au vu des récentes évolutions technologiques (par exemple, les missiles antisatellites). Bien que de nombreux États s'accordent à dire qu'il y a lieu d'établir de nouvelles règles visant à limiter l'utilisation militaire de l'espace extra-atmosphérique, les négociations ont été interrompues en 2013⁶⁵.

Principales conclusions et recommandations

La dissuasion et le désarmement nucléaires, ainsi que le contrôle des armements en général, sont des thèmes qui revêtent depuis longtemps une importance majeure pour de nombreux partis écologistes d'Europe occidentale, mais qui ont joué un rôle moins significatif dans la définition de l'identité des partis verts plus récents, en particulier en Europe centrale et orientale. Il en résulte, une fois encore, des divergences d'opinions ([voir figure 16 sur la page suivante](#)).

⁶¹ Voir section 2.3.

Figure 16. Résumé des opinions des partis écologistes interrogés sur la dissuasion nucléaire, le désarmement et le contrôle des armements



Les principaux points de divergence entre les partis interrogés sont les suivants :

- Dissuasion nucléaire** : certains partis écologistes reconnaissent que la dissuasion nucléaire est un mal nécessaire pour répondre aux tensions géopolitiques, tandis que d'autres rejettent catégoriquement cette approche, la jugeant inefficace, stratégiquement erronée et dangereuse.
- Mesures unilatérales de désarmement** : tout en reconnaissant que les processus multilatéraux de désarmement seront très difficiles à relancer compte tenu des tensions actuelles, certains partis estiment que l'Europe pourrait prendre des mesures unilatérales modestes en faveur du désarmement. Il serait notamment possible de s'opposer à la modernisation des ogives nucléaires américaines stationnées sur le territoire de l'UE. D'autres estiment qu'il est important d'éviter de montrer au grand jour des dissensions au sein de l'OTAN et que, pour des raisons de sécurité, mieux vaut s'aligner sur la politique de dissuasion de l'Alliance, y compris la dissuasion élargie.

Certains points généraux de convergence peuvent également être identifiés, notamment :

- Engagement en faveur du désarmement** : Tous les partis verts interrogés restent fermement attachés au principe et à l'objectif du désarmement, y compris celui d'un monde exempt d'armes nucléaires. Si beaucoup considèrent cette perspective comme irréaliste à court terme, ils soutiennent néanmoins les efforts visant à relancer le désarmement multilatéral à moyen et long terme.
- Réglementation des utilisations militaires des TE/TRDT** : Bien que toutes les parties ne mentionnent pas officiellement cette question, il semble y avoir un consensus sur la nécessité de réglementer le développement et l'utilisation des TE/TR à des fins militaires, en particulier en ce qui concerne les SALA et les utilisations agressives du cyberspace.

Recommandations aux partis écologistes basées sur les avis d'experts reçus :

- **Réévaluer la normalisation de la dissuasion nucléaire :** prendre du recul pour réfléchir de manière critique à la normalisation progressive de l'énergie nucléaire en tant qu'alternative durable aux combustibles fossiles et de la dissuasion nucléaire dans leurs discours.
- **Se concentrer sur des voies现实的 de désarmement :** bien que la promotion du TIAN revête une importance symbolique, les partis écologistes ne doivent pas oublier de s'engager dans d'autres forums, tels que le TNP, qui pourraient offrir une voie plus pratique pour faire avancer les efforts de désarmement nucléaire.
- **Prendre en compte le dilemme européen en matière de sécurité nucléaire :** la doctrine de dissuasion élargie de l'OTAN ne devrait pas être acceptée sans remettre d'abord en question son impact plus large sur la dynamique de sécurité européenne. Le déploiement de têtes nucléaires nouvelles et/ou modernisées sur le sol européen pourrait exacerber davantage les tensions avec la Russie, conduisant potentiellement à une attitude plus agressive de la part de Moscou. Il convient donc de s'opposer à toute mesure visant au réarmement nucléaire de l'Europe.
- **Maintenir les canaux de communication ouverts afin d'instaurer la confiance :** certains des accords de désarmement les plus importants ont été conclus dans des moments de forte tension, ce qui montre l'importance de maintenir les canaux de communication ouverts afin de favoriser les efforts de désarmement et de contrôle des armements. Les partis écologistes devraient donc plaider en faveur d'un dialogue continu, même avec les États « voyous », afin d'instaurer la confiance.
- **Plaider en faveur de règles strictes concernant l'utilisation militaire des TE/TR :** les partis écologistes devraient continuer à plaider en faveur de l'établissement de règles internationales strictes concernant l'utilisation militaire des TE/TR, y compris l'interdiction préventive des SALA. De telles réglementations sont nécessaires pour garantir la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour protéger les droits de l'homme.

Notes de fin

- 1 Kolodin Barry, What is Arms Control, Thought Co., 9 janvier 2020.
- 2 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Možemo! et Partia Zieloni.
- 3 Ibidem. Sur la Pologne et la dissuasion nucléaire, voir aussi Kulesa Łukasz, Weapons of Mass Debate – Polish Deterrence with Russia in the Line of Sight, Institut Montaigne, 6 juillet 2021.
- 4 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 5 Ibidem.
- 6 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 7 Lavikainen Jyri et al., NATO Nuclear Deterrence and Its Implications for Finland, Finnish Institute of International Affairs (FIIA), sans date, consulté pour la dernière fois le 30 janvier 2024.
- 8 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 9 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Écolo.
- 10 Chambre des représentants de Belgique, Commission de la défense nationale, Compte-rendu intégral avec compte-rendu analytique traduit des intervenants, 15 juin 2022, CRIV 55 COM 816, p. 40.
- 11 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen.
- 12 Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 238.
- 13 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Die Grünen.
- 14 Karnitschnig Matthew, German Greens go nuclear over call to renew NATO vows, Politico, 23 janvier 2021.
- 15 Reinbold Fabian et Löwisch Georg, Joschka Fischer: Ich schäme mich für unser Land, Die Zeit Online, 3 décembre 2023.
- 16 Arms Control Association (ACA), Open Letter: In Support of the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons, novembre 2020.
- 17 Représentation permanente de la France auprès de l'OTAN, France et OTAN – Présentation, dernière mise à jour le 26 juillet 2019.
- 18 Europe Écologie-Les Verts, Europe & Défense : construire l'Europe de la paix, 2021, p. 3. Voir aussi Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, pp. 84-85.
- 19 Europe Écologie-Les Verts, Europe & défense : construire l'Europe de la paix. L'Union européenne autonome et efficace, Note de cadrage, 2022, p. 3.

- 20** Aïchi Leila, Europe Écologie-Les Verts et la dissuasion nucléaire, Revue de défense nationale, n° 782, 2015/7, pp. 145-149.
- 21** Ibidem.
- 22** Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté à New York, le 7 juillet 2017, entrée en vigueur : 22 janvier 2021, préambule, paragraphe 5.
- 23** Ibid., Art. 4.
- 24** Ibid., Art. 1.
- 25** Registre des traités des Nations unies (UNTR), Traité sur l'interdiction des armes nucléaires – Statut, consulté pour la dernière fois le 31 janvier 2024.
- 26** Assemblée générale des Nations Unies, conférence des Nations Unies visant à négocier un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires, Vote sur le point 9 : A/CONF.229/2017/L.3/Rev.1 – Projet de traité sur l'interdiction des armes nucléaires, 7 juillet 2017.
- 27** OTAN, Politique et forces de dissuasion nucléaire de l'OTAN, dernière mise à jour le 30 novembre 2023.
- 28** Voir Vihreät, Political programme of the Greens 2023–2027, 22 mai 2022; Bündnis 90/Die Grünen, Germany, Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 238; Europe Écologie-Les Verts, Europe & défense : construire l'Europe de la paix. L'Union européenne autonome et efficace, Note de cadrage, 2022, p. 3; Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 202, p. 83; Europa Verde, È il momento di rinnovare la promessa dell'Europa, sans date, consulté pour la dernière fois le 17 janvier 2024; Groen, Internationaal: Ons standpunt, consulté pour la dernière fois le 30 janvier 2024; Ecolo, International and cooperation sud/nord, Proposition n° 8, sans date, consulté pour la dernière fois le 1er février 2024.
- 29** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 30** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 31** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Die Grünen.
- 32** Ibidem.
- 33** Bündnis 90/Die Grünen, Germany, Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 238.
- 34** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 35** Gouvernement finlandais, département d'État, Submission of Finland's letter of intent to the North Atlantic Treaty Organisation regarding Finland's accession to the North Atlantic Treaty, 4 juillet 2022. Voir aussi Pesu Matti et Juntunen Tapio, Finland in a Nuclear Alliance. Recalibrating the Dual-Track Mindset on Deterrence and Arms Control, FIAA Briefing Paper, n° 375, novembre 2023.
- 36** Assemblée générale des Nations unies, Procès-verbal officiel de la 46e séance plénière de la 77e session, New York, 7 décembre 2022, A/77/PV.46, p. 19.
- 37** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen.
- 38** O'Dwyer Gerard, Finland refutes nuclear weapons 'siting' and reinforces border, DefenseNews, 18 novembre 2022; New member Finland to take part in NATO's nuclear planning, Reuters, 13 avril 2023.
- 39** Vihreät, Political programme of the Greens 2023–2027, 22 mai 2022.
- 40** Chiappa Claudia, Poland : We're ready to host nuclear weapons, Politico, 22 avril 2024.
- 41** Groen, Internationaal: Ons standpunt, consulté pour la dernière fois le 30 janvier 2024.
- 42** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Groen.
- 43** Chambre des représentants de Belgique, Commission de la défense nationale, Compte-rendu intégral avec compte-rendu analytique traduit des intervenants, 15 juin 2022, CRIV 55 COM 816, p. 40.
- 44** Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), adopté à Londres, Washington et Moscou, 1er juillet 1968, entré en vigueur le 5 mars 1970, Art. 2.
- 45** Chambre des représentants de Belgique, Le désarmement nucléaire – Rapport fait au nom de la Commission de la défense nationale par Wouter De Vriendt et Steven Creyelman, Auditions, 3 décembre 2019, Doc 55 0833/00, p. 20.
- 46** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Europa Verde.
- 47** Ibidem.
- 48** Europe Écologie-Les Verts, Vivant – liberté, égalité, fraternité, biodiversité – Projet pour une République écologique, 2021, pp. 84-85; Europe Écologie-Les Verts, Europe & défense : construire l'Europe de la paix. L'Union européenne autonome et efficace, Note de cadrage, 2022, p. 3. Voir aussi Cramer Ben et Blanc Félix, For a European Strategy for Nuclear De-Escalation, Green European Journal, 9 juillet 2018.
- 49** Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 4.
- 50** Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Les Écologistes.
- 51** Service européen pour l'action extérieure (SEAE), European Defence Agency: Speech by High Representative/Vice-President Josep Borrell at the Annual Conference, 7 décembre 2021.
- 52** Parlement européen, Résolution sur les systèmes d'armes autonomes, P8_TA(2018)0341, 12 septembre 2018.

- 53** La résolution a été adoptée par 566 voix pour, 47 contre et 73 abstentions. Voir Parlement européen, Procès-verbal – Résultats des votes par appel nominal –Annexe, 12 septembre 2018, P8_PV(2018)09-12(RCV)_FR, point 26, p. 54.
- 54** Voir, par exemple, Davison Neil, A legal perspective : Autonomous weapon systems under international humanitarian law, UNODA Occasional Papers, n°30, novembre 2017, pp. 5-18; Bruun Laura, Autonomous weapon systems : what the law says – and does not say – about the human role in the use of force, Humanitarian Law & Policy, 11 novembre 2011.
- 55** Voir, par exemple, Horowitz Michael C., When speed kills: Lethal autonomous weapon systems, deterrence and stability, Abingdon, Routledge, 2021; Meier Michael W., « The strategic implications of lethal autonomous weapons », in Ohlin Jeans David (ed.), Research Handbook on Remote Warfare, Cheltenham, Edward Elgar, 2017, pp. 443-478.
- 56** Voir, par exemple, Sechser Todd S., Narang Neil et Talmadge Caitlin (eds.), Emerging Technologies and International Stability, Abingdon, Routledge, 2022.
- 57** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Možemo!.
- 58** Voir, par exemple, Groen, Internationaal: ons standpunt, consulté pour la dernière fois le 25 janvier 2024; Vihareät, Political programme of the Greens 2023–2027, 22 mai 2022; Bündnis 90/Die Grünen, Germany, Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 237; Ecolo, International and cooperation sud/nord, Proposition n° 8, sans date, consulté pour la dernière fois le 1er février 2024; Alleanza Verdi e Sinistra, Programma Alleanza Verdi e Sinistra, 2022, para. 13.
- 59** Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Ecolo.
- 60** Gouvernement belge, Accord de gouvernement, 30 septembre 2020, p. 78.
- 61** Réunion des Hautes Parties Contractantes à la CCAC, GGE, Déclaration de la Belgique, 17 mai 2023.
- 62** Bündnis 90/Die Grünen, Germany, Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 238.
- 63** Ibidem.
- 64** Voir Button Kérian et Verdebout Agatha, Le comportement responsable dans l'espace extra-atmosphérique : un principe à la hauteur de ses ambitions ?, Éclairage du GRIP, 5 octobre 2023.

Protection civile, militarisme civique et non-violence

La protection civile, le militarisme civique et la non-violence sont des concepts interdépendants qui mettent en avant le rôle des forces armées dans la société et celui des civils dans les efforts de sécurité, de défense et de résilience. La protection civile se concentre sur la préservation de la vie et du bien-être des civils en cas d'urgence. Que ce soit à la suite d'attaques terroristes, de la pandémie de COVID-19 ou de catastrophes naturelles, les forces armées sont toujours davantage sollicitées pour soutenir les services d'urgence dans les États membres de l'UE, ce qui suscite des débats sur le rôle de l'armée dans ces efforts. Pour sa part, le militarisme civique désigne l'intégration des valeurs militaires dans la société, étendant potentiellement l'influence militaire au-delà de la défense à des domaines tels que les infrastructures et l'éducation. Le service militaire en est un vecteur clé. Ce concept fait actuellement l'objet de débats et/ou d'un regain d'intérêt dans divers États membres de l'UE, dans un contexte où la Russie est de plus en plus perçue comme une menace, ce qui soulève des questions sur le rôle que doivent jouer les civils dans la défense de leur territoire national¹. Dans le contexte international actuel, caractérisé par des crises et divers

types de situations d'urgence, la contribution que les principes de non-violence peuvent apporter à la construction de sociétés plus résilientes a été quelque peu négligée.

Ce dernier chapitre vise à évaluer les positions des partis verts interrogés sur ces enjeux. À cette fin, la première section examine le rôle de l'armée, en mettant l'accent sur le développement de capacités à double vocation (militaires et civiles) au sein des forces armées (5.1). La deuxième section examine les relations entre civils et militaires, avec un accent particulier sur le service militaire et le contrôle démocratique (civil) des forces armées (5.2.). La troisième et dernière section examine des approches alternatives, non violentes et civiles en matière de sécurité et de défense (5.3.).

Le rôle des forces armées dans la société : faut-il des capacités à double vocation ?

Dans le contexte des forces armées, la « capacité à double vocation » désigne généralement les unités, les équipements ou le personnel militaires qui ont la capacité d'exercer plusieurs fonctions ou rôles, en fonction des exigences d'une mission ou de

la nature évolutive des menaces. Que ce soit dans le cadre d'opérations à l'étranger ou au niveau national, les armées sont de plus en plus souvent appelées à accomplir des tâches qui dépassent le cadre des missions de combat traditionnelles. Leurs tâches peuvent alors englober le maintien de la paix, le renforcement des capacités, la reconstruction après un conflit, la distribution d'aide à la protection civile, l'aide humanitaire et l'aide d'urgence ou en cas de catastrophe.

L'un des avantages du déploiement de l'armée pour ce type de missions réside dans le fait que les soldats sont généralement bien formés pour réagir aux situations d'urgence et évaluer les risques. L'armée dispose également de capacités de déploiement rapide, de logistique (transport, communications, gestion de la chaîne d'approvisionnement, hôpitaux de campagne) et de recherche et sauvetage qui lui permettent d'intervenir avec rapidité et efficacité. On fait également valoir qu'une présence militaire peut aider à relever les défis de sécurité qui peuvent survenir à la suite de catastrophes ou de guerres, en facilitant la distribution rapide de l'aide aux populations touchées.

Le rôle de l'armée n'est pas un sujet que les partis écologistes abordent couramment dans leurs programmes et leurs documents politiques. Cela dit, lors des entretiens menés dans le cadre du présent rapport, plusieurs partis ont déclaré que, selon eux l'armée devrait jouer un rôle plus important dans l'évaluation et l'atténuation des risques (les mesures préventives) ainsi que dans l'aide et la gestion en cas de catastrophes et de crises (les mesures réactives), au-delà de son rôle traditionnel de défense nationale.

L'aspect « préventif » envisagé par Ecolo met l'accent sur la sensibilisation des forces armées à l'impact de leurs activités. Par exemple, les

forces armées, lorsqu'elles sont déployées dans le cadre d'opérations à l'étranger, devraient tenir compte de la situation environnementale locale (par exemple, les conditions de sécheresse et l'accès de la population locale à l'eau²). La personne interrogée a expliqué que les « capacités à double vocation » devraient également inclure « l'adaptation des institutions et des pratiques de défense au changement climatique ». Comme mentionné au chapitre 2, cet objectif peut être atteint en lançant une réflexion au sein des forces armées sur la manière de réduire leur empreinte carbone et les investissements nécessairesⁱ.

Cette dimension est importante également pour Les Écologistes. Rien d'étonnant à cela, vu les fréquents déploiements de l'armée française à l'étranger, notamment en Afrique. Mais l'environnement n'est pas l'unique point d'attention des Verts français. Évoquant les échecs de l'opération Barkhane (2014-2022) dans la région du Sahel, la personne interrogée a indiqué que les militaires avaient été chargés d'accomplir des tâches civiles pour lesquelles ils n'étaient pas correctement équipés³. Elle a fait valoir que les forces armées doivent recevoir une formation adéquate, notamment en relations internationales et en sciences sociales, afin de pouvoir « mieux comprendre les sociétés » au sein desquelles elles opèrent et, ce faisant, mieux évaluer les risques liés à l'impact de leurs actions sur la politique et la dynamique locales⁴. Les interventions militaires françaises seraient alors à la fois plus efficaces à atteindre leurs objectifs stratégiques et moins susceptibles de détériorer la sécurité sur le terrain, tant pour les soldats que pour les civils.

ⁱ Voir section 2.3.

Les actions « civiles-militaires » et leurs problèmes connexes

L'implication militaire dans des missions civiles, telles que le maintien de la paix, le renforcement des capacités, la reconstruction et la réconciliation après un conflit, ainsi que la distribution d'aide humanitaire, a fait l'objet de vives critiques au cours des dernières décennies⁵. Les expert·e·s soulignent que la présence de l'armée peut exacerber les tensions plutôt que les apaiser, à plus forte raison lorsque la mission est menée par une ancienne puissance coloniale. Le mélange des rôles militaires et civils peut également brouiller les lignes hiérarchiques, soulevant des questions quant au contrôle démocratique de l'armée, en plus de mettre en danger les travailleurs humanitaires.

Les expert·e·s interrogé·e·s ont insisté sur le fait que les partis écologistes devraient garder à l'esprit l'ensemble de ces considérations, notamment s'ils considèrent que la mise en œuvre d'une « sécurité globale » relève de la responsabilité des forces armées. En revanche, la meilleure option consisterait probablement à poursuivre les efforts visant à mettre en place de véritables missions civiles, comme souligné au point 5.3 de ce rapport.

Dans le même ordre d'idées, la personne représentant Partia Zieloni a mentionné que les militaires pourraient être mieux formés à l'utilisation des « *soft tools* », c'est-à-dire des méthodes alternatives et non violentes de prévention, de médiation et de résolution des conflits⁶.

L'action « réactive » concerne plus directement le rôle de l'armée comme complément à celui des agences nationales de protection civile, notamment dans la lutte contre les conséquences du changement climatique. Plusieurs des partis écologistes interrogés ont cité des événements particuliers qui ont influencé l'évolution de leur point de vue sur cette question. La personne représentant Vihreät a par exemple évoqué la crise Ebola de 2014 et le fait que l'armée américaine était le seul acteur capable d'apporter une réponse d'urgence efficace pour empêcher la propagation du virus⁷. Selon

cette personne, cet exemple démontre que l'expertise militaire peut être précieuse dans les situations de crise et qu'il vaut la peine d'exploiter ce double potentiel : « L'armée doit se préparer à la gestion des crises dans le contexte du changement climatique. Elle doit disposer de procédures opérationnelles⁸ ». La personne représentant les Écologistes s'est également prononcée fermement en faveur du développement des capacités à double vocation de l'armée en matière d'aide d'urgence. Pour être plus précis, cette formation propose la création d'un

« nouveau corps armé axé sur la protection civile et capable d'utiliser la force de frappe militaire pour répondre aux catastrophes environnementales⁹ ». Il était toutefois difficile de déterminer s'il s'agissait d'une position du parti ou d'une opinion personnelle.

« L'armée doit se préparer à la gestion des crises dans le contexte du changement climatique. Elle doit disposer de procédures opérationnelles. »

Entretien avec une personne représentant Vihreät

La position d'Ecolo, en revanche, est beaucoup plus affirmée. La personne représentant ce parti a fait référence aux

inondations soudaines qui ont frappé la région de Liège en juillet 2021 et qui, outre d'importants dégâts matériels, ont causé la mort de 39 personnes. Elle a fait valoir que cette situation d'urgence avait mis en évidence le manque de préparation de l'armée belge et la nécessité de renforcer sa capacité à « venir en aide à la nation¹⁰ ». Par la suite, ce point d'attention a été intégré dans le nouveau plan stratégique du gouvernement pour la défense belge – le plan STAR – en juin 2022. Ce document stipule que

« les attentats terroristes sur le territoire européen [...], la crise migratoire et, plus récemment, la pandémie de COVID-19 et les inondations de juillet 2021 ont fait prendre conscience aux acteurs nationaux de la nécessité d'une coopération plus intégrée¹¹ », et que « les capacités militaires peuvent également contribuer de manière plus efficace et interministérielle à la sécurité, au sens large du terme, de la population sur le territoire national¹² ».

À l'opposé du spectre, la personne représentant Možemo! a fait valoir que la protection civile devait rester entre les mains des agences civiles et être strictement séparée de l'armée. Face au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes, la priorité doit être de promouvoir des politiques ambitieuses pour lutter contre le changement climatique et renforcer les capacités des pompiers, des brigades de protection civile et des services de santé publique, et non de confier davantage de responsabilités à l'armée¹³. La crainte semble être que cette approche entraîne un détournement des ressources essentielles des agences de protection civile sous prétexte que l'armée peut prendre le relais

« Je ne pense pas que ce soit à l'armée de gérer les conséquences des conditions météorologiques extrêmes et du changement climatique. Ce sont les pompiers qui devraient être responsables. Les pompiers doivent bénéficier d'un soutien beaucoup plus important dans la période à venir. Il pourrait aussi être crucial de les porter dès aujourd'hui au plus haut niveau. »

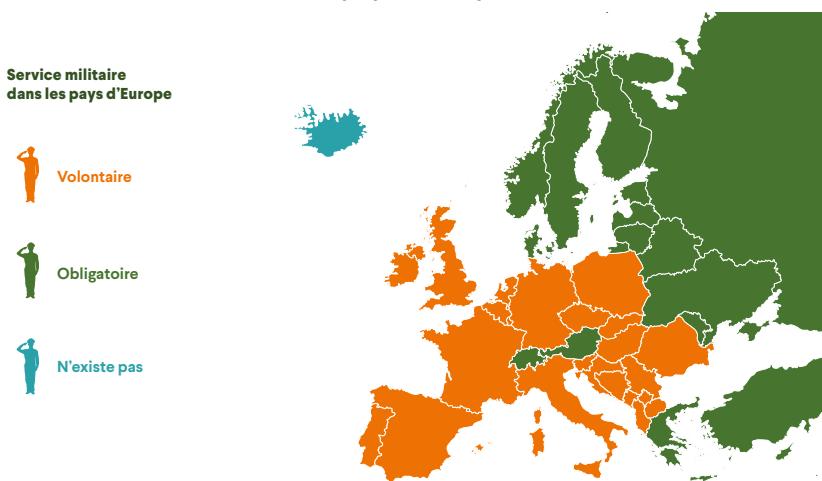
Entretien avec une personne représentant Možemo !

en cas d'urgence réelle. La présence accrue des forces armées dans les espaces publics pourrait également conduire à la normalisation de l'armée en tant que composante de la vie civile. La personne représentant la DSVL a soulevé cette préoccupation en soulignant la vulnérabilité de la démocratie en temps de crise et la nécessité de mener un processus de réflexion de longue haleine et approfondi sur le rôle à attribuer aux forces armées dans les situations d'« état d'urgence¹⁴ ».

Civils et militaires : un échange bidirectionnel ?

Le service militaire obligatoire a été supprimé par la plupart des États membres de l'UE dans les années 1990 et 2000. L'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en 2022 ont suscité des débats dans de nombreux pays européens sur la nécessité de le rétablir. Le service militaire obligatoire a été réintroduit en Lituanie en 2015, en Suède en 2017 et, plus récemment, en Lettonie en 2024. À ce jour, huit des 27 États membres de l'UE ont mis en place une forme ou une autre de service militaire obligatoire ([voir figure 17 p.96](#)).

Figure 17. Service militaire dans les pays d'Europe



Participation militaire aux missions de secours en cas de catastrophe

Plusieurs expert-e-s interrogé-e-s ont souligné le sentiment d'utilité et de proximité que les militaires français, par exemple, ont déclaré avoir ressenti lors des missions de secours d'urgence qui ont suivi l'ouragan Irma (2017) dans les territoires français d'outre-mer. Cette proximité a contribué à créer des relations positives entre l'armée et la population civile. Certaines personnes ont également avancé que l'expertise des acteurs militaires en matière de techniques d'intervention rapide pouvait servir de base à un partage précieux de connaissances et de bonnes pratiques avec les agences de protection civile.

D'autre part, il a été noté que les problèmes de communication et de coopération entre organismes militaires et civils peuvent avoir un impact négatif sur l'efficacité globale des efforts de secours¹⁵. Un-e expert-e ayant une expérience dans le domaine militaire a souligné que les partis écologistes devraient chercher à approfondir le dialogue avec les institutions de défense afin de renforcer leur position et leurs connaissances sur le sujet.

Plus fondamentalement, les expert·e·s interrogé·e·s ont également averti que la présence des forces armées dans des crises non militaires pourrait conduire à la militarisation de la gestion des crises et, au-delà, de la société dans son ensemble. La question de l'impact que pourrait avoir une participation militaire accrue sur le financement des services de protection civile a également été soulignée. Un·e expert·e·a mis en garde contre le fait que les discours affirmant que l'armée est plus efficace que les agences de protection civile dans la gestion des situations de crise devraient être nuancés par le fait que ces dernières souffrent depuis longtemps d'un manque de financement. La pandémie de COVID-19 en offre une parfaite illustration et montre que le refinancement des services publics pourrait être plus avantageux à long terme pour bâtir des sociétés résilientes face aux crises.

L'objection de conscience est (en effet) un droit humain

Selon la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), l'objection de conscience est effectivement un droit humain. Plus précisément, la Cour estime que contraindre une personne à servir dans les forces armées alors que son refus est motivé par un conflit grave et insurmontable entre l'obligation de servir dans l'armée et sa conscience ou ses profondes et sincères convictions religieuses ou autres, constitue une violation de l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme (liberté de pensée, de conscience et de religion¹⁶). Les Écologistes doivent donc rester fermement engagés dans la défense du droit des personnes à se soustraire à la conscription militaire, où qu'ils se trouvent en Europe.

Les partis écologistes européens se sont toujours opposés à la conscription. Ils ont plaidé, là où elle existait encore ou existe toujours, en faveur de son abolition, mais également pour la mise en place d'options alternatives de service civil et la possibilité d'agir en tant qu'objecteur de conscience sans être puni¹⁷. Bien que la guerre en Ukraine ait entraîné un certain changement dans les positions des Verts sur les questions de sécurité et de défense, il s'agit d'un sujet sur lequel les partis interrogés ont généralement maintenu leur position. La mesure dans laquelle ils perçoivent cet enjeu comme un problème dépend néanmoins de l'importance accordée aux débats sur le rétablissement du service militaire obligatoire dans leur pays respectif.

En Italie, par exemple, le gouvernement Meloni a proposé d'introduire une période de 40 jours d'entraînement militaire volontaire ; cette mesure a rapidement été abandonnée au profit de la création d'une réserve de 10 000 hommes et femmes entraînés¹⁸. De même, en Belgique, le retour du service militaire est considéré comme extrêmement improbable. Bien que le chef d'état-major de la défense, l'amiral Michel Hofman, ait évoqué cette idée, elle n'a jamais été sérieusement discutée au niveau politique¹⁹. En octobre 2022, la ministre de la Défense, Ludivine Dedonder (Parti socialiste) a même indiqué que cette question n'était « ni à

l'ordre du jour ni sur la table²⁰ ». Ecolo et Groen restent en tout cas opposés au service militaire obligatoire et ont exhorté l'UE, ainsi que la Belgique, à accorder le statut de réfugié aux objecteurs de conscience qui cherchent à fuir la Russie pour éviter la conscription forcée et aller combattre en Ukraine, affirmant que « l'objection de conscience est un droit humain²¹ ». La personne représentant Groen a également fait valoir que la seule armée efficace est une armée professionnelle ; comme le montre l'expérience de la Russie en Ukraine, la formation et un équipement adéquat sont plus importants que le nombre²².

Cette position est partagée par Partia Zieloni, Die Grünen, la DSVL et Možemo!²³. En Allemagne, le débat sur le service militaire obligatoire est revenu à l'ordre du jour à la mi-2022, après que le président fédéral, Frank-Walter Steinmeier se soit prononcé en faveur de la réintroduction du service militaire ou civil obligatoire afin de remédier à la pénurie de personnel dans les secteurs sociaux et au sein de la Bundeswehr (armée fédérale allemande²⁴). En février 2023, le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius (Sozialdemokratische Partei Deutschlands – SPD), a déclaré que la suspension du service militaire obligatoire avait été une « erreur²⁵ ». Cette déclaration a probablement placé les Verts allemands, qui faisaient partie de la coalition gouvernementale à l'époque, et

qui avaient inclus dans leur programme électoral de 2021 une déclaration sur la fin du service militaire volontaire, dans un inconfort certain²⁶.

Interrogé à ce sujet, le chef du parti, Omid Nouripour, a indiqué que la conscription était coûteuse et inutile, et que la Bundeswehr a surtout besoin de « personnel compétent et qualifié²⁷ ».

La Lituanie a réintroduit en 2015 un service militaire obligatoire de neuf mois pour les citoyens masculins âgés de 18 à 23 ans. La personne représentant la DSVL a expliqué que le parti restait « très sceptique » pour deux raisons : premièrement, parce que « nous constatons que le travail militaire n'est pas suffisamment bien fait ; il subsiste un manque important de professionnels bien équipés », et ensuite, parce que « la militarisation de la société est quelque chose que nous ne voulons pas pour l'avenir²⁸ ». Les Verts croates ont également exprimé leurs craintes quant à la militarisation de la société. La personne représentant Možemo! a expliqué « en tant que parti, nous sommes totalement opposés au service militaire [...] cette attitude s'inscrit dans notre histoire : dans l'ancienne Yougoslavie, nous avions le service militaire obligatoire et nous avons pu constater à quel point il avait un impact culturel profond et fort [...] nous pensons que la promotion du service militaire auprès des jeunes revient à militariser la société²⁹ ».

En France, le service militaire obligatoire a été supprimé en 1997 pour être remplacé par un parcours citoyen axé sur la défense (le « parcours citoyen »). Tous les ressortissants français âgés de 16 à 25 ans sont tenus de suivre le parcours, dispensé par l'armée. Son objectif, comme la loi le prévoit, consiste à

« renforcer le lien entre les forces armées et la nation, tout en sensibilisant les jeunes au devoir de défense³⁰ ».

La personne représentant Les Écologistes a indiqué que le parti n'était pas fondamentalement opposé au parcours, mais estimait qu'il devrait également inclure des perspectives « critiques » sur l'histoire militaire française et le passé colonial du pays³¹. En revanche, les Verts français ont largement critiqué la mise en place du service national universel (« Service national universel » – SNU) en 2019, et en particulier le projet du président Macron de l'étendre à tous les

adolescents âgés de 15 à 17 ans à partir de 2026. Le SNU consiste en une période de service civil en uniforme d'une durée de deux semaines à douze mois, sous la supervision du ministère des Forces armées et du ministère de l'Éducation. Les Écologistes considèrent le SNU comme une forme déguisée de service militaire obligatoire³². Ils le voient comme un « engagement forcé » qui impose la « militarisation de toute une génération » sans possibilité d'objection de conscience³³.

Comme l'a souligné la personne représentant les Écologistes, cette question est d'autant plus importante compte tenu de l'opacité qui entoure l'armée française – souvent surnommée la « grande muette » – et son fonctionnement. Elle a fait valoir que les forces armées françaises se sont « coupées du reste de la société » et ne rendent pratiquement pas compte de leurs actions³⁴.

« En tant que parti, nous sommes totalement opposés au service militaire [...] cette attitude s'inscrit dans notre histoire : dans l'ancienne Yougoslavie, nous avions le service militaire obligatoire et nous avons pu constater à quel point il avait un impact culturel profond et fort [...] nous pensons que la promotion du service militaire auprès des jeunes revient à militariser la société. »

Entretien avec une personne représentant Možemo !

Pourquoi la réintroduction de la conscription serait-elle contre-productive

Dans un article publié le 15 septembre 2022, les politologues Vincenzo Bove, Riccardo Di Leo et Marco Giani affirment que la réintroduction du service militaire obligatoire serait contre-productive³⁵. Ils soulignent que, contrairement à ce qui est souvent avancé, il n'existe aucune preuve convaincante que le service militaire obligatoire favorise la cohésion sociale et le patriotisme ou promeut les valeurs civiques chez les jeunes. Il semble également que les anciens conscrits aient généralement moins confiance dans les institutions étatiques, ce qui signifie que le service militaire est contre-productif pour la construction de sociétés démocratiques résilientes. En outre, les auteurs soulignent que le paysage militaire, en particulier technologique, a considérablement évolué depuis la suppression du service militaire dans la plupart des pays européens. Le nombre de soldats est donc moins déterminant pour assurer la défense territoriale qu'il ne l'était autrefois. Il semble par conséquent préférable d'investir dans la formation et le recrutement de professionnels hautement qualifiés.

La démocratisation de l'armée, qui passe par un contrôle démocratique et la réappropriation publique des questions de sécurité et de défense, est donc considérée comme primordiale³⁶. On retrouve cette idée dans le programme électoral fédéral 2021 des Verts, qui indique : « les forces armées fédérales doivent refléter la diversité de notre société [...] les idéologies haineuses et les comportements d'extrême droite sont totalement incompatibles avec [leur] mission [...]. Nous surveillerons et enquêterons donc rigoureusement à ce sujet et démantèlerons toute structure de ce type³⁷ ».

Il est intéressant de noter qu'en Finlande, où le service militaire est obligatoire depuis l'indépendance du pays vis-à-vis de l'Empire russe en 1917, la conscription semble être considérée comme faisant partie intégrante du processus de démocratisation de l'armée. Comme l'a indiqué la personne représentant Vihreät : « Nous considérons l'armée comme un élément fonctionnel du système démocratique [...] Nous entretenons une relation sociale assez fonctionnelle avec les forces armées, en partie grâce au système de conscription³⁸ ». Le principe de la conscription n'a jamais été

fondamentalement remis en question par le parti. Dans les années 1990, les Verts finlandais se cependant sont opposés au service militaire obligatoire pour les hommes et ont fait campagne en faveur d'une alternative civile dans laquelle les jeunes, quel que soit leur sexe, pourraient choisir entre servir dans des domaines tels que la défense, la protection de l'environnement, l'éducation et les soins de santé³⁹. La personne représentant Vihreät a admis que depuis lors, en particulier au cours des cinq à huit dernières années, le discours au sein du parti avait quelque peu changé et pris des accents plus « militaristes⁴⁰ ». Le 15 décembre 2023, le député vert Atte Harjanne, par exemple, a expliqué au Parlement que « la défense de la Finlande repose sur la conscription universelle et un niveau élevé d'engagement en faveur de la défense nationale ». Nous ne devons négliger aucun effort pour les préserver⁴¹. Le programme du parti pour 2023-2027 stipule également que « les Verts veulent développer la conscription et garantir la capacité de défense de la Finlande en toutes circonstances⁴² ». Le programme propose à cette fin de réformer le système en ouvrant le service militaire aux femmes volontaires aux

côtés des hommes appelés, en raccourcissant la durée du service non militaire afin qu'il ne soit pas considéré comme punitif, en ne sanctionnant pas les objecteurs de conscience et en lançant une enquête sur le service militaire pour les hommes et les femmes⁴³.

Non-violence : des modèles alternatifs pour la sécurité et la défense ?

La non-violence dans le domaine de la sécurité et de la défense implique le recours à des moyens pacifiques et non militaires pour résoudre les conflits, promouvoir la sécurité et se défendre contre les menaces. Alors que la sécurité non violente vise à promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité au sein de la société et entre les États, la défense non violente concerne spécifiquement la défense de la nation contre des menaces extérieures sans recourir à la force militaire.

Ces deux éléments peuvent être rattachés au concept de sécurité globale, fortement plébiscité par les partis écologistes interrogés et mentionné à plusieurs reprises dans le présent rapport. La section 5.1 de ce chapitre, par exemple, aborde ce concept en lien avec la nécessité pour les forces armées de développer des compétences en matière de résolution des conflits et de médiation afin de les mettre en œuvre dans le cadre d'opérations à l'étranger. Plus fondamentalement, le chapitre 1 souligne l'importance, pour les partis écologistes interrogés, de privilégier la diplomatie, la médiation et la résolution des conflits plutôt que la force au niveau des États membres et de l'UE. La non-violence apparaît comme un moyen plus efficace pour

« Nous considérons l'armée comme un élément fonctionnel du système démocratique [...] Nous entretenons une relation sociale assez fonctionnelle avec les forces armées, en partie grâce au système de conscription. »

Entretien avec une personne représentant Vihreät

faire face à la plupart des menaces « non traditionnelles », c'est-à-dire les vecteurs d'instabilité internationale qui ne sont pas nécessairement de nature militaire, tels que le changement climatique.

Tous ces éléments font en effet partie d'une politique de sécurité non violente, que les partis verts européens ont toujours défendue, notamment au niveau de l'UE. En 1994, dans le contexte des guerres yougoslaves, Alexander Langer, député européen italien des Verts et militant pacifiste, a proposé la création d'un Corps civil européen de paix (ECPC⁴⁴). Approuvé pour la première fois par le Parlement européen en 1995 et abordé à plusieurs reprises depuis lors, le projet a également été approuvé par la Commission européenne en 2003, mais n'a toujours pas vu le jour. Au lieu de cela, des missions civiles ont été déployées dans le cadre de la PSDC ; 12 des 21 missions et opérations actuelles sont en fait civiles. Elles sont généralement composées d'un mélange de personnel civil et militaire. L'avis d'expert·e n° 23 décrit les problèmes que cette approche peut générer.

L'ECPC, en revanche, serait une force purement civile. Indépendamment de la PSDC, une telle initiative doterait l'UE d'un instrument supplémentaire exclusivement axé sur la gestion non violente des conflits. Cet organisme mènerait un large éventail d'activités, notamment la médiation, l'arbitrage et la réconciliation ; le rétablissement et la consolidation de l'état de droit ; le renforcement des capacités de l'administration civile ; la fourniture de conseils politiques de haut niveau, y compris en matière de reconstruction économique ; et la mise en œuvre de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR⁴⁵). Il travaillerait en collaboration avec les institutions existantes, telles que

l'ONU, l'Union africaine (UA) et d'autres organisations régionales ou ONG, afin de garantir une paix durable grâce à un déploiement flexible et rapide.

Le 12 janvier 2024, une nouvelle proposition de résolution appelant le Conseil à lancer l'ECPC a été soumise au Parlement européen, soutenue par une large coalition de députés européens allant du Parti populaire européen (PPE) au groupe des Verts/ALE. Ils affirment que ce cadre rendrait la gestion civile des crises par l'UE « plus crédible, cohérente, efficace, flexible et visible⁴⁶ ».

Au niveau national, le projet ECPC figurait au programme des Écologistes pour les élections européennes de 2019⁴⁷. Les Verts français ont également plaidé en faveur de la création d'un Institut européen pour la paix afin de soutenir la consolidation de la gestion civile des crises au niveau de l'UE et des États membres. La personne représentant Europa Verde a également mentionné l'ECPC lors des entretiens menés dans le cadre de cette étude, soulignant que « l'ECPC devrait faire partie d'une plateforme [...] donnant de la visibilité à une nouvelle politique de sécurité douce axée sur la prévention des conflits et leur résolution pacifique. Il devrait s'agir d'une proposition régionale des Verts,

« L'ECPC devrait faire partie de la plateforme [...] donnant de la visibilité à une nouvelle politique de sécurité douce axée sur la prévention des conflits et leur résolution pacifique. Il devrait s'agir d'une proposition régionale des Verts, car ce sont eux qui ont élaboré la proposition initiale. »

Entretien avec une personne représentant Europa Verde

car ce sont eux qui ont élaboré la proposition initiale⁴⁸ ».

Europa Verde est également le parti qui présente la proposition la plus complète pour la mise en place de mécanismes de défense non violents. Les représentants des Écologistes et, dans une certaine mesure, de Možemo! ont également souligné

la nécessité d'investissements nationaux pour renforcer la capacité des citoyens à reconnaître les menaces qui pèsent sur la démocratie et à agir pour la défendre. Il s'agit d'un moyen essentiel de lutter contre les « menaces hybrides », telles que l'utilisation du cyberspace pour déstabiliser les régimes démocratiques et influencer les processus électoraux à l'étranger. Comme l'a expliqué la personne représentant Les Écologistes, « les Verts ont beaucoup réfléchi à la non-violence et à la dissuasion civile comme formes de résistance qui pourraient également être utilisées pour dissuader un ennemi d'envahir. [...] [Si] les Verts doivent se familiariser avec la défense (au sens traditionnel du terme), [...] nous devons également faire comprendre à nos interlocuteurs que nous avons quelque chose à apporter en retour⁴⁹ ».

Relancer le projet ECPC

La relance du projet ECPC au niveau européen permettrait de répondre à certaines critiques formulées par les expert·e·s interrogé·e·s, spécialisé·e·s dans les études sur la paix et la résolution des conflits, vis-à-vis du manque d'intérêt apparent des Verts pour les outils non violents permettant de traiter les questions de sécurité internationale. Ils ont insisté sur le fait que la nécessité pour les Verts de discuter de la « sécurité dure » ne devait pas les conduire à oublier la gestion civile des crises. Relancer le projet ECPC, mais avec plus de force, pourrait également donner un surcroît de cohérence et de crédibilité aux discours écologistes sur la nécessité pour l'UE de privilégier les méthodes diplomatiques et non violentes pour la prévention des conflits.

Cela étant, les Verts italiens sont le seul parti interrogé à avoir inclus un plan concret pour la défense civile dans leur programme⁵⁰. Le programme publié par l'Alleanza Verdi e Sinistra pour les élections générales de 2022 appelle à l'adoption immédiate du projet de loi « Une autre défense est possible » visant à créer un département de défense civile non armée et non violente (DCNAN⁵¹). « Une autre défense est possible » est une campagne

lancée en 2012 par une coalition d'organisations pacifistes qui, en 2014, a abouti à la rédaction d'un projet de loi d'initiative populaire (« legge di iniziativa popolare ») sur la création d'un DCNAN⁵². Le projet de loi a été soumis au Parlement en 2015 et examiné par la commission des affaires constitutionnelles et la commission de la défense en 2017, mais n'a pas progressé depuis. Partant du principe que « la défense de la patrie est beaucoup plus multiforme et étendue que la simple force militaire⁵³ », le DCNAN qu'il propose de créer serait placé directement

« Les Verts ont beaucoup réfléchi à la non-violence et à la dissuasion civile comme formes de résistance pouvant également être utilisées pour dissuader un ennemi d'envahir un territoire. [...] [Si] les Verts doivent se familiariser avec la défense (au sens traditionnel du terme), [...] nous devons également faire comprendre à nos interlocuteurs que nous avons quelque chose à apporter en retour. »

Entretien avec une personne représentant Les Écologistes

sous la présidence du Conseil des ministres et chargé de protéger la Constitution, de coordonner et d'organiser la défense civile non armée, de mener des recherches indépendantes sur la paix, le désarmement et les plans de reconversion de l'industrie de la défense, de promouvoir des solutions politiques et la médiation et de lutter contre la dégradation sociale, culturelle et environnementale⁵⁴.

La mise en place et le financement d'une recherche indépendante sur la paix semblent encore plus importants dans le contexte géopolitique actuel, et parfois même dans

le contexte national. La décision prise en décembre 2023 par le gouvernement suédois actuel de mettre fin à l'aide financière accordée aux organisations de la société civile œuvrant pour la paix et le désarmement⁵⁵ est, par exemple, extrêmement préoccupante, car elle conduit à une diminution constante de la visibilité du discours en faveur de la paix. Les organisations pacifistes au sein de la société civile jouent également un rôle clé dans la protection de la démocratie et la construction de sociétés européennes résilientes.

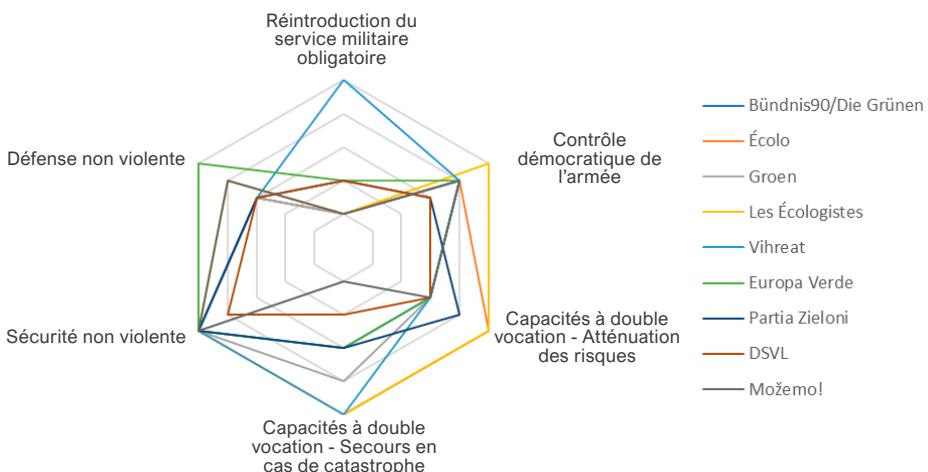
La recherche indépendante sur la paix et le pouvoir de l'expertise

L'appel lancé par les Verts italiens, mais aussi par Les Écologistes, en faveur de la création d'un centre de recherche sur la paix fait écho aux avis des experts sur la nécessité de mieux financer la recherche dans ce domaine. Les groupes de recherche pacifistes devraient bénéficier de moyens financiers suffisants pour développer des discours sur la non-violence capables de contrebalancer les discours dominants – et principalement militaristes – des experts qui occupent actuellement l'espace public et le paysage médiatique. La connaissance et « l'expertise » ne sont jamais neutres ; elles constituent une construction située, même dans le cas d'informations « purement techniques ».

Principales conclusions et recommandations

L'analyse des positions des neuf partis écologistes européens sur les questions complexes liées au rôle de l'armée dans la société, aux relations entre civils et militaires et aux modèles alternatifs de sécurité et de défense révèle une approche nuancée et fondée sur des principes (voir figure 18 ci-dessous).

Figure 18. Résumé des opinions des partis écologistes interrogés sur le militarisme civique, la protection civile et la non-violence



Les principaux points de divergence entre les partis interrogés sont les suivants :

- Le rôle des forces armées dans le secours en cas de catastrophe :** alors que certains partis sont catégoriques sur le fait que les capacités à double vocation des forces armées doivent être développées pour relever les défis posés par le changement climatique, d'autres ont exprimé de sérieux doutes quant à cette approche. Ils affirment que c'est le rôle des agences de protection civile et que celles-ci devraient bénéficier de financements adéquats.
- Service militaire et conscription :** c'est un autre sujet qui divise les partis verts interrogés. Tandis que la grande majorité est sceptique à l'égard du service militaire, Vihreat est favorable au système de conscription existant en Finlande et soutient son développement futur. Il convient de souligner que le cas de Vihreat est isolé dans l'échantillon et que la position du parti écologiste finlandais doit être replacée dans le contexte historique spécifique de son pays, notamment le fait que, contrairement à la plupart des pays européens, le service national obligatoire n'y a jamais été aboli.

Certains points généraux de convergence peuvent également être identifiés, notamment :

- Importance d'une armée professionnelle comme fondement de la défense nationale :** tous les partis interrogés s'accordent à dire qu'une armée professionnelle convenablement entraînée et équipée doit constituer la base de la défense armée d'un pays.

- **Défense les droits des objecteurs de conscience :** qu'ils s'opposent ou soutiennent la réintroduction ou le développement de la conscription, tous les partis interrogés ont fait valoir que les droits des objecteurs de conscience devaient être respectés et protégés. Les personnes qui refusent de servir dans les forces armées ne doivent pas subir de sanctions.
- **Contrôle démocratique des forces armées :** plusieurs partis ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle démocratique des forces armées. La mesure dans laquelle ce point est considéré comme une priorité dépend du contexte national.
- **Sécurité non violente et outils « non coercitifs » :** comme souligné au chapitre 1, tous les partis écologistes interrogés plaident fortement en faveur du développement d'outils non coercitifs, notamment la diplomatie, la prévention des conflits et la médiation, pour relever les défis internationaux en matière de sécurité.

Recommandations aux partis écologistes basées sur les avis d'experts reçus :

- **Donner la priorité aux missions authentiquement civiles :** compte tenu des critiques et des complexités entourant l'implication militaire dans les missions civiles, les partis verts devraient donner la priorité aux efforts visant à mener des missions authentiquement civiles, avec la participation d'un personnel purement civil. Ils devraient renouveler leurs efforts de plaidoyer en faveur de la création de l'ECPC. Cela renforcerait les appels des partis en faveur d'outils non violents pour la prévention des conflits et renforcerait leur cohérence et leur crédibilité.
- **Promouvoir le dialogue avec les institutions de défense :** les partis écologistes devraient chercher à dialoguer davantage avec les institutions de défense afin de discuter du rôle que les forces armées peuvent jouer dans les situations d'urgence. Comprendre les capacités et les défis auxquels sont confrontées les forces armées, ainsi que le type d'aide qu'elles peuvent apporter, amélioreraient la crédibilité des discours écologistes sur cette question.
- **Continuer à s'opposer à la réintroduction de la conscription et défendre les droits des objecteurs de conscience :** contrairement à ce qui a souvent été avancé, le service militaire ne favorise pas la cohésion sociale, le patriotisme ou les valeurs civiques. De plus, une armée professionnelle bien entraînée est plus que suffisante compte tenu du contexte actuel en matière de sécurité internationale. Les Verts doivent s'opposer aux efforts visant à réintroduire le service national obligatoire et continuer à défendre le droit fondamental des individus à refuser la conscription militaire, où qu'ils se trouvent en Europe.
- **Soutenir la recherche indépendante sur la paix :** Les partis écologistes doivent soutenir la création et le financement de centres de recherche indépendants sur la paix. Des groupes de recherche pacifistes pourraient ainsi disposer d'une plateforme pour contrebalancer les discours militaristes dominants et contribuer à la construction de sociétés européennes résilientes.

Notes de fin

- 1 Bieri Matthias, Military Conscription in Europe: New Relevance, CSS Analyses in Security Policy, n°180, octobre 2015; Hutt David, Which European countries are rethinking military service amid Ukraine war?, Euronews, 26 juillet 2022; Böve Vincenzo, Di Leo Riccardo et Giani Marco, Conscription's comeback: The everlasting appeal of an age-old policy, VOXEU Column, 3 mars 2023; Askew Joshua, Conscription is resurging across Europe. Is that a good thing?, Eurovision, 1er septembre 2023.
- 2 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Ecolo.
- 3 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 4 Ibidem.
- 5 Voir, par exemple, Pugh Michael, Military Intervention and Humanitarian Action: Trends and Issues, Disasters, vol. 22, n° 4, 2002, pp. 339-351; Rigby Andrew, Is there a role for the military in peace building ?, Committee for Conflict Transformation Support Review, n° 32, octobre 2006.
- 6 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Partia Zieloni.
- 7 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 8 Ibidem.
- 9 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 10 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Ecolo.
- 11 Défense belge, Plan STAR 2022, 17 juin 2022, p. 29.
- 12 Ibidem.
- 13 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Možemol.
- 14 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 15 Voir, par exemple, Delmonteil François-Xavier, La tentation du civilo-militaire, Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), octobre 2017.
- 16 Voir Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Factsheet: Conscientious objection, Press Unit, juin 2022.
- 17 Sur la position historique des Verts allemands contre la conscription, voir: Bündnis 90/Die Grünen, Zeiten ändern sich. Wir ändern sie mit, 2019, p. 56.
- 18 Voir Carboni Kevin, Il governo Meloni torna a parlare di leva militare, Wired, 15 mai 2023; Pizzimenti Chiara, Il governo ipotizza il ritorno della leva militare, solo su base volontaria: utile o anacronistico?, Vanity Fair Italia, 16 mai 2023; Di Feo Gianluca, Niente ritorno alla leva: la nuova riserva militare composta diecimila volontari già addestrati, La Repubblica, 16 novembre 2023.

- 19 Le service militaire obligatoire devrait-il faire son retour?, RTBF, 3 octobre 2022; Vers le retour du service militaire en Belgique? « Cela aurait du sens », Le Soir, 30 septembre 2022; Moet de militaire dienstplicht in België terugkomen ? Stafchef van het leger opent het debat bij RTBF, VRT News, 1er octobre 2022.
- 20 Ludivine Dedonder, « Le service militaire n'est ni à l'ordre du jour aujourd'hui, ni sur la table », Le Soir, 1er octobre 2022.
- 21 Defossé Guillaume, Écolo-Groen demande à l'Union Européenne et la Belgique d'accueillir les objecteurs de consciences russes, Ecolo, 26 septembre 2022.
- 22 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Groen.
- 23 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Partia Zieloni.
- 24 Voir Jäckle Sebastian, Conscription Reloaded? The Debate About Compulsory Service in Germany in 2022 and the People's Attitudes Towards It, Statistics, Politics and Policy, vol. 14, n°1, 2023, pp. 65-89.
- 25 Piper Oliver, Germany debates reintroducing military conscription, Deutsche Welle, 3 février 2023; Oltermann Philip, German politicians and military chiefs suggest return of conscription, The Guardian, 9 février 2023.
- 26 Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 241.
- 27 Grüne Gegen Wehrpflicht – Högl für « Entrkampfung », Tagesschau, 28 décembre 2023; Nouripour hält Wehrpflicht für unnötig, ZDF Heute, 28 décembre 2023.
- 28 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant la DSVL.
- 29 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Možemo!.
- 30 République française, Loi n° 97-1019 portant réforme du service national, 28 octobre 1997, Art. L-114-1.
- 31 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 32 Europe Écologie-Les Verts, Service national universel : incohérences et camouflage, 28 juin 2018.
- 33 Europe Écologie-Les Verts, Service national universel : pour la jeunesse, ils proposent la militarisation, nous proposons l'émancipation, Conseil fédéral, 6 avril 2023.
- 34 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 35 Bove Vincenzo, Di Leo Riccardo et Giani Marco, Why reintroducing military conscription in Europe would be counterproductive, LSE Blog, 15 septembre 2023.
- 36 Les Écologistes, Pour une politique européenne de sécurité et de défense à la hauteur des enjeux contemporains, Conseil fédéral, 1-2 octobre 2022, p. 4.
- 37 Bündnis 90/Die Grünen, Germany. Everything is possible. Manifesto for the 2021 Parliamentary Elections, 2021, p. 241.
- 38 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 39 Ahlback Anders, Changing views on gender and security: Finland's belated opening of military service to women in the 1990s, Scandinavian Journal of History, vol. 47, n° 2, 2022, pp. 248-269.
- 40 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Vihreät.
- 41 Eduskunta, Pöytäkirja PTK 74/2023 vp, 15 décembre 2023, para. 17.01, p. 106.
- 42 Vihreät, Political programme of the Greens 2023–2027, 22 mai 2022.
- 43 Ibidem.
- 44 Voir Creating a European Civilian Peace Corps, Azione Nonviolenta, 1er juillet 1995.
- 45 Channel Research, Feasibility Study on the European Civil Peace Corps (ECPC), 29 novembre 2005, p. 11.
- 46 Parlement européen, Proposition de résolution sur la création d'un Corps civil européen de paix, B9-0058/2024, 12 janvier 2024, p. 2.
- 47 Les Écologistes, Pour une politique de résolution des conflits par la diplomatie, 2019.
- 48 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Europa Verde. Voir aussi Alleanza Verdi e Sinistra, Programma Alleanza Verdi e Sinistra, 2022.
- 49 Entretien réalisé par les autrices avec une personne représentant Les Écologistes.
- 50 Entretien réalisé par les autrices avec des personnes représentant Les Écologistes et Možemo!.
- 51 Alleanza Verdi e Sinistra, Programma Alleanza Verdi e Sinistra, 2022.
- 52 Un'altra Difesa è possibile!, La cronologia della campagna, sans date, consulté pour la dernière fois le 2 février 2024.
- 53 Un'altra Difesa è possibile!, La campagna, consulté pour la dernière fois le 2 février 2024.
- 54 Un'altra Difesa è possibile!, La proposta di legge, sans date, consulté pour la dernière fois le 2 février 2024, art. 1(4).
- 55 Worley William, Sweden cutting peace-building Lee Nicolas, En Suède, le gouvernement conservateur met fin au financement des associations pacifistes, Libération, 21 janvier 2024 ; Hivert Anne-Françoise, Sweden's peace activists deprived of subsidies after country joins NATO, Le Monde, 20 mars 2024 ; Bryant Miranda, Sweden's veteran peace movement stung by 'reckless' entry to Nato, The Guardian, 11 mars 2024.

Conclusion

Vers un nouveau paradigme pour les politiques de sécurité et de défense écologistes ?

Agatha Verdebout et Anne Xuan Nguyen

« Les partis verts ne sont pas connus pour l'intérêt qu'ils portent aux enjeux de défense ». Cette déclaration a été entendue à l'occasion de l'une des sessions plénières de la Green Academy européenne 2023, à Varsovie. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène, notamment le caractère local de l'émergence des mouvements écologistes et leur focalisation sur les politiques environnementales, mais aussi l'héritage pacifiste des mouvements écologistes. En 2021, la ministre allemande des Affaires étrangères, l'écologue Annalena Baerbock, a appelé l'Allemagne à prendre ses responsabilités et à se montrer plus proactive en matière de sécurité et de défense. Cet appel a été qualifié de « virage post-pacifiste¹ », une terminologie utilisée pour décrire l'équilibre entre « un ton centriste visant à conquérir de nouveaux électeurs et les aspirations plus pacifistes de la base des Verts² ». Ce virage s'est confirmé par la suite avec l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en 2022. Dans plusieurs pays européens, les partis verts adoptent de plus en plus un « ton centriste » et semblent effectivement s'éloigner de l'extrême pacifiste du spectre politique. Certains ont été jusqu'à déclarer que le pacifisme était « un luxe³ » ou « un privilège⁴ » compte tenu de la situation

difficile des Ukrainiens, et d'indiquer « qu'il faut [d'abord] gagner la guerre pour être pacifiste⁵ ». Le pacifisme et la non-violence sont en quelque sorte qualifiés d'idéaux dépassés, en contradiction avec les réalités des crises sécuritaires actuelles. Ce point de vue est toutefois caricatural : le pacifisme est considéré comme naïf, tandis que les approches plus militaristes sont soudainement perçues comme responsables. Ce sont les moyens de la sécurité qui ont fait l'objet d'un glissement. Nous sommes passés du dialogue, des partenariats culturels et économiques ainsi que du désarmement au gonflement des budgets militaires.

La guerre en Ukraine a incité les gouvernements européens et les partis écologistes à examiner les questions de sécurité et de défense sous un nouvel angle. Les engagements fondamentaux des Verts en faveur de la non-violence ont été ébranlés et remis en question dans la pratique. Certains d'entre eux ont accepté d'augmenter les dépenses de défense, soutenu les livraisons d'armes à Kiev et modéré leur opposition à la doctrine de la dissuasion nucléaire. Cette adaptation a aussi entraîné un certain recul des modèles alternatifs de sécurité et de défense basés sur la prévention et la résolution des conflits. Les Verts semblent

avoir glissé vers des discours « traditionnels » articulés autour de la géopolitique, de la concurrence stratégique et de la nécessité de renforcer les capacités militaires pour assurer la sécurité et la défense de l'Europe. S'ils affirment qu'il faut toujours privilégier la diplomatie, beaucoup d'entre eux affirment également que les États membres de l'UE doivent être capables de montrer davantage les « dents » pour devenir des acteurs crédibles sur la scène internationale.

Ces discours ne sont évidemment pas l'apanage des partis écologistes européens. D'autres familles politiques ont également du mal à redéfinir leur approche de la sécurité et de la défense face à l'évolution actuelle du paysage, ce qui les conduit à adopter des discours faciles sur la naïveté de l'UE et son manque de préparation militaire. De plus, les positions des partis verts à travers l'Europe ne sont en aucun cas uniformes. Au contraire, ce rapport, qui expose les positions des Verts sur certaines questions clés en matière de sécurité et de défense, brosse un tableau nuancé de la sécurité européenne, reflétant les différents contextes nationaux et sous-régionaux, les cultures stratégiques, ainsi que l'histoire, la dynamique et la position des partis sur l'échiquier politique national. En effet, si la fracture « Est-Ouest » est la plus évidente, selon le degré de menace que représente la Russie pour la souveraineté nationale, pour des raisons à la fois historiques et géographiques, nous observons aussi d'autres lignes de tension. La position occupée récemment ou actuellement au sein du gouvernement constitue un facteur déterminant dans le type de discours tenus et les choix politiques effectués. Les partis participant aux coalitions gouvernementales semblent avoir modéré leurs revendications pacifistes, tandis que ceux qui sont dans l'opposition ou qui restent une force politique relativement marginale ou nouvelle dans leur pays ont tendance à conserver une position plus radicale. Cela n'a rien de surprenant en soi : participer à des coalitions

implique également des compromis, tandis qu'en opposition offre davantage de possibilités de contre-discours et de critique.

Si certaines positions adoptées par les partis verts – notamment l'augmentation des dépenses militaires ou le soutien à des initiatives visant à renforcer l'industrie de la défense – pourraient suggérer le contraire, les valeurs fondamentales des Verts n'ont pas radicalement changé. Les décisions sont justifiées en fonction de leur engagement en faveur de la paix et de la non-violence. Le renforcement des capacités militaires de l'UE est considéré comme un élément essentiel pour consolider la capacité de cette organisation à peser sur les relations internationales et à mieux défendre ses engagements en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. De même, bien que l'envoi d'armes ne soit pas un moyen pacifique de résolution des conflits, le soutien à l'Ukraine est présenté comme une mesure visant à faire respecter le droit international public. Permettre à la Russie de gagner la guerre reviendrait à envoyer le signal que le recours à la force, l'agression militaire et l'annexion sont acceptables, ouvrant la voie à un ordre international encore plus instable et conflictuel.

Les expert·e·s interrogé·e·s ont généralement félicité les Verts d'avoir enfin pris au sérieux la question de la sécurité et de la défense et cherché à renforcer leur position dans ce domaine. Mais ils ont également dû mettre le doigt sur les lacunes et/ou les dangers des visions écologistes, telles qu'elles semblent se présenter actuellement. Un·e expert·e en affaires militaires, par exemple, a souligné que les partis écologistes manquaient encore de connaissances pratiques sur les réalités opérationnelles militaires en raison d'un manque de dialogue avec les institutions de défense. Ce point nuit à leur crédibilité lorsqu'ils débattent de questions de sécurité et de défense. D'autres ont mis en garde contre les effets et les risques

découlant du fait d'adopter sans réserve un discours et un vocabulaire géopolitiques et technostatégiques. Ce vocabulaire n'est pas anodin. Comme le souligne Carol Cohn, spécialiste des études sur le genre et la sécurité, ce langage est chargé de règles, de valeurs et d'hypothèses tacites. Ainsi, l'acceptation d'un certain vocabulaire peut conduire le locuteur à se retrouver piégé dans les normes établies par ledit langage⁶. Pour les partis écologistes, l'adoption d'une terminologie plus « géopolitique » et plus « technostatégique » peut avoir pour conséquence profonde que les décisions prises en utilisant ce langage vont à l'encontre des valeurs fondamentales des partis verts : paix, progrès, égalité, et justice, ainsi que durabilité environnementale et sociétale.

Le glissement rapide vers l'adoption d'une culture et d'une terminologie stratégiques dominantes, ainsi que la justification de ces décisions par un langage progressiste, reflètent une réponse réactive plutôt que proactive. Sans stratégie claire, les Verts risquent d'être écartés des discussions sur la politique de défense et de sécurité, incapables de proposer des alternatives significatives aux approches traditionnelles. La situation n'est toutefois pas totalement sombre et désespérée : les Verts peuvent être une force créatrice dans l'élaboration d'une nouvelle

sécurité européenne. Des initiatives telles que le Corps civil européen de paix démontrent la capacité des Verts à concilier un programme sécuritaire tendu avec les idéaux progressistes qui font leur renommée.

Alors que l'architecture sécuritaire de l'Europe subira de profonds remaniements dans les années à venir, les expert·e·s ont souligné que la force des Verts réside dans leur capacité à apporter des solutions novatrices et principielles orientées vers la résolution des conflits – des solutions qui s'inspirent de l'ADN des Verts : mobilisation sociale, consultation civile, mais aussi esprit critique. Cela leur permettra de contribuer au programme européen en matière de sécurité, tant à court qu'à long terme. Compte tenu de ces défis, il est essentiel que les partis écologistes engagent un dialogue interne et élaborent une planification stratégique afin de développer une approche cohérente en matière de défense et de sécurité. Ce processus consiste à trouver leur propre voix et à rester fidèles à leur originalité tout en conciliant les tensions entre les idéaux pacifistes, la nécessité de protéger les moyens de subsistance des populations et la durabilité environnementale en période de défis sécuritaires.

Notes de fin

- 1 Brzozowski Alexandra, German Greens leader Baerbock signals post-pacifist shift on foreign policy, Euractiv, 7 mai 2021, consulté le 8 février 2024.
- 2 Schulteis Emily, Germany's Post-Pacifist Generation Is Nearing Power, Foreign Policy, 3 mai 2021.
- 3 Entretien avec une personne représentant la DSVL.
- 4 Entendu à l'Académie verte européenne de Varsovie, en novembre 2023, par l'une des autrices du présent rapport.
- 5 Entretien avec une personne représentant la DSVL.
- 6 Cohn Carol, Sex and Death in the rational world of defence intellectuals, Signs: Journal of Women in Culture and Society, vol. 12, n° 4, 1987, pp. 687-718.

Postface

Les partis verts en temps de guerre : réactions et réflexions

Roderick Kefferpütz

Les partis politiques ne sont pas immuables. Ils évoluent, s'adaptent et progressent en fonction des circonstances, de la pensée politique et de l'évolution de leurs membres. Ce principe s'applique particulièrement aux partis écologistes à travers l'Europe. Ils sont diversifiés, plongent leurs racines et leurs orientations politiques dans des terreaux variés, et vivent des expériences gouvernementales et parlementaires diverses.

Le rapport que vous tenez entre les mains ou que vous lisez en ligne montre comment le contexte géopolitique post-février 2022 a contraint un certain nombre de mouvements et de partis politiques écologistes à une introspection et à une réévaluation stratégique. Il met en évidence une tension interne : la réconciliation des idéaux pacifistes traditionnels avec les réalités pressantes des menaces sécuritaires contemporaines. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a agi comme un catalyseur, obligeant les Écologistes à s'engager plus profondément dans les questions de capacités militaires. Si certains partis verts restent méfiants à l'égard de ce changement, qu'ils considèrent comme un éventuel éloignement de leurs valeurs fondamentales, d'autres affirment qu'il s'agit d'une adaptation nécessaire pour garantir

une participation efficace aux dialogues sur la sécurité et à l'élaboration des politiques.

J'irais même plus loin, en affirmant qu'il ne s'agit pas seulement d'un conflit entre principes et pragmatisme. Le fait que les partis de l'écologie politique s'intéressent de plus en plus aux questions de sécurité et de défense repose également sur des valeurs. Les partis verts défendent traditionnellement non seulement des idéaux pacifistes, mais aussi ceux d'une démocratie dynamique fondée sur la société civile, les droits de l'homme, l'autodétermination et la liberté. Autant de valeurs que le président russe Vladimir Poutine combat. Si les autoronomies recourent à la force pour écraser ces idéaux, comme dans le cas de l'Ukraine, alors la force peut devenir nécessaire pour les défendre.

L'analyse des partis écologistes de huit pays de l'Union présentée dans le rapport révèle une grande diversité. Du Bündnis 90/Die Grünen allemand au Viireät finlandais en passant par Les Écologistes français, les réponses aux défis en matière de sécurité varient, reflétant un large éventail d'expériences historiques, de contextes géopolitiques et de niveaux d'influence gouvernementale. Cette diversité est à

la fois une force et un défi, qui nécessite des structures solides pour l'échange et le dialogue interne, afin de forger des positions politiques cohérentes et communes qui trouvent un écho au niveau de l'UE. Les partis verts d'Europe centrale et orientale, les pays baltes en particulier, auront un rôle essentiel à jouer à cet égard, dans la mesure où leurs pays sont désormais en première ligne face à une Russie agressive.

À l'avenir, la politique de sécurité et de défense des Verts devra être équilibrée et innovante. Elle devra jeter des ponts avec les approches classiques des écologistes, telles que la prévention des conflits, avec la politique de défense. Cela nécessite un engagement continu des partis verts auprès des acteurs de la société civile, mais aussi auprès des institutions de défense établies.

Enfin, ce rapport est également un appel à l'action pour que les partis écologistes assument leur rôle de catalyseurs de politiques de sécurité progressistes. En naviguant avec créativité dans les complexités de la sécurité moderne, les Verts peuvent contribuer à façonner une architecture européenne de sécurité commune, durable et orientée vers la paix.

J'exprime toute ma reconnaissance à la Green European Foundation, aux autrices et aux autres expert·e·s d'avoir apporté cette précieuse contribution au débat démocratique sur ces questions.





Sécurité et Défense - Approches Ecologistes

Dans un contexte géopolitique en pleine mutation, les Verts sont confrontés à l'interaction entre leurs racines pacifistes traditionnelles et les défis sécuritaires postérieurs à février 2022. Ce rapport examine en détail l'évolution de leurs positions sur des questions clés en matière de défense, de la coopération militaire de l'UE au désarmement, et offre un aperçu des différentes approches adoptées par les partis écologistes de huit pays de l'UE. Les points de vue d'expert-e-s présentés tout au long du rapport fournissent des commentaires et des contributions supplémentaires sur ce à quoi pourrait (ou devrait) ressembler une politique de défense écologiste. Alors que l'Europe traverse une période de turbulences, le rapport appelle à un engagement renouvelé en faveur d'approches progressistes et fondées sur des principes en matière de sécurité et de défense.

Rejoignez-nous :



GREEN EUROPEAN FOUNDATION

Green European Foundation

Avenue des Arts 7-8, 1210 Bruxelles,
Belgique

+32 2 329 00 50

info@gef.eu

Trouvez nous:

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour rester informé de nos dernières activités et événements organisés dans toute l'Europe :

